K

k : ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au *k* grec, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant *a* (cf. *kaput*). A disparu rapidement de l'usage au profit de *c* et n'est plus conservée que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue : *Kaesō*, cognomen noté *K.* ; *kalendae*, noté *K.* ou *Kal.* et parfois *Karthāgō*.

kalendae : v. *calendae*.

L

***labarum** (*-rus* vulg.), **-ī** n. : bannière, étendard impérial. Attesté à partir de saint Ambroise ; passé en grec byzantin sous la forme λάβορον, λάβαρον. Étymologie inconnue ; cf. Pisani, Rc. Acc. Linc., s. VI, v. 8, p. 338.

labeōnia, -ae f. : nom d'une plante, identique au *marrubium*, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de *labium* ; cf. *labeō(n)*.

lābēs, -is f. : tache, sens physique et moral ; cf. P. F. 108, 17, *macula in uestimento dicitur, et deinde* μεταφορικῶς *transfertur in homines uituperatione dignos*. Dérivé : *lābēcula* (Cic.). Identité complète de forme avec *lābēs* « chute » ; les dictionnaires étymologiques modernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concluent, contre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait d'abord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » ou « ruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. « C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut être rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe *abîmer*. » Mais *lābēs* est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une évolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine » : *... tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraeque desederint*, Diu. 1, 35, 78 ; *innocentiae labes ac ruina*, Flac. 10, 24 ; [*Verres*] *labes atque pernicies prouinciae Siciliae*, Verr. 1, 1, 2 ; *ad illam labem atque eluuiem ciuitatis peruenire*, Dom. 20, 53 ; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : *habeo quem opponam labi illi atque caeno*, Sest. 8, 20 (cf. 11, 26) ; *saeculi labes atque macula*, Balb. 6, 15 ; *animi labes nec diuturnitate euanescere nec amnibus ullis elui potest*, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « souillure » qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale — pour la langue religieuse ? — où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — *Lābēs* « chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plt.) que *lābēs* « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir *lābor*. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L. 4806.

labia, -ōrum (*labiae, labeae*) n. pl. : lèvres. La forme *labia* a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier ; d'où *labiae* et *labeae*, déjà dans Plaute (cf. *labrae* ; une influence de *genae, mālae* est possible) ; v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (*labium* dans Serenus ap. Non., l. l. ; *labia* avec sens technique dans Caton, Agr. 20, 2). Même sens que *labrum*, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer ; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, *labra sunt superiora, labia inferiora* ; cf. Charisius, GLK I 103, 4, *labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut quidam uolunt... Verrius autem Flaccus six distinxit : modica esse labra, labia immodica, et inde labiones (labeones) dici.* En réalité, *labeō* « lippu » est un surnom, comme *capitō* « qui a une grosse tête », *frontō, nāsō*, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif ; cf. gr. χειλών. Dérivés de *labeō* : *labeōsus* (Lucr.). Sur *labeō* comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. f. roman. Phil. 31, 641.

Labia, labiae sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de *Labeō* (en face duquel *Labrō* n'existe pas) ; la langue classique emploie *labra*. M. L. 4805 et 4808.

V. *labra*.

***lāb-/lăb-** : **1° lābor, -eris, lapsus sum, lābī** : glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.) ; au sens moral « commettre une faute » (cf. *peccāre, cadere*). Souvent joint à *cadere* ; cf. Cic., Phi. 2, 21, 51, *labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire* ; Bru. 49, 185, *in aliqua re labi et cadere*. Ancien, classique, usuel.

2° lăbō, -ās, -āuī -ātum, -āre : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que *lābī* peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampement du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais *labāre*. Pour la valeur du type en *-ā-*, cf., par exemple, *oc-cupāre, ē-ducāre*. L'alternance *ā/ă* est parallèle à ce qu'on rencontre dans *dūcere, dīcere* et *ēdŭcāre, dīcāre*. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Phi. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, *omnis... rei publicae partis aegras et labantes*, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : *lābēs, -is* f. : chute ; mot formé comme *caedēs*, etc. ; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. *lave* ; M. L. 4806. Dérivé en *-ēs* d'un thème radical, comme *sēdēs*. *Lābīna* « place glissante » (Ital. ; cf. Isid., Or. 16, 1, 4) ; cf. *labina, lapsum inferens, aquae per uiam alluuiones* (Aug., Ps.-Hier., Gloss.), et M. L. 4807 ; *lābōsus* (Lucil. 109, *iter labosum atque lutosum*, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « tache »). *Lābō-*

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

sus est formé d'après *fragōsus* ; *lābidus* (Vitr.), d'après *solidus* ; *lābilis* (Ter. Maur., Amm., Arn.) ; *lābundus* (Acc.) ; *lābibundus* (Tiberian.).

lapsus, *-ūs* m. : glissement, chute (sens physique et moral), M. L. 4906 ; **exlapsus*, 3019 a.

lapsōsus (Gloss.), cf. *lābōsus* ; *lapsiō* : un exemple de Cic., Tu. 4, 12, 28, *haec in bonis rebus facilitas nominetur, in malis procliuitas, ut significet lapsionem* ; *lapsō*, *-ās*, *-āre* (non attesté avant Vg., rare et surtout poétique) : glisser à plusieurs reprises, tomber sans cesse ; *lapsilis* : γλισχρός (Gloss.) ; *lāpsinōsus* (Cassiod., d'après *uorāginōsus*) ; *lāpsūra* (Gloss.).

Composés : 1° *ad-*, *col-*, *dē-*, *dī-*, *ē-*, *il-*, *inter-*, *per-*, *prae-*, *praeter-*, *prō-*, *rĕ-*, *sub-*, *super-*, *trāns-lābor*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser la signification locale donnée au verbe ou l' « aspect » (comme dans *collābor*).

2° de *lābō* : *lăbāscō*, *-is* (*labāscor* ; *labēscō*, *-cor*, Gloss.) et *collăbāscō* (d'aspect déterminé) : chanceler, s'écrouler. Surtout archaïque (Acc., Plt., Tér., Lucr.) ; *labefaciō* (ancien, classique) et son intensif : *labefactō*, *-ās* : faire tomber, abattre (mot favori de Cicéron), et *collabefactō* (rare et poétique). Passif : *labefiō*, *collabefiō*, mais *labefactātiō* (époque impériale) ; *illabĕfactus* (Ov. = ἀσάλευτος) : indestructible.

Aucun des rapprochements auxquels on a pensé ne satisfait : got. *slepan* « dormir » est exclu par le sens et par la voyelle *ā* ; de même v. isl. *slápr* « homme ivre » et, par suite, v. h. a. *slaf*, all. mod. *schlaff*, comme v. sl. *slabŭ* « mou » ; lit. *slõbti* « avoir une faiblesse » a un *õ* qui ne saurait être ancien. Pour rapprocher skr. *lámbate* « il penche, il pend », il faut supposer un type populaire où *-m-* serait un procédé expressif. S'il y a entre ces mots des parentés réelles, ce ne peut être que s'il s'agit d'un groupe de mots expressifs à fortes variations de forme et de sens. C'est ce qui, à la rigueur, permettrait de rapprocher le substantif *labor*.

labor (*labōs*), **-ōris** m. : travail (en tant qu'effort fourni), labeur ; souvent avec un sens accessoire d'effort fatigant, d'épreuve(s). Le genre animé (cf. *sopor*) indique qu'à l'origine le mot désignait une force agissante. On admet souvent que *labor*, *-ōris* s'apparente à *lābō*, *-ās* et *lābor*, *-ĕris* et que le sens en a d'abord été « charge » (sous laquelle on chancelle) ; sens qu'on peut retrouver dans des emplois comme : *saxa si sint in locis tectis, sustinent laborem* ; *sin autem in apertis, friantur et dissoluontur*, Vitr. 2, 7, ou dans des phrases où *labor* accompagne *leuis*, *leuāre* ou *grauāre* ; cf. Plt., Cap. 196, *decet id* (= *aerumnam*) *pati animo aequo* : *si id facietis, leuior labos erit* ; cf. aussi Vg., G. 2, 343, *nec res hunc tenerae possent perferre laborem* ; Aen. 2, 707-708, *ceruici imponere nostrae... nec me labor iste* (la charge que tu es) *grauabit* ; et *labōrō* a le sens de « plier sous la charge, ou sous le choc », par exemple dans Hor., Od. 1, 9, 1 sqq., *uides ut alta stet niue candidum | Soracte, nec iam sustineant onus siluae laborantes* ; id., ibid., 2, 9, 6 sqq., *aquilonibus | querqueta Gargani laborant* ; cf. aussi Cés., B. C. 2, 6, 2. De là on serait passé au sens de « peine, souffrance, fatigue » (supportée dans l'accomplissement de quelque tâche, cf. πόνος) : *bellī, Lūcĭnae labōrēs* ; sur la différence entre *labor* et *dolor*, v. Cic., Tusc. 2, 15, 35, *interest aliquid inter laborem et dolorem... labor est functio quaedam uel animi, uel corporis, grauioris operis et muneris* ; *dolor autem motus asper in corpore alienus a sensibus*) ; puis, par un nouvel affaiblissement, au sens de « travail, effort, labeur » (cf. *aerumna*). Mais le mot qui désigne le travail, c'est, dans la langue classique, *opus* (résultat), *opera* (activité). *Labor* s'emploie fréquemment dans la langue rustique, où les travaux sont particulièrement durs : *boum labores*, dit Vg., G. 1, 118 et 325 ; *laborare frumenta ceterosque fructus*, Tac., G. 45 ; de là les sens techniques de « labour, labourer » conservés dans les langues romanes ; cf. M. L. 4809, 4810 (panroman, sauf roumain). Celtique : irl. *lawor*, *lubair*, britt. *lafur*.

Dérivés : *labōrō*, *-ās* : être à la peine ou à l'ouvrage ; lutter péniblement, être en péril (en parlant de combattants, cf. πονέω) ; souffrir ; se donner de la peine, s'inquiéter de (le plus souvent employé absolument ; l'emploi transitif n'apparaît qu'à l'époque impériale, e. g. Tac., G. 45, cité plus haut ; *labōrātiō*, *-tor* (tardifs) ; *allabōrō* (= ἐπιπονέω) « se donner un surcroît de peine » (Horace) ; *collabōrō* (Tert.) ; *illabōrō* « travailler à » (Tac.) ; *labōrātus* « travaillé, laborieux » ; *illabōrātus* = ἄπονος « non travaillé, sans peine » tous deux postclassiques ; *ēlabōrō* : obtenir ou réaliser à force de peine ou de travail, consacrer tous ses efforts à ; *labōriōsus* : laborieux (sens actif et passif), formé sur *factiōsus*, *religiōsus*? ; *labōrifer* (cf. καμαιτυφόρος, Ov.). V. B. W. *labourer*.
V. *lābor*?

labra, -ōrum n. pl. (singulier rare, e. g. Plt., Mer. 310 ; Tér., Ad. 559 ; précisé par une épithète, *l. superius*, Cés., B. G. 5, 14) et, secondairement, **labrae, -ārum** (acc. pl. *labras*, tab. deuotionis ; v. Ernout, Rec. textes arch., n° 410 ; cf. *labiae*) : lèvre(s) de l'homme ou de l'animal. D'où les sens techniques de « bords d'un vase, d'un fossé », etc. (cf. χεῖλος). Ancien, classique, usuel. M. L. 4813. Les formes romanes remontent pour la plupart à *labra* et à *labia*.

Dérivés : *labella*, *-ōrum*, diminutif de tendresse ; *labrōsus* (Celse) « aux larges bords » ; *labrātum*, φλῆμα βασιλικόν (Gloss.) ; *labrātūra* (Chiron). *Laberius*?

Le seul rapprochement est avec un groupe de mots expressifs du germanique : v. angl. *lippa* m., v. h. a. *lefs*, v. fris. *lepur*, v. h. a. *leffur*. Terme populaire, comme le montrent la variété des formes, la consonne géminée de v. angl. *lippa* et le vocalisme de lat. *labrum*, *labium*, avec l'*a* « populaire », en face de l'*e* germanique. Il n'y a pas de nom indo-européen commun pour la « lèvre ». Le mot représenté par skr. *ṓṣṭhaḥ* n'a le sens de « lèvre » qu'en indo-iranien (cf. lat. *austium*, *ōstium*) ; en slave, *ustĭna* « lèvre » est un dérivé de *usta* « bouche » ; gr. χεῖλος est isolé, de même que arm. *šurt'n*.

lābrum : v. *lauō*.

labrūsca, -ae (scil. *uītis* ou *ūua* ; doublet *lambrusca* dans CGL III 542, 20 ; les formes romanes remontent à *la-* et à *lambrŭsca*, M. L. 4814 ; cf. *sabūcus* et *sambūcus*, etc.) f. : lambruche, vigne sauvage (Vg., Plin.). Panroman. *Labruscum*, *-ī* n. : fruit de la vigne sauvage.

Rappelle *labŭrnum*. Pour le suffixe, cf. *asinusca* (de *asinus*), *ceruisca* (de *ceruus*).

Labūrnum, -ī n. : aubour, arbre (cytisus laburnum) (Plin.). M. L. 4815. La forme *aubour* repose sur *alburnum* par étymologie populaire. Cf. *uĭburnum*. Sans doute mot d'emprunt ; la finale rappelle le type (étrusque?) *Caturnus*.

lac (formes accessoires : *lacte*, archaïque, cf. Non. 483, 1 et Plaute ; *lact*, Varr., L. L. 5, 104 ; les manuscrits de Pline hésitent entre *lact* [M dans 11, 232, 236] et *lacte* [24, 100), **lactis** n. : lait (de femme ou de mammifère) ; et lait (suc) de plantes. A côté du neutre, la langue populaire connaît un masculin : acc. *lactem*, Pétr. 71, 1 ; nom. *lactis* dans Oribase latin ; cf. aussi *lactēs*). La variation entre *lac* et *lacte* a dû dépendre à l'origine de l'initiale du mot suivant, comme dans *ac* et *atque*, *nec* et *neque* : *lac* devant consonne, *lacte* devant voyelle ; *lact* semble être une construction de grammairien. A l'époque classique, la première forme paraît plus littéraire ; c'est la seconde qui est représentée dans les langues romanes. Attesté de tout temps. Panroman ; *lacte*, féminin dans quelques dialectes. M. L. 4817. Celtique : irl. *lacht*, britt. *llaeth*.

Dérivés et composés : *lacteus* : de lait, laiteux, conservé dans certains dialectes romans, M. L. 4829 ; *circulus lacteus* = ὁ γαλαξίας κύκλος ; *lacteolus* (poétique, Catulle) ; *lactāns*, sur lequel semble avoir été formé *lactō*, *-ās*, qui a fourni à son tour les composés tardifs *ablactō* (traduction de ἀπογαλακτίζω), *allactō*, M. L. 351 ; *ēlactō* (Gloss.) ; *lactēns*, doublet de *lactāns*, d'où *lacteō* : être allaité et être en lait ; *lactēscō*, *-is* : se changer en lait ; *lactārius*, cf. P. F. 105, 13, *lactaria columna in foro olitorio dicta quod ibi infantes lacte alendos deferebant* ; *lactāria herba*, euphorbe, M. L. 4827 ; *lactāris* (Marc.) ; *lactōsus* (Gloss.) = γαλακτώδης ; *lacticulōsus* = λιπογάλακτος (Pétr., Sat. 57, Gloss.), cf. *siticulōsus*, Hor., etc., et **lacticulum*, M. L. 4830 ; *lactineus* : blanc comme le lait (tardif, d'après *uirgineus*) ; *lactūca* (*lattūca*, tardif) f. (scil. *herba*) : laitue, féminin d'un adjectif **lactūcus* qui est à *lactō* comme *cadūcus* à *cadō* ; *lactuca lactens*, dit Pline 20, 67, M. L. 4833 ; et germanique : v. h. a. *lattūh* « Lattich » ; celtique : irl. *lachtoc* ; *lactūcārius*, *-cōsus* ; *lactūcinus*, *lacticinium*. Cf. encore M. L. 4834 et 4831, **lactuscula*, *lactinuscula* « euphorbe » ; *lactilāgō*, *lactāgō* (Diosc. = χαμαιδάφνη) « lauréole » ou « fragon » (Pseud.-Ap. 27, 6), cf. *tussilāgō* ; *lactrīnus* ; *lacticulārius* (Diosc.) ; *Lacturnus* « dieu qui veillait sur les blés en lait » (Aug., Ciu. d. 4, 8, 4) : étym. populaire? La finale semble étrusque, comme dans *Sāturnus* ; *Lacturcia*? ; etc.

Composés : *collacteus*, *-a*, M. L. 2040 ; *collactāneus*, *-a* (d'après *collectāneus*) : frère ou sœur de lait (d'où le simple *lactāneus*, Inscr. ; cf. *coaltāneus*). Composés en *lact(i)-* sur le modèle des types grecs en γαλα- : *lacticolor*, *-ger*. Cf. aussi *dēlicus*.

Sur *lactō* et ses composés, v. Ernout, Philologica I, p. 59 sqq.

Un nom général du lait ne figure pas dans le vocabulaire de l'indo-européen. Il n'y a que des formes populaires du langage technique des femmes. Véd. *dádhi*, *dadhnáḥ* ne se retrouve pas plus loin que dans v. pruss. *dadan*, et skr. *payáḥ*, av. *payō* (à côté de *paēma*) pas plus loin que dans lit. *pẽnas*. Les noms sont neutres et les formes diffèrent entre elles. Ce qui rappelle lat. *lac* de plus près, c'est gr. γάλα, γάλακτος dont on a des formes aberrantes : hom. γλάγος (περιγλαγής), crét. κλάγος, γλάκκον · γαλαθηνόν, Hes., etc. Les noms celtiques sont faits de la racine de lat. *mulgeō* (v. ce mot). Le germanique, le slave, l'arménien ont autant de mots distincts. Un nom radical, sans l'élargissement en *-t*, figure peut-être dans *dēlicus*.

Pour l'emploi d'un féminin *lactēs* « laitance de poisson », cf. r. *molóki* (même sens) en face de *móloko* « lait » ; sur un autre nom, v. l'article *lactēs*.

1. **lacca, -ae** f. : sorte de tumeur aux jambes des animaux (Chir., Vég.), M. L. 4818 ; *laccōsa*, même sens (Chir.).

2. **lacca** : plante identifiée dans les gloses à *ancūsa* (= ἄγχουσα, anchuse, plante à racine rouge) et *calcatrippa*. Sans doute emprunt au gr. λαχχά · ἄγχουσα. (Ps.-Democr.). D'où (*pellis*) *lacchēna*, Edict. Diocl. 8, 5.

laccānium, -ī n. : plante du pied. Attesté dans l'Itala, Act. 3, 7 [cod. h.], où le mot correspond à gr. σφυρά, Vulg. *plantae*. Altération populaire de *calcāneum* sous l'influence de *lacca* 1?

laccar, -aris n. : plante inconnue servant à la teinture (Plin., Valer. 2, 17, 7), peut-être identique à *lacca* 2. Cf. *baccar* et *lappa* pour la formation.

laccātum, -ī n. : vin épicé (?) ; CIL XV 4733. Peut-être dérivé du mot suivant.

laccus, -ī m. : fosse, citerne (CIL III 6627). De gr. λάκκος.

Dérivé : *laccārius* (Cod. Iust.). Cf. *lacus*. M. L. 4820 ; m. h. a. *lacke*.

lacer (*lacerus*, Prisc., GLK II 534, 7 ; Ven. Fort.), **-a, -um** : déchiré, lacéré, et aussi « qui déchire » (Ov., M. 8, 880). Sens spécial donné par les gloses « *curtatis auribus* », cf. plus bas dans P. F., et Thes. Gloss., s. u. Ancien (*lacerō* est dans Ennius), ni dans Cicéron, ni dans César. Surtout poétique et de la prose impériale. Il est difficile de dire si *lacerō* est le dénominatif de *lacer* ou si, au contraire, *lacer(us)* en est le postverbal. Verbe : *lacerō*, *-ās* : déchirer, lacérer, mettre en pièces (sens physique et moral), *lacerāre bona*, cf. gr. hom. χρήματα δαρδάπτειν. Ancien, usuel et classique (Cic.). Non roman. Dérivés et composés : *lacerātiō*, *-ābilis*, *-āmentum*, *-ātor* = διασκεδαστής, *-ātrīx*, *-ātūra* (tardif) ; *dilacerō*, *collacerātus*, *illacerābilis* (Sil. = ἀσπάρακτος). Festus réunit dans une même famille *lacer*, *lanius*, *lacinia*, *lacerna* ; cf. P. F. 105, 4, *lacerare, diuidere, comminuere est ; ex quo dictus est lanius, qui disci⟨n⟩dendo lacerat pectora ; lacinia quod pars uestimenti est ; lacerna, quod minus capitio est ; lacer, quod auribus curtatis est, et lacerum, quodcumque est in corpore imminutum*. Cf. *lancinō*. — *Lacerō* peut être formé comme *tolerō*, *lamberō* ; et *lacer(us)* être un postverbal de *lacerō*.

La coexistence de la forme à nasale infixée *lancinō* et de *lacer* montre qu'il s'agit d'une vieille famille de mots (cf. *sanciō* : *sacer*). Le grec a, en effet, λᾶκ-, λακ- dans ἀπέληκα · ἀπέρρωγα Κύπριοι, Hes., et att. λακίς « déchirure, lambeau », d'où λακίζω « je déchire » ; aussi λάκη · ῥάκη, Κρῆτες, Hes. En albanais : *lakur* « nu », *l'ekure* « peau, écorce ». — En supposant le sl. *x* issu

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

d'une forme populaire à *kh*, on rapproche de plus pol. *łah* « haillon », russe *lóxma* « haillon ».

lacerna, -ae f. : manteau ample à capuchon, ouvert en avant et attaché par une boucle sous la gorge. Le mot, de caractère populaire, opposé par Cicéron à *toga* (Phil. 2, 30, 76), ne semble pas attesté avant la fin de la république.

Dérivés : *lacernātus* ; *lacernula*.

La plupart des mots en *-erna* sont populaires, souvent suspects d'être empruntés à l'étrusque. Le rattachement à *lacer* n'est qu'une étymologie populaire.

lacerta, -ae f. ; **lacertus, -ī** m. (les deux formes sont également attestées, comme en gr. σαύρα et σαῦρος) : 1° lézard ; 2° poisson indéterminé glosé τράχουρος, saurel? Attesté depuis Cicéron. M. L. 4821.

V. *lacertus*. Pour le double sens, cf. *lōcusta*.

lacertus, -ī m. (surtout usité au pl. *lacertī* ; n. collectif *lacerta* dans Acc., d'où *lacertum*, Gloss.) : muscles du bras supérieur, par opposition à *bracchium* : *subiecta lacertis bracchia sunt*, Ov., M. 14, 304 ; par extension « muscles de l'épaule » et « muscles » en général, « force musculaire » ; en poésie, « bras ». Semble le même mot que *lacertus* « lézard » ; cf. μῦς en grec et le rapport *mūs* : *mūsculus*. Ancien (Lucil.), classique. M. L. 4821 a et 4822. Irl. *laghairt*.

Dérivés : *lacertulus* (Apul.) ; *lacertōsus* (et *lacertuōsus*, d'après *neruōsus*).

Aucun rapprochement sûr.

lacessō : v. *lax*.

lachanizō, -ās : synonyme vulgaire de *languēre* (cf. Suét., Aug. 87), fait sur le gr. λάχανον « légume », d'après *bētizō* (v. ce mot).

lacinia, -ae f. : a désigné d'abord un flocon de laine qui n'est pas tortillé en forme de frange (*fimbria*), mais qui reste en touffe. Transporté ensuite à d'autres objets qui rappelaient la forme pointue ou globuleuse de l'objet, par exemple les deux excroissances que la chèvre a sous la mâchoire inférieure (Plin. 8, 76), et surtout la frange, le bord, le pan d'un vêtement, puis, par extension, une pièce de terre, une parcelle de cette forme. Attesté depuis Plaute. Conservé seulement en logoud. M. L. 4823.

Dérivés : *laciniōsus* : découpé, dentelé, frangé, puis : compliqué, ennuyeux, etc. (époque impériale) ; *laciniātim* (Apul.).

On rapproche *lacer*.

laciō, lacessō : v. *lax*.

lacrimūsa, -ae : lézard vert (Polem. Silv.). M. L. 4826. Mot étranger, d'origine inconnue, comme *lacerta*.

lacruma (*lacrima*), **-ae** f. (ancien *dacrima* au témoignage de P. F. 60, 5 : *dacrimas* (l. *dacru-*?) *pro lacrimas Liuius saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant* δάκρυον ; usité surtout au pluriel *lacrimae*) : larme(s). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4824. — Une forme tardive *lacrimus* m. et *lacrimum* n. au sens de « larme, sève des plantes » et « blanc de l'œuf » figure dans les traductions de Dioscoride et d'Oribase, d'après δάκρυ(ον). La graphie tardive *lachrima* et même, avec influence du grec, *lachryma* (CIL I² 1222) n'a pas plus de valeur que la graphie *sepulchrum*.

Dérivés et composés : *lacrumō* (*lacri-*), -āre, basse époque *lacrimor* [d'après *lāmentor*, *lacrim-*] pleurer, verser des larmes, M. L. 4825 (toutefois moins répandu que *plōrāre*, plus expressif, cf. Sén., Ep. 99, 1, et comme tel adopté par la langue populaire) ; *lacrimōsus* : qui verse ou qui fait verser des larmes, δακρυώδης ; *lacrimābilis* (poétique et postclassique), *-bundus* ; *lacrimula* ; *lacrimātiō*, *-tōrius* ; *collacrimō* (Tér.) ; *dēlacrimō* (Col.) ; *illacrimō* (classique) ; *sub-lacrimō* ; *illacrimābilis* = ἀδάκρυτος (poétique) etc.

Il y a un thème en *-u-* dans gr. δάκρυ (le pluriel δάκρυα, fréquent, a entraîné la formation d'un singulier δάκρυον) et un thème à *-o-* dans got. *tagr*, irl. *dér*, dis que gall. *deigr* suppose un thème en *-u-*. Il y a une autre forme à **dr-* initial, dans v. h. a. *trahan*, sax. *trahnī* (pluriel) « larmes » ; c'est à celle-là que répond le pluriel arm. *artasuk'*, de **drak'u* (avec un singulier *artawsr*, de **drak'ur*‘ ; l'absence de *r* dans les premières formes peut résulter d'une dissimilation. Le groupe oriental de l'indo-européen a des formes semblables, mais sans *r* ni dentale initiale : skr. *áçru* et *aśrám*, *asru-* et lit. *ašara* (le slave se sert d'un tout autre mot, *slīza*) ; le tokharien A a de même *ākär*. Le *d-* de **d-dr-* fait sans doute partie des « préfixes » dont le vocabulaire populaire indo-européen a d'autres exemples, v. *aper*.

En dehors de Festus, il n'y a pas d'exemple dans les textes de *dacruma* ou *dacrima*, et c'est peut-être une invention du grammairien ; mais les manuscrits de Plaute ont de nombreux exemples de *lacruma* avec *l-*. Malgré les apparences, *lacruma* n'est pas le correspondant de δάκρῡμα : on attendrait **lacrumen*, avec *-n* en face de *-μα* ; d'autre part, l'élargissement en *-u-* d'un thème en *-u-* en latin est sans exemple. *Lacruma*, comme l'ont vu Bréal et Bailly, est un emprunt fait d'abord par la langue poétique au gr. δάκρῡμα, dérivé de δακρύω ; l'*ŭ* (devenu *ī* comme dans *optumus*, *optimus*) s'explique soit par l'accent sur l'initiale (cf. *ancŏra*, ἄγκῡμα), soit par l'existence d'un doublet δάκρῡμα en grec, refait sur δάκρυ. Pour le passage de *d* initial à *l-*, cf. *dingua* et *lingua*, *lēuir*, *odor* et *oleō*, *solium* et *sedeō*. Une influence de *lacerāre* (*lac(ε)rāre*), cf. Isid., Differ. 227, est possible.

Lacrima, *lacrimō* ont éliminé peu à peu le groupe de *fleō*, *flētus* : v. ces mots.

lactēs, -ium f. pl. (singulier seulement chez Priscien) : 1° intestin grêle (de l'homme et du mouton ; appelé *hillae* chez les autres êtres, cf. Plin. 11, 200) ; 2° lait, laitance. Attesté depuis Plaute. M. L. 4828.

Dérivé : **lacticulum* « ris de veau ». M. L. 4830.

Il est malaisé d'écarter la notice de Priscien, GLK II 213, 2, *a graeco* γαλακτίδες *dictae et seruauerunt apud nos quoque idem genus*. Ce serait un calque du grec. Cf. all. *Milch* et *Milchner*.

lactō : v. *lax*.

lactoris f. : sorte de plante laiteuse ; euphorbe (Pline 24, 168). M. L. 4832. Formation étrange ; influence d'un grec *-ŏris*, *-idos*? Le *lacteris* des Gl. semble une déformation de λαθυρίς, autre plante.

lactrīnus, -ī m. : poisson inconnu. Mot tardif (Polem. Silv.), peut-être dérivé de *lac*. Cf. A. Thomas, Romania 35, 182.

lactūca : v. *lac*.

lacūna : v. *lacus*.

lacūnar : v. *lacus*.

lacus, -ūs m. (dat. abl. pl. *lacubus* ; *lacus*, *-ī* à basse époque, Vulg., Cassiod.) : *lacus*, *lacuna magna ubi aqua continueri potest*, Varr., L. L. 5, 26. Désigne toute espèce de réservoir d'eau, différent en cela de *palus*, *stagnum* ; *lacus Albānus*), réservoir d'eau public à Rome (*lacus Curtius*, etc.) ; bassin ; citerne (à eau, à huile, à vin) ; puis, par extension, tout objet en forme de réservoir : auge, auget, huche, panneau de plafond (cf. *lacūnar* et *laculātus*, dans *-a uestis* « quae lacus quadratos habet », Isid., Or. 19, 22, 11, etc.) ; cf. *lacusculus* « huche ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4836.

Dérivés et composés : *laculus*, CIL IV 2374 ; *lacusculus* (Col.) ; *lacūna* (*lucūna* avec assimilation de l'*a* à l'*u* suivant) : i. e. *aquae collectio, a lacu deriuatur, quam alii lamam, alii lustrum dicunt*, P. F. 104, 14 ; *lacūlla* (*lu-*) : fossette (Varron). *Lacūna* est le féminin d'un adjectif **lacūnus* qui est à *lacus* comme *portūnus* à *portus*, etc. ; *lacūna*, scil. *aqua* « eau de citerne », puis la « citerne » elle-même, « fosse, bassin » (surtout poétique dans ce sens) ; et dans la langue commune « cavité, creux », et par suite « vide, lacune ». M. L. 4835 ; v. h. a. *lahha*.

Sur *ablacuō* « *circa uitis codicem dolabra terram diligenter aperire et purgatis omnibus uelut lacus efficere* », v. *laqueus*.

lacūnar (*lacūnārium*, Vitr.) : caisson ou panneau dans un plafond à compartiments, qui forme des creux semblables à un bassin ; *non enim a laqueis dicitur, sed ab eo quod sunt lacus*, Serv., Aen. 8, 25. *Lacūnar* est le neutre d'un adjectif **lacūnāris* ; cf. *exemplar* et *exemplāris*. Le grec dit φάτνωμα. Cf. *laquear*. Autres dérivés : *lacūnō, -ās* : lambrisser ; *lacūnōsus* : qui présente des creux, des cavités ; *lacūnārius*, λακκοποιός, Gloss. ; *lacūneus* (tardif). A *lacus* se rattache peut-être le nom de la ville des Èques, *Sublaqueum* (= *Subiaco*), cf. Front., Aquaed. 93.

Cf., de l'italo-celtique jusqu'au slave : irl. *loch*, v. isl. *lǫgr* et v. angl. *lagu*, v. sl. *loky*, avec le sens de « pièce d'eau, lac, marais ». — Le grec λάκκος « trou, fosse, réservoir » pourrait reposer sur **λακϝο-*.

lada, -ae f. : sorte de casia (Plin. 12, 97). Mot étranger. De là *lādanum* : gomme du ciste. Est-ce le même mot que *leda* « cistus cyprius », avec son dérivé *ledanum*, qu'on lit aussi dans Pline, 12, 75 (transcription du gr. λῆδος, λήδανον (λά-) d'origine sémitique)?

laecasin : sans doute transcription de λαικάζειν « *fellāre* », dans Pétrone 42, 2, employé comme terme injurieux ; cf. fr. *foutre*.

laedō, -is, -sī, -sum, laedere : frapper, blesser (sens physique et moral), faire injure ou dommage à, léser : *laesae crimina maiestatis* (Ammien) ; *laesus*, M. L. 4844 ; *illaesus* (époque impériale = ἀδλαβής). Ancien, classique.

Dérivés : *laesiō* : attaque (terme de rhétorique ; Cic., De Or. 3, 53, 205) ; à basse époque « lésion, dommage, tort », M. L. 4843, et **laesiāre*, 4842 ; *laesūra* (rare, tardif) ; *laesibilis* (bas latin). Les formes romanes sont rares.

Le sens de « heurter, choquer » qui est disparu du simple est maintenu dans les composés : *allīdō* : heurter contre, briser ; *collīdō* : entrechoquer ; *collīsiō*, *collīsus* (rares) ; *ēlīdō* : faire jaillir en pressant, écraser ; d'où *ēlīsiō*, employé au sens propre par Sén., Ep. 99, 18, *elisio lacrimae*, et qui, dans la langue de la grammaire, traduit le gr. ἔκθλιψις, ce qui montre bien l'identité fondamentale de sens entre *laedō* et θλίβω ; *ēlīsus* « usé », conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 2846 ; *illīdō* : heurter ou briser contre ; *illīsus* « choc » ; *oblīdō* : écraser en entourant, étreindre (rare, mais classique). On peut se demander si *laedō* n'est pas dans le même rapport avec *lassus* que *caedō* avec *cadō*, *cassus*. Le vocalisme radical *a* est le même que celui des adjectifs indiquant des infirmités, comme *aeger*, *blaesus*, *claudus*, etc., et que celui de *caedō*, *claudō*, *scandō*, *spargō*. Pour un radical de ce genre, on ne s'attend pas à trouver une correspondance indo-européenne. La ressemblance avec le verbe isolé v. isl. *lesta* « maltraiter » semble fortuite.

laëna, -ae f. : étoffe de laine à longs poils dont on se servait pour faire différents vêtements de dessous (surtout de caractère rituel), puis ces vêtements eux-mêmes : *toga duplex* (= χλαῖνα διπλῆ, Od. 19, 226) ; *duarum togarum instar*, Varr., L. L. 5, 133, *uestis regia, uel sagum italice dictum*, CGL V 306, 56 ; *toga duplex qua infibulati flamines sacrificant* (cf. Cic., Brut. 14, 56). Mot rare et technique, que la langue poétique recherche. M. L. 841. Le rapprochement avec gr. χλαῖνα, χλανίς est déjà dans Festus, P. F. 104, 18, *quidam appellatam existimant Tusce, quidam Graece, quam* χλανίδα *dicunt*. Mais il s'explique mal, de quelque manière qu'on essaie de l'interpréter. Il y a eu peut-être un intermédiaire étrusque. Le cognomen *Laenās* est étrusque.

laetus, -a, -um : adjectif de la langue rustique, « gras » ; cf. Vg., G. 1, 1, *quid faciat laetas segetes* ; 2, 520, *glande sues laeti redeunt* ; 3, 310, *quam magis exhausto spumauerit ubere mulctra | laeta magis pressis manabunt flumina mammis*. S'emploie, comme on voit, des animaux, des terres (Caton oppose *ager laetus* à *ager siccus*, Agr. 61, 2), des moissons, du lait, etc. Dans la langue augurale, *laetum augurium* « augure qui promet l'abondance, la prospérité » ; dans celle de la rhétorique, *nitidum quoddam genus est uerborum et laetum*. En passant dans la langue commune, l'adjectif a pris de sens de « à l'aspect plaisant ou riant, joyeux » ; *litterae tuae partim laeta, partim tristia continent*, Plin. le J., Ep. 5, 9, 1. Ancien, classique, usuel. Le sens original et le sens dérivé se retrouvent dans les dérivés.

laetō, -ās : engraisser, fumer ; *l. sterilia* (Pallad. 1, 6, 13) ; et *laetor, -āris* : se réjouir ; *laetandum magis quam dolendum casum tuum*, Sall., Ju. 14, 22 ; *laetāmen* : engraissement, engrais, fumier ; *laetitia* : 1° fécondité, fertilité : *l. locī* (Colum.), *l. pābulī* « abondance de four-

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

rage » ; 2° joie, gaîté : *dicitur exsultatio quaedam animi gaudio efferuentior euentu rerum expetitarum*, Gell. 2, 27, 3, opposé à *maestitia, tristitia*.

Au sens de « joyeux » se rattachent les termes de la langue écrite : *laetificus* et ses dérivés ; *collaetor*, qui, dans la langue de l'Église, traduit συγχαίρω ; *laetābilis* et *illaetābilis*, composé poétique traduisant ἄχαρις ; ainsi que l'inchoatif *laetīscō* (Sisenna ap. Non. 133, 2), *laetitūdō* (Acc.), *laetātiō*, *laetitās* (tardif ; cf. *hilaritās*).

Dans les langues romanes, les dialectes italiens ont conservé *laetāre*, *laetāmen* avec leur sens technique, M. L. 4846 et 4845 ; *laetus*, *laetitia* sont représentés avec le sens de « joyeux », cf. fr. *lie* dans *chère lie*, *liesse*, B. W. s. u. ; M. L. 4847-4848 ; **exlaetiāre*, M. L. 3019.

Aucun rapprochement net pour ce mot populaire à vocalisme *a*.

***laetus** (*letus*, *litus*) : serf. Transcription tardive (Paneg. 5 [8], 21, 1) d'un mot germanique ; *laeticus*, Cod. Theod. ; cf. *lethik*, v. fr. (*homme*) *lige*, etc. M. L. 4993 a.

laeuus (*laeuos*), **-a, -um** : *laeua sinistra... a laeua, laetrum sinistrum, et laetrosum, sinistrosum*, P. F. 104, 12 ; gauche (qui est à ou qui vient de gauche), d'où deux sens : 1° défavorable (*nūmina laeua*, par opposition à *nūmina dextra*) comme en grec ; ou « malchanceux, mal inspiré » ; 2° dans la langue des augures, au contraire, « favorable, propice », parce que les Romains, suivant le rite étrusque, en se tournant vers le sud pour prendre les augures, avaient l'orient à leur gauche : *laeua prospera existimantur quoniam laeua parte mundi ortus est*, Plin. 2, 142 ; sens rare, sans doute archaïque et usité surtout en poésie. Substantivé : *laeua*, *-ae* f. (sc. *manus*) : la main gauche ; *laeuum*, *laeua* n. pl. « la gauche ». Ancien ; non roman ; mais irl. *laeb*. S'y rattachent l'adverbe *laeuōrsum* « à gauche » (cf. *dextrōrsum*), les noms propres *Laeuius*, *Laeuinus*, *Laeca* (?), *Laelius*.

Laeuus correspond exactement à gr. λαι(*F*)ός et à v. sl. *lěvŭ* ; même suffixe et même diphtongue à vocalisme « populaire » *a* que dans *scaeuus*. Les adjectifs signifiant « gauche » sont nombreux et se trouvent chacun dans peu de langues, à la différence de celui qui signifie « droit » (v. *dexter*). Ils sont, du reste, sujets à se renouveler. *Sinister* a un suffixe de comparatif comme ἀριστερός, osc.-ombr. *nertro-*, gr. νέρτερος. *Laetrum*, *laetrō(r)sum*, cités par Festus, ont subi l'influence de *dexter*, *sinister*, *dextrō(r)sum*, *sinistrō(r)sum*.

Le sens de « courbé vers la terre » indiqué par Servius, G. 3, 55 : *laeui* (sc. *boues*) *quorum cornua ad terram spectant* (par opposition à *licinī*), indique peut-être une parenté avec une racine **lēi-* « courber » ; pour le sens, cf. en dernier lieu Lane, Language, 11, 195.

***lagalōpex, -ecis** f. : nom d'un animal qu'on trouve dans Martial VII 87, 1, *aurita... lagalopece* ; transcription d'un mot grec *λαγαλώπηξ, formé comme χηναλώπηξ.

laganum, -ī n. (*lagana* f., Orib.) : beignet. Emprunt au gr. λάγανον, attesté depuis Hor., S. 1, 6, 115.

lagōīs, -īdis f. : nom d'un oiseau (Hor., Sat. 2, 2, 22), le lagopède? D'un gr. λαγωΐς, cf. λαγώπους.

lagōna, (*lagūna, lagoena, -gēna, -gaena, -cūna*), **-ae** f. : cruche de terre à large ventre. Sans doute emprunt au gr. ὁ et ἡ λάγῡνος, lui-même d'origine étrangère (la forme tardive λάγηνος semble influencée par le latin) ; attesté depuis Plaute. Forme mal fixée ; *lagoena* est sans doute un contrépel de *lagūna*, comme *goerus* de *gyrus*, dû à la difficulté de rendre l'upsilon : cf. *Antamoenidēs* = Ἀνταμυνίδης, *colaephium* et *colyphion* (Thes. ; v. L. Havet, MSL IV 410 ; Vendryes, *Intensité initiale*, p. 284, et, en dernier lieu, Niedermann, Emerita, XI, 1943, p. 271. Les inscriptions ont *lagōna* et *lagūna*. Passé en germanique : v. h. a. *lagella*, *Lägel*.

Dérivés : *lagūnāris* « en forme de bouteille » (Grom.) ; *lagūnāria*, *-ae* f., CIL VI 9488 ; *laguncula*, *-lāris*, tous tardifs.

lāicus, -a, -um : laïque. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. λαϊκός. Dérivé : *lāicālis* (vᵉ siècle). Roman, fr. *lai*. M. L. 4853 ; celtique : irl. *laech*, britt. *leic* ; et germanique : all. *Laie*.

***lalīsiō, -ōnis** m. : ânon sauvage. Mot africain d'après Pline, 8, 174.

lallō, -ās, -āre : « dire la, la », chanter pour endormir les enfants ; cf. CGL V 620, 47, *lallo est proprie quod agit femina in crepundiis*, et le scholiaste de Perse, 1, 16 ; correspond à gr. βαβάζω ; *lallus* m. (*lallum* n.), « id. (Aus.). Une glose donne aussi *lallare* : *lac trahere*. Des onomatopées de ce genre se trouvent dans gr. λάλος « bavard », lit. *lalúoti* « bégayer », etc. ; cf. M. L. 4860.

lāma, -ae f. : fondrière, flaque d'eau, bourbier ; mot rare, qu'on trouve dans Ennius, Hor. Ep. 1, 13, 10 et dans l'abrégé de Fest., P. F. 104, 15, et dont dérive sans doute *lāmātus*, malpropre (Gloss.). M. L. 4862.

Un mot pareil se trouve en baltique : lit. *lomà* (acc. sg. *lōmą*), lett. *lāma* « endroit bas dans un champ ». L'intonation de l'*o* lituanien indique que le mot ne serait pas ancien en baltique. La coïncidence, limitée au letto-lituanien, peut être fortuite.

***lamberō, -ās** : *-at, scindit ac laniat*, P. F. 105, 10. Un seul exemple dans Plt., Ps. 743, *meo ludo me lamberas*, de sens obscur (cf. *meo me lacessis ludo*, Poe. 296). On pourrait y voir un dérivé de *lambō*, du type *toleō*, *recuperō*, en face de *tollō*, *recipiō*, mais le sens ne semble pas s'y prêter. Le *lamberat* de Lucilius est équivoque ; v. le suivant.

lambō (*-biō* époque impériale), **-is, -bī** (rare, un exemple de plus-que-parfait dans Lucilius 585, *lamberat*, que, du reste, certains considèrent comme l'indicatif présent de *lamberō* ; *lambuī*, Vulg., d'après *sorbuī* ; *lampsī*, Ital.), **-bitum, -ere** : lécher (se dit d'abord du chien, = λείχω, *lingō*) ; puis de l'homme (= λάπτω), au figuré : caresser, effleurer, baigner. Ancien, usuel. Représenté en logoudorien et dans les langues hispaniques. M. L. 4865, suivant lequel certaines formes remontent peut-être à *lamberō*?

Dérivés : *lambitus*, *-ūs* m. ; *lambitō*, *-ās* ; *lambisco*, *-is* (tous trois rares et tardifs). Composés : *al-*, *dē-*, *ē-*, *prae-lambō*, tous rares et tardifs, où le préfixe ajoute au simple les nuances ordinaires ; uniquement de la langue écrite.

Présent à infixe nasal d'une racine expressive, attestée avec **-b-** dans v. angl. *lapian*, v. isl. *lepia* « laper », v. h. a. *laffan* « lécher », et avec **-ph-** (phonème expressif par lui-même) dans arm. *lap' em* « je lèche », gr. λαφύσσω et λάπτω ; cf. **lappāre**, M. L. 4905. Vocalisme *a* de type populaire. L'infixe nasal de *lambō* rappelle *lingō* ; on sait, d'ailleurs, que le latin a développé le type à infixe nasal. — En baltique et slave, il y a une racine parallèle avec *-k-* : lit. *làkti* « lécher » (en parlant d'animaux), serbe *lókati* « laper », etc. Cf. *labia*, *labra*?

lāmentum, -ī n. (usité au pluriel, d'où le féminin singulier *lāmenta* dans Pacuvius, R³ 175) : lamentation(s). Correspond à gr. θρῆνος. Ancien, usuel.

Dénominatif : *lāmentor*, *-āris* (et à basse époque *lāmentō*, panroman, sauf roumain, M. L. 4867) : se lamenter ; et ses dérivés : *lāmentātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-tābilis*, *-tārius* (Plt., Cap. 96 ; cf. *dotārius*, *manifestārius*), etc. ; *illāmentātus* (Vulg. = ἄκλαυστος, ἀπένθητος).

Pour le sens, *lāmentum*, qui est souvent analysé en **slā-men-to-m**, d'une racine **slā-* avec suffixe d'instrument, ne va qu'avec arm. *lam* « je pleure » (dont *l* initial peut reposer sur **kl-* ou **pl-* aussi bien que sur *l-*) et avec gr. λαίειν · φθέγγεσθαι (on a aussi λαήμεναι). Sur **slā-* « aboyer », v. *lātrāre*. D'autre part, l'irlandais a un représentant de **slē-* dans *liim* « je reproche, j'accuse » ; cf. got. *lailoun* « ἐλοιδόρησαν ». Ceci posé, on peut d'autant moins rien affirmer sur l'origine de lat. *lāmentum* que l'*ā* y peut résulter de quelque allongement compensatoire.

lamia, -ae f. : 1° vampire, ogresse, croquemitaine ; 2° poisson inconnu. Emprunt au gr. λάμια (depuis Lucilius). M. L. 4868. S'y rattache : *lamium*, *-ī* n. : ortie morte, ou ortie royale, nom vulgaire de la mercuriale annuelle (Plin.), ainsi désignée à cause de la forme de sa fleur.

lammina (*lāmina*, *lamna*), **-ae** f. : lame, feuille mince (généralement de métal, *l. plumbī*, *aes in lāminās tenuāre*, etc., *l. ardēns* ou simplement *l.* « lame rougie servant au supplice des esclaves », puis, par extension, tout objet plat et mince : pièce de monnaie (ainsi nommée de la barre de métal à monnayer), cartilage de l'oreille (cf. *la⟨n⟩na*, λοβὸς ὠτίου, Gloss. Philox.), ruban, etc. Depuis Plt. et Cat. ; technique, usuel. Les formes romanes remontent à *lamina* et *lamna*. M. L. 4869. Celtique : irl. *lann*, britt. *lafn*.

Dérivés : *lāmella*, M. L. 4866, et germanique : m. h. a. *lāmel*, etc. ; *lāmellula* ; *lamnula* (latin ecclésiastique) ; *lāminōsus*, *lamnicus*, tardifs.

Terme technique, d'origine obscure ; sans doute emprunté.

lampadiō, -ōnis (*lappaio*, *lapatio*, Gloss.)m. : oignon (Orib.). Sans rapport visible avec *lapathum* « petite oseille », malgré A. Thomas, Mél. L. Havet, 515 sqq. ; v. André, *Lex.*, s. u.

lampāgō, -inis f. : saxifrage (Pseud.-Apul. 98, 9). Cf. *lappāgō*? Même variation *mp/p* que dans *sābūcus*, *samūcus*, *gibbus* et *gimbus*, etc.

Mots populaires de forme incertaine.

lampas, -adis f. : emprunt au gr. λαμπάς ; dans la langue vulgaire, *lampada*, *-ae* d'après le type grec issu de l'accusatif populaire τὴν λαμπάδαν : lampe. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4870 ; irl. *lampa*.

Dérivés et composés tardifs : *lampadārius*, porteur de torche ou de lampe (Suétone dit *seruus praelucens*) ; *lampadifera*, CIL VIII 8, 993. Sur λάμπω a été bâti directement *lampō*, *-ās*, d'où *lampābilis* (Cassiod.).

Les noms grecs de la « lampe » ont aussi été empruntés par l'iranien (arm. *lambar* a passé par un intermédiaire iranien). Cf. *lanterna*.

***lampr(a)eda** (*lampetra*? et *lampridа*, Anthimus, avec var. *naupreda*, *nauprida*), **-ae** f. : = μύραινα (CGL III 570, 36, et V 621, 25). Panroman, sauf roumain, M. L. 4873 ; et germanique : v. h. a. *lempfrida* « Lamprete ». V. A. Thomas, Romania 35, 185, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. 30, 724. Mot gaulois?

lāna, -ae f. : laine. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 4875.

Dérivés : *lāneus* « de laine », M. L. 4888 ; *lānāris*, Varr. (*l. pecus*) et *lānārius* : *l. herba* « herbe à foulon, saponaire » ; subst. *lānārius*, *-a* : ouvrier, ouvrière en laine, M. L. 4876 ; irl. *lainner* ; *lānāria* : manufacture de laine ; *lānātus* : laineux (*uirga lānāta*, attribut du *flāmen Diālis*), d'où *lānō* : ἐριοφορέω, Gloss. ; *lānestris* (tardif, Vopiscus) formé comme *terrestris*, cf. peut-être *lānerum*, s. u. *lauerum* ; *lānicius* : qui a une toison (tardif, Arnobe) ; *lānōsus*, M. L. 4895, et ses dérivés ; *lānitium* n. (et *lānitia*, *-tiēs* f.) : lainage, toison (cf. *caluus/caluitium*) ; *lānūgō* : duvet, poil follet (cf. *aerūgō*, *ferrūgō*) ; *lānūginōsus* : duveté ; *lānula* (Cels.).

Composés : *lānificus*, *-ficium*, M. L. 4893 ; *lānifex* (Fronton) ; *lānifer*, *-ger* ; *-lūtor* (Gloss.) = ἐριοπλύτης ; *lānipenāēns*, *-pendius*, *-dium* (cf. *pēnsum*), *lānipes*, *lānoculus* : *qui lana tegit oculi uitium*, P. F. 105, 18 ; *lānicutis* (Laber.) ; *lānifricārius*, CIL IV 1190.

L'abondance des adjectifs et composés montre l'importance de la laine dans la vie domestique ancienne.

Répond à skr. *ūrṇā*, av. *varnā-*, v. sl. *vlŭna* (*s. vŭna*), lit. *vilna*, got. *wulla*, all. *Wolle* (même sens) et repose sur **wl̥nā*, **wel̥ə-nā*. Le dérivé en *-es-* supposé par *lānestris* et peut-être *lanerum* (v. *lauerum*) se retrouve en grec : dor. λᾶνος, ion.-att. λῆνος (mot poétique). Le mot celtique, irl. *olann*, gall. *gwlan*, a une structure différente. — Sans doute apparenté à lat. *uellus* (de **wel-no-s*), v. ce mot. — Pour l'élevage du « mouton » en indo-européen, v. *ouis*, *ariēs*, *agnus*.

lancea, -ae f. : lance. Mot étranger, espagnol d'après Varron ap. Gell. 15, 30, grec d'après Festus, qui rapproche le gr. λόγχη, P. F. 105, 17. Les deux mots peuvent provenir indépendamment d'une même langue, peut-être le celtique, l'arme étant attribuée aux Gaulois par Sisenna, cf. Non. 556, 8, et aux Galates par Diod. 5, 30, 4 ; cf. m. irl. *do lécim* « muttō »? Ancien. Panroman, sauf roumain. M. L. 4878 ; gr. mod. λαγκία, v. sl. *lǫšta*. L'all. *Lanze* vient du français.

Dérivés (tardifs) : *lanceātus* : en forme de lance ; *lanceō*, *-ās* (Tert.), conservé dans les langues romanes, M. L. 4879 ; *lanceola* (Apul.), M. L. 4883 ; *lanceolātus* : lancéolé ; *lanceārius* ; *lanciārius* : lancier (Amm., Cass.), M. L. 4880 ; *lanceātor* (tardif).

L'arme était étrangère aux Romains à l'origine ; c'est après qu'elle a été adoptée par eux que les dérivés du

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

mot se sont peu à peu créés. *Cateia, gaesum, mataris* semblent être aussi d'origine gauloise.

lancinō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : mettre en pièces, déchirer (sens physique et moral). Premier exemple, semble-t-il, dans Catulle ; évité par la prose classique ; reparaît dans la latinité impériale (Sén., Plin., Arn.) ; rare. La forme usuelle et classique est *lacerō* ; ni *lancinō* ni *lacerō* ne sont romans (cf., au contraire, *laniō*).

Dérivés : *lancinātiō* (Sén.) ; *lancinātor* (Prud.). V. *lacer*.

landīca, -ae f. : clitoris. Le mot ne figure que dans les Priapées, les inscriptions et dans les gloses, où il est traduit par ἐσχαράδιν, mais devait être usité dans la langue populaire, comme on le voit par l'allusion que Cicéron fait à ce mot, Fam. 9, 22, 2, à propos des équivoques obscènes : *Memini in senatu disertum consularem ita eloqui* : « *Hanc culpam maiorem an illam dicam?* » *Potuit obscenius?* M. L. 4886 (anc. fr. *landie*).

***langa, -ae** f. (*langūrus, -ī* m.) : lézard, dont l'urine passait pour formé en se solidifiant l'ambre appelé *langūrium*, ou aussi *lyncurium* (de *lynx*) ; cf. Plin. 37, 34. Mot étranger, peut-être celtique.

languēō, -ēs, -uī, (*lanxī*, tardif), **-ēre** : languir, être alangui, affaissé. Ancien (Lucil.), usuel, classique. M. L. 4889 : ***languīre***.

Formes nominales et dérivés : *languor* : langueur (depuis Plt., classique), M. L. 4891 ; *languidus* : languissant, M. L. 4890 ; *languidulus* ; *languēdō* (Gloss., cf. *torpēdō*) ; *languitās* ; *languētūdō* (cf. *hebētūdō*) ; *languēscō, -is* : s'alanguir ; *languēfaciō* (Cic., Leg. 2, 15, 38, *incitare languentes et languefacere excitatos*) ; *languificus* (Quint. Curt.) ; *ēlangueō, ēlanguēscō, ēlanguidus* : formes renforcées à l'aide du préverbe *ē-* qui appartiennent à la latinité impériale. — Les formes romanes de caractère « populaire » sont rares (roumain, macédonien, logoudorien).

La racine, qui comporte sans doute un *s-* initial, ***slag-***, paraît être la même que celle de *laxus* (v. ce mot). Le grec en a, semble-t-il, des formes à infixe nasal expressif dans des dérivés : λάγγων « traînard », λαγγάζω « je me relâche, je me détache », peut-être λαγγεύει· φεύγει (Hes.). Outre λαγγεύει, il y a un élargissement *-u-* dans v. isl. ***sløkkua*** « s'éteindre ». Groupe de type populaire.

laniō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : déchirer, mettre en pièces. Usuel, classique. S'emploie au sens concret, puis, dans la langue impériale, au sens figuré. M. L. 4892 ; les représentants de *laniāre* ont dans certaines langues romanes le sens de « se lamenter », par suite de l'habitude rituelle qu'avaient les anciens, surtout les femmes, de se déchirer la poitrine ou les bras, ou de s'arracher les cheveux pour manifester leur douleur. Cf., pour le développement du sens, *plangere*.

Formes nominales et dérivés : *laniō, -ōnis* m. (tardif) ; *lanius* m. (déjà dans Plt.) : découpeur, boucher, victimaire ; *laniolum* n. : petite boucherie (Fulg.) ; *laniēnus* : de boucher, *-a taberna* (Varr.), d'où *laniēna, -ae* f. (déjà dans Plt. ; peut-être antérieur à *laniēnus*, et de suffixe étrusque?) : boucherie.

laniārius, -a, -um ; *laniārius* m. ; *laniārium* (cf. *carnārium*) ; *laniōnius* ; *laniātor, -tōrium, -tūra* (Gloss.) = μακελλάριος,, μακελλεῖον, κρεωπωλεῖον ; *laniolum* (Fulg.) ; *laniātus, -ūs* m. ; *-tiō, -mentum* (Aug.) ; *dilāniō* (v. ce mot) : déchirer.

Le sens ancien est « déchirer » (avec les ongles, les griffes, les dents) ; il est évident que *laniō* ne peut être le dénominatif du substantif *lanius* attesté seulement avec le sens secondaire de « découpeur, boucher ». *Lanius* doit être un postverbal de *laniō*, comme *incubus* de *incubō*, etc. ; un adjectif ***lanius*** « décharné » est supposé par le logoudorien *landzu* « maigre » ; cf. M. L. 4894.

V. *lanista*.

lanista (*lanistra*, Gloss.), **-ae** m. : maître de gladiateurs. Terme technique employé par Cicéron, souvent avec une nuance injurieuse.

Dérivés : *lanisticius* (Pétr.) : de gladiateurs (cf. *artopta, artopticius*) ; *lanistātūra* (Lex Iulia Munic. l. 123) : profession de *lanista*, d'après *gladiātūra* (Tac.) ; *quaestūra*, etc.

Mot étrusque, d'après Isid. 10, 159. La formation en *-a*, de caractère populaire, appuie cette indication (cf. *laniēna, uerna*, etc.). *Lani* est un nom propre étrusque. Rappelle, toutefois, le type *danista*. Le groupe est peut-être à rapprocher de *laniō*, etc. V. F. Muller, *Alb. Wört.*, p. 228, et Herbig, IF 37, 165 ; mais aussi B. Hofmann, Idg. Jb. 7, 3.

la(n)na : v. *lāmina*.

lanterna (et *laterna*, par étymologie populaire qui rapproche le mot de *lateō* ; *lancterna*, Itala), **-ae** f. : lanterne. Emprunt à gr. λαμπτήρ, déjà dans Plt. Panroman, sauf roumain. M. L. 4896 ; et m. h. a. *Latern*. La forme en *-erna* indique peut-être un intermédiaire étrusque ; cf. *cisterna, nassiterna*, etc. V. *lŭcerna* sous *lux*. Dérivé : *lanternārius*.

Le mot λαμπτήρ a aussi été emprunté par le moyen iranien (*lamtēr* en pehlvi de Tourfan). Cf. *lampas*.

lānūgō : v. *lāna*, et André, *Lex.*, s. u.

lanx, -cis (abl. *lance*, d'après Varr., L. L. 10, 62) f. : plat, plateau (circulaire ou rectangulaire). Ancien (cf. la vieille procédure *lance et līcī*), technique, non roman. En particulier « plateau de balance », d'où *bilanx* f. « à deux plateaux, balance », qui a remplacé le nom ancien *lībra* ; M. L. 1103. Diminutifs : *lancula*, Vitr. (cf. *langula* avec *g* d'après *lingō*? Varr., L. L. 5, 120) ; *lancla*, Gloss. ; *lancicula* « petite balance » (Arn.) ; ***lanceola***, M. L. 4882 ; *lancella* (St Aug.), M. L. 4881.

Rappelle gr. λέκος (chez Hipponax), λεκίς (chez Epicharme), λεκάνη (en attique). Emprunt à un mot méditerranéen d'où viendrait, d'autre part, le mot latin?

Le mot n'a pas un aspect latin.

***laparis** : nom d'un insecte (Polem. Sil.). Tardif ; d'après Niedermann, corruption de λαμπυρίς (on a dans les Gl. *lapiris*).

lapathum, -ī n. (*-thus, -thium*) : petite oseille purgative. Gr. λάπαθος (-θον). Depuis Lucil. Roman. M. L. 4897. V. *rumex*.

lapis, -idis (abl. *lapī* dans Enn.) m. (f. dans Enn.) : 1° pierre ; et tout objet en pierre ou qui rappelle la pierre : « borne milliaire ou frontière », « monument funèbre, statue », « homme stupide » ; 2° pierre précieuse. Ancien ; cf. l'ancienne formule citée par P. F. 102, 11, usuel. Terme général, souvent précisé par une épithète : *l. harēnaceus* (*-nōsus*), *l. sectilis, l. uīuus, l. Albānus, Gabīnus, Tiburtīnus*, etc. A subi à basse époque la concurrence de *petra*, qui l'a supplanté dans presque toutes les langues romanes. M. L. 4901.

Dérivés et composés : *lapidō, -ās* : 1° lapider, jeter des pierres à ; 2° impersonnel : il tombe des pierres. M. L. 4898 ; gall. *labyddio* (mot savant) ; *lapidātiō, -tor* ; *lapidāmen* (Gl.) ; *dīlapidō* : 1° joncher ou cribler de pierres (sens rare ; Colum. 10, 330, *Iuppiter... grandine dilapidans hominumque boumque labores*) ; 2° dilapider, gaspiller. Sens sans doute familier (un exemple dans Tér., Ph. 897 ; repris seulement à très basse époque et surtout dans la langue de l'Église), M. L. 2642 a ; cf. *dīlacerō* ; *ēlapidātus* : nettoyé de pierres (Plin.) ; *lapidēscō, -is* : se changer en pierre (Plin.) ; *lapideus* : de pierre (cf. *lapidius*, M. L. 4899) ; *lapidōsus* : pierreux, *-sitās* ; *lapidārius* (*-ris*) : de pierre, chargé de pierres, gravé dans la pierre (*-ae litterae*) ; *lapidārius* (*-ris*) m. : lapidaire ; *lapicula* ; *lapisculus* ; *lapillus* m. : petite pierre, caillou, conservé dans les dialectes italiens méridionaux, M. L. 4900 ; *lapillēscō* (*-īscō*) (Tert.) ; *lapillulus*, etc.

Composés : *lapi-cīda* : tailleur de pierres ; *lapicīdīnae* (*lapidicīnae*, avec métathèse, favorisée par l'influence des mots en *-cen, -cina, -cinium*, du type *tībī-cen, -cina, -cinium*) : carrière de pierres ; *lapidicīnārius* ; *lapidicaesor* (Inscr.) ; *lapidifer* (Ps.-Aug.).

On rapproche ombr. vapeř-e « lapide, sellā », etc. Pas d'autre rapprochement, car gr. λεπάς « rocher nu » est suspect d'appartenir à la famille de λέπω et, en tout cas, loin pour le sens. Sur le celtique, v. J. Loth, Rev. Celt., 44, 293. — Les noms de la « pierre » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre (v. *saxum*).

lapistrus : v. *rapum*.

***lapit** : *dolore afficit*, P. F. 105, 21. Étymologie populaire dans Non. 23, 7, *obdurefacit, lapidem facit. Pacuuius Periboea* (276) : *lapit cor cura, aerumna cor confit*. Sans autre exemple.

lappa, -ae f. : bardane, gratteron, etc. Depuis Vg. Panroman. M. L. 4903 ; cf. Joret, Rev. Phil., 37, 241-250. Terme général, précisé par différentes épithètes : *l. boāria, canāria*, etc. ; v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés : *lappāceus* : qui ressemble à la bardane, *-um*, M. L. 4904 ; *lappula* ; *lappella* « langue de chien » ; *lappāgō* (*lampāgō*, cf. *sābūcus* et *sambūcus*) : même sens (Isid., Gl.) ; v. Sofer, p. 5 et 169. Mot en *-āgō*.

Mot de type populaire à vocalisme *a* et à géminée expressive (cf. *lacca*). Évoque *lippus* « collant » ; mais l'*a* de *lappa* ne se concilie pas avec l'*i* de l'adjectif.

lapsō : v. ***lāb-** /**lāb-***.

laquear, -ris n. (neutre de l'adjectif *laqueāris*, usité surtout au pluriel *laqueāria*) : plafond à caissons, lambris. Même sens que *lacūnar*. Il semble y avoir eu rencontre de *lacus* et *laqueus*. Le Servius auctus, Ae. 1, 726, atteste qu'à côté de *laquear, laqueātus* on trouve les graphies *lacuar, lacuātus* (cf. *Sublaqueum*). Mais il n'y a pas de raison décisive d'admettre que *laquear, laqueātus* proviennent de *lacus* : le plafond à caissons a pu se dire *laquear* par assimilation aux mailles d'un filet ou à la boucle d'un nœud coulant (*laqueus*) ; il y aurait là une autre image que dans *lacūnar*. Pour la formation, cf. *alueus/aluear(e)*.

Dérivé : *laqueārius* m. : 1° lambrisseur ; 2° gladiateur armé du *laqueus*.

laqueus, -ī m. : lac, lacet, nœud coulant. Terme de chasse ; employé ensuite au sens figuré « piège, trappe ». Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 4909.

Dérivés et composés : *laquear* (v. ce mot) ; *laqueō, -ās* : prendre aux lacs (époque impériale ; surtout au participe *laqueātus*), M. L. 4907 (fr. *lacer*, etc.), et *ablaqueō*, terme technique de la langue rustique « déchausser un arbre », *ablaqueātiō* (forme contestée) ; certains préfèrent lire *ablacuō* (attesté dans Varr., R. R. 1, 29, 1) et en faire un composé dénominatif de *lacus* « fosse », mais il ne semble pas que *lacus* ait jamais formé de verbe, et, du reste, la composition serait bizarre ; enfin, le texte de Pall. 2, 1, *ablaqueandae sunt uites, quod Itali excodicare appellant*, exclut la dérivation de *lacus* : *ēlaqueō* « dégager du piège » (tardif, d'après *expediō*?) ; *inlaqueō* : enlacer ; *inlaqueātus* : *-m alii pro uincto utuntur, alii pro soluto*, P. F. 100, 19 ; ***laqueolus**, M. L. 4908.

Terme technique qui est sans doute emprunté, comme beaucoup de mots en *-eus*. Étrusque? La parenté avec *lāx, laciō* ne se justifie guère.

Lār, Lāris usité également au pluriel **Lārēs, -um, -ium** (ancien *Lasēs*? ; cf. Varr., L. L. VI, 2, et le *Lases* du Carmen Fr. Aru. ; toutefois, les formes étrusques n'ont pas l'*s*) m. : Lare(s), esprits tutélaires, considérés comme les âmes des morts, chargés de protéger la maison (*Larēs familiārēs* ou *Lār familiāris*), la cité, les rues, etc. ; par métonymie, le foyer lui-même, M. L. 4910.

Dérivés : *Larālia, -ium* « fête des Lares » ; *Larārium* « sanctuaire des Lares » ; hybride tardif : *Larophorum*.

Les *Larēs* semblent avoir été, à l'origine, des divinités infernales, ou plutôt des « esprits » infernaux, qui poursuivaient les vivants et qui furent transformés par la suite en divinités tutélaires ; cf. P. F. 273, 7, *pilae et effigies uiriles et muliebres ex lana Conpitalibus suspendebantur in conpitis, quod hunc diem festum esse deorum inferorum, quos uocant Lares, putarent, quibus tot pilae quot capita seruorum, tot effigies quot essent liberi ponebantur, ut uiuis parcerent, et essent his pilis et simulacris contenti*. Ce sens originel rend probable la parenté avec *lārua* (trisyllabe dans Plaute) « esprit des morts qui poursuit les vivants, spectre, fantôme ». *Lārua* rappelle par le suffixe *Menerua, Minerua*, qui semble bien emprunté à l'étrusque *Menrua*. *Lār, lārua* peuvent avoir la même origine : on sait l'importance du culte des morts et des divinités infernales dans la religion étrusque. V. Ribezzo, Etrusco-Lat. *Lar, Lara, Larunda*, Riv. Ind. Gr. It., 1937, p. 156. A *Lār* se rattachent sans doute *Lāra* « *māter Larum* » identique à *Māmia, Lārunda*, que Varron dérive du « sabin », L. L. 5, 74, et qui a une finale étrusque ; cf. étr. *Laran, Laruns*, nom de divi-

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

nité. Cf. aussi *Lārtius* ; *Lārōnius* ; *Lārentia* ; *Lārentālia* : *coniugis Faustuli, nutricis Remi et Romuli, Larentiae festa*, P. F. 106, 1 ; *Lārentīnae diēs*, Varr., L. L. 6, 25. La quantité de l'*a* fait difficulté.

largus, -a, -um (*ā* CIL VI 32521 b 2) : abondant ; qui jaillit en abondance (se dit surtout des sources, des fleuves, etc. ; sens qu'on retrouve aussi dans *largītiō*, cf. Cic., Off. 2, 15, 52, LARGITIO *quae fit ex re familiari* FONTEM *ipsum benignitatis* EXHAVRIT ; et *largiusculus* : *l. haustus*, Sol. 7, 4) ; d'où « qui donne en abondance, généreux, large » (au sens moral ; dans le sens physique, le latin dit *lātus* ; *largus* a supplanté *lātus* grâce à l'appui de *longus*, avec lequel il formait couple par l'identité de la finale ; d'où *largāre* = *laxāre*, Orib., et **allargō*, M. L. 352) ; *largātus*. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 4912. Emprunté également en gallois *llara*, *llari* « mītis, mānsuētus » ; et en bret. *lary-* « généreux ».

C'est le sens de « généreux, qui répand des largesses » qui a persisté dans les dérivés : *largiter* (*largē*) ; *largītus*, adverbe (Afr.) ; *largītās* ; *largītūdō* ; *largiusculus* (Solin) ; *largior*, *-īris* (comme *blandior* de *blandus*) ; *largītiō*, *-tor*, *-tiōnālis* ; *largīmentum* (Fulg.) ; *dīlargior* (Caton) ; *ēlargior*, d'après *effundō* (époque impériale).

Composés, rares et poétiques : *praelargus* ; *largi-ficus*, *-fluus*, *-loquus* (Plt.).

Aucun correspondant sûr. On ne cite plus l'ingénieux rapprochement avec skr. *dīrghás*, v. sl. *dlŭgŭ* « long » et lat. *indulgeō* qu'a pourtant rendu plausible L. Havet, MSL 6, 353 sqq.

lāridum, lārdum, -ī n. (*lārida* sc. *carō*, Cod. Theod. 8, 4, 17) : lard. Ancien (Plt., Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 4915.

Dérivé : *lārdārius* « charcutier », CIL XII 4483. Pas d'étymologie.

larix, -icis f. et m. : mélèze (Vitr.). M. L. 4916, et **melix*, 5481 a ; passé en germanique : v. h. a. *lericha* « Lärche », et en celtique : irl. *learóg*.

Dérivés : *larictum*, *-ī* n., M. L. 4914 ; *lariceus* ; *laricātum* : résine de mélèze, M. L. 4913 ; *larignus* et *Larignum*.

Aucun correspondant sûr. Les mots celtiques comme m. irl. *dair* désignent un autre arbre, le chêne. Sans doute mot d'emprunt (celtique ? ; cf. Brüch, IF 41, 377 ; ou plutôt « alpestre », comme *camox*, etc. ; n'est guère connu que dans les Alpes. Cf. *salix*. V. Vitruve, 2, 9, 1, et Jud, Arch. f. d. St. d. n. Spr., 121, 95 sqq.

***lar(s), -tis** m. : chef militaire. Mot étrusque? Cf. étr. *larθ* (nom propre).

lārua, -ae (*lārŭa*, trisyllabe chez les archaïques) f. : esprit des morts qui poursuit les vivants, d'où *lāruātus* : *-i, furiosi et mente moti, quasi laruis exterriti*, P. F. 106, 5 ; fantôme, spectre. Attesté depuis Plaute. Sens dérivé : « épouvantail » et « masque » (en tant que représentation des vivants). Comme ces fantômes, dans la croyance populaire, n'avaient du corps que le squelette, *lārua* a désigné aussi un pantin en forme de squelette (Pétr. 34, 8). Adjectifs : *lāruālis* (époque impériale) « spectral, squelettique » et *larueus* (Ven. Fort.), *laruea*. De *lāruātus*, seule forme attestée à date ancienne (Plt., joint à *cerrītus*), ont été tirés à basse époque un verbe *lāruō*, *-ās* (Apul., Firm.) et un adjectif *lāruāticus* (d'après *lūnāticus*).

V. *Lār*. Sur fr. *larve*, v. Benveniste, Le français moderne, 1955, p. 5 sqq.

lasanum, -ī n. (*-nus*, Pétr., comme *catinus*) : marmite, pot (de chambre), etc. Emprunt au gr. λάσανον, attesté depuis Hor.

Dérivé : **lasania* > it. *lasagna*, M. L. 4917.

lascīuus, -a, -um : folâtre, joueur, pétulant. Se dit des animaux, des enfants : *-a capra*, *puella* (Vg.). De là « provoquant, agaçant » (cf. *petulāns*, *procāx*), et par suite « qui provoque le désir, lascif, licencieux » (se dit des personnes et des choses : *lasciuum femur*, Ov.). Même développement de sens dans *lascīuitās* (tardif) ; *lascīuulus* (Laev.) ; *lascīuē*, *-uiter* ; *lascīuiō*, *-īs* et *lascīuia* (déjà dans Plt. et Pac.) ; *lascīuiōsus* (cf. *licentiosus*). *Lascīuus* rappelle *nocīuus*/*noceō* ; *uacīuus*/*uacō*, et les adjectifs en *-ko-*, du type *uascus*, *cascus*, *luscus*, etc. Ancien, classique, non roman.

Dérivé complexe et expressif. On rapproche des mots différents du mot latin et divergents entre eux : gr. λαίομαι « je désire vivement », λάστη · πόρνη (Hes.), ληνίς « bacchante », got. *lustus* « envie », v. sl. *laska* « flatterie », r. *lásyj* « désireux », skr. *lásati* « il joue » ; *lālasaḥ* « désireux » (mot populaire entré dans la langue savante comme on le voit par *l* ; tout le groupe est « populaire »).

lāser (*lāser* seulement dans Marcellus), **-ris** n. (*laser*, *lasar*, forme de basse époque, et *laseris*, *lasaris*) : suc provenant du silphium. *Lāser* semble une forme abrégée de *lasserpīcium*, *lāserpīcium* (faite sur le modèle de *cicer*, *piper*, *siser*, etc.) ; *lasar* rappelle *ānsar*, *passar*. *Lasserpīcium* est issu de *lac* + *serpīcium* (*sirpīcium* ; *lac sirpīcum* dans Solin 27, 49), adjectif dérivé de *sirpe* (cf. *rāpīcius* de *rāpum*), correspondant latino-étrusque de gr. σίλφιον. Le composé, ayant cessé d'être compris, a fini par désigner la plante elle-même ; cf. Plin. 19, 38, *laserpīcium quod Graeci* σίλφιον *uocant, cuius sucum uocant laser*.

Dérivé : *lāserātum* (*lāsa-*) : sauce au laser.

lāserpīcium (*lasser-*), **-ī** n. : v. le précédent ; *lāserpīcifer* (Catulle = σιλφιοφόρος) ; *lāserpīciārius* (Pétr.).

lassus, -a, -um : las. Le sens ancien est peut-être « qui s'incline, qui tombe en avant » ; cf. Vg., Ae. 9, 436, *lassoue papauera collo*.

L'adjectif est déjà dans Plaute, mais semble évité par les puristes, qui lui préfèrent *fessus* ; il n'est ni dans Cicéron ni dans César ; cependant, ceux-ci emploient *lassitūdō*. *Lassō*, *-ās* ne semble pas attesté avant l'époque impériale, quoique Plaute ait déjà *dēlassātus*, Asin. 872 (cf. *dēfessus*) ; *lassēscō*, *ēlassēscō* apparaissent dans Pline ; Catulle a *lassulus* ; Rufin, *lassābundus*. Les langues romanes ont gardé *lassus* et *lassāre*. M. L. 4920-4921 (panromans, sauf roumain).

On rapproche le groupe germanique de got. *letan* « laisser », *lats* « ὀκνηρός », v. isl. *lǫskr* « mou, lâche » ; sans doute gr. ληδεῖν · κοπιᾶν, κεκμηκέναι (Hes.), ληδήσας · κεκμηκώς, κοπιάσας (id.) ; peut-être lit. *lėnas* « lent, tranquille », v. sl. *lěnŭ* « paresseux » (lat. *lēnis* est loin pour le sens), tous rapprochements douteux parce que d'autres mots indiquent une racine **lē-*. Cf. peut-être *laedō* : *lassus* serait à *laedō* comme *cassus* à *caedō*. Sur *lassus*, v. M. L. 4918. Le vocalisme *a* et la géminée expressive indiquent une forme populaire.

lātāna, -ae f. : sorte de navire (transportant du grain). Vit. Caes. Arel. 2, 9 (8), p. 487, 18 (?).

lateō, -ēs, -uī, -ēre : être caché. S'emploie absolument ou avec un complément au datif ou à l'accusatif : demeurer caché à, échapper à, être inconnu à ; cf. *fallō*. Ancien (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés : *latēbra* (avec *ē*, parfois *latĕbra* d'après la fausse analogie de *tenebrae*, où l'*e* est bref de nature, mais où il y a quelquefois longue « par position ») f. : cachette, souvent au pluriel, plus ancien que le singulier. Fréquemment joint à *tenebrae*, cf. Plt., Poe. 834-835, *itaque in totis aedibus/tenebrae, latebrae* ; Cic., Sest. 4, 9 ; *latēbrōsus*, *latēbricola* (Plt.) ; *latēbrātim* (Gl.) ; *latēbrō*, *-ās* (Greg. Tur.) ; *latibulum* : retraite, tanière, et *latibulor* (*-lō*) (archaïque) ; *latitō*, *-ās* : se cacher, faire défaut ; *latēscō* (rare ; Cic., Arat. 385) ; *dē-* et *ob-lītēscō*, tous deux classiques, mais peu employés à l'époque impériale ; *latex*, *-icis* m. : cachette (Commod., Apol. 174), formé sur *lateō*, d'après *uertex*, *uertō*. — Ce groupe de mots indique un état ; l'acte correspondant est exprimé par *oc-culere*, *cēlāre* ; l'adjectif en *-tus* est donc *occultus*. Du reste, on recourt au participe présent *latēns* (cf. *patēns* en face de *pateō*).

Latēre s'oppose à *patēre* et *latibulum* est formé comme *patibulum*.

Si l'on admettait que i.-e. **th* est toujours représenté par gr. τ, comme dans certains exemples clairs (πλατύς, etc.), le rapprochement avec gr. λανθάνω « je suis caché », λαθρός « caché » et dor. λᾶθω (ion. λήθω), qui est évident, supposerait que -θ- grec est un élargissement et que lat. *lateō* serait formé comme *fateor* en face de *fārī*. Du reste, le grec a λῆτο, λήιτο · ἐπελάθετο (Hes.), d'où il résulterait que la dentale est un élargissement dont les formes peuvent être diverses. Mais le -t- expressif semble représenté par gr. θ dans certains cas. Dès lors, lat. *lat-* pourrait répondre exactement à gr. λαθ-. Cf. Benveniste, *Formation des noms en indo-européen*, p. 192. Les autres rapprochements proposés, comme celui de v. isl. *lómr* « tromperie », sont en l'air.

later, -eris m. : brique faite de terre, crue ou cuite (*crūdus*, *coctilis*). Même sens que gr. πλίνθος. Ancien (Caton, Plt.) ; technique. M. L. 4924 ; irl. *later*.

Dérivés : *laterculus* : briquette et gâteau de cette forme ; et, par analogie également de forme, *latercu-lum* n. : registre (latin impérial) ; ou autre nom de la jusquiame (Ps.-Apul. 4, 25) ; *laterculēnsis* ; *laterārius*, d'où *laterāria* f. « briqueterie » ; *laterīcius* « bâti en briques » (cf. *caementīcius*), M. L. 4925 a (avec influence de *latus*?) ; *Laterānus* ; *laterīna* (cf. *figlīna*) (Vert.) ; et sans doute *Laterēnsis*.

Terme technique sans étymologie.

laterītāna (*-tiāna*) n. pl. : (*pira*) sorte de poires, sans doute originaires de *Laterium*, en Arpinum. Cf. *Laterētānus* de *Laterēnsis*, *Abellāna* sous *Abella*. On le dérive aussi du nom d'homme *Laterius*.

latex, -icis m. (f. dans Accius) : *profluens aqua dicitur. Vtimur tamen hoc uocabulo et in uino*, P. F. 105, 23. Terme presque uniquement poétique et noble. Lucrèce l'emploie pour désigner toute espèce de liquide, *absinthi laticem*, 1, 941 ; *liquoris uitigeni laticem*, 5, 15 ; *laticum frugumque cupido*, 4, 1093. Pas de dérivés ; non roman.

Latex est généralement considéré comme un emprunt au gr. λάταξ « reste de vin qu'on jette au jeu de cottabe » (cf. Boisacq, s. u.). Mais on ne s'explique pas comment aurait pu se faire le passage du sens précis et technique du mot grec au sens très général du mot latin.

***latiārius** (CIL VIII 19994) : épithète de sens obscur, appliquée peut-être à un gladiateur (?). Cf. *latiāriter* « en latin » (Mart. Cap., Sid.)?

latīnus, -a, -um : latin. Adjectif dérivé de *Latium* (à côté de *Latiālis*, *-ris*, épithète de Jupiter). De là *latīnitās* défini *quae sermonem purum conseruat, ab omni uitio remotum ; uitia in sermone, quominus is latinus sit, duo possunt esse, soloecismus et barbarismus*, Rhet. Her. 4, 12, 17. *Latīnus*, *latīnē*, *latīnitās* se sont ainsi opposés à *barbarus*, et *latīnē* a pris le sens de « en bon latin, en bonne langue » ; cf. le développement roman. M. L. 4927 ; et celtique : irl. *laiten*, *laitnoir* ; britt. *ladin*. Nom propre : *Latīnius*. Dérivés bas latins : *latīnō*, *-ās* et *lātīnizō*, *-ās* (d'après *graecizō*). Quant à *Latium*, l'étymologie en est inconnue.

***lātitāuerunt** : *Cato posuit pro saepe tulerunt*, P. F. 108, 20. Suppose un fréquentatif **lātitō*, dérivé de *lātum* supin de *ferō*. Forme unique.

Lātōna, -ae f. : Latone, mère de Diane. Emprunt latinisé au grec dorien Λᾱτώ, cf. *Artemōna* (Plt.) = Ἀρτεμώ, avec influence de *Bellōna*, *matrōna*? Toutefois, un intermédiaire étrusque n'est pas impossible ; cf. Eva Fiesel, *Namen d. Griech. Mythos im Etrusk.*, p. 73.

-lātor : v. *ferō*.

lātrīna : v. *lauō*.

latrō, -ōnis m. : soldat mercenaire grec, fantassin (seul sens attesté dans Plt.) ; par suite (à l'époque classique), brigand, voleur de grand chemin ; pion (au jeu de dames ; dit aussi *latrunculus*). Sans doute formé sur *praedō* auquel il est joint, par exemple Dig. 50, 16, 118, *hostes hi sunt qui nobis, aut quibus nos publice bellum decreuimus ; ceteri latrones aut praedones sunt*. Formation populaire et péjorative en *-ō*, *-ōnis* (l'hypothèse d'un emprunt direct à un gr. *λάτρων non attesté, formulée par M. Leumann, Gnomon 13 (1937), p. 30, est inutile et indémontrable). Ancien, classique. Conservé avec le sens de « larron » en roman. M. L. 4931 (panroman, sauf roumain) et 4932, *latrocinium*, *Einf.*[3], p. 177 ; et en celtique : irl. *lator*, *latrann* ; britt. *lleidr*.

Les anciens avaient déjà reconnu dans *latrō* un mot appartenant au groupe de gr. λάτρον, λατρεύς, λατρεύω. Mais l'étymologie populaire l'a rapproché en même temps de *latus*, *-eris* et de *lateō* ; cf. Varr., L. L. 7, 52, *latrones dicti ab latere, qui circum latera erant regi atque ad latera habebant ferrum, quos postea a stipatione stipatores appellarunt, et qui conducebantur : ea enim merces Graece dicitur* λάτρον. *Ab eo ueteres poetae nonnumquam milites appellant latrones... quod item ut milites* ⟨*sunt*⟩

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

cum ferro, aut quod latent ad insidias faciendas, explication reprise par le Servius de Daniel, Ae. 12, 7 ; cette étymologie a pu avoir une action sur le sens en latin vulgaire, à en juger par le sens du fr. *larron*.

Dérivés et composés : *latrunculus* (cf. *fūrunculus*) ; *latrunculārius*, *-lātor* ; *latrunclō* ; *latruncārius* (époque impériale) ; *latrō-cinor*, *-cinium*, mots du vocabulaire militaire, comme *tirōcinium*, et formés sur *tubicen*, *-cinium* ; *latrōcinālis*, *-cinātiō* (époque impériale) ; v. Ernout, Philologica I, p. 81.

lātrō, -ās, -āre : aboyer. Sens propre et dérivé ; ce dernier déjà dans Ennius, A. 584, *animus cum pectore latrat* (à l'imitation de l'homérique ὑλακτέω). Ancien, usuel. M. L. 4928 ; v. B. W. sous *aboyer*.

Dérivés et composés : *lātrātus*, *-ūs*, M. L. 4929 ; *lātrātor*, *-tiō*, *-tōrius*, *-bilis* ; *adlātrō* « gronder, aboyer contre » ; *circumlātrō* ; *conlātrō*, même sens ; *dēlātrō* ; *ēlātrō* « crier avec force » (Hor., cf. ἐξυλακτέω, Plut.) ; *illātrō* ; *oblātrō* ; tous de l'époque impériale (mais *oblātrātrix* dans Plt.).

Cf. skr. *rā́yati* « il aboie », v. sl. *lajǫ* et lit. *lóju* « j'aboie », alb. *l'eh* « j'aboie ». Le verbe latin est dérivé d'un substantif non attesté appartenant à cette racine. Cf. aussi gr. ὐλάω « j'aboie ». — Un rapport avec lat. *lāmentum* est possible, mais indémontrable.

lātus, -a, -um : large. De **stlātos*? Cf. F. 410, 34, *stlatta genus erat nauigii latum magis quam altum, sic appellatum a latitudine ; sed ea consuetudine qua stlocum pro locum, stlitem antiqui pro litem dicebant. Stlatta* serait une forme populaire à consonne géminée intérieure. Ancien, usuel, mais v. *largus*. M. L. 4935 ; B. W. *large*.

Dérivés et composés : *lātitūdō* : largeur ; *lātitia* (tardif, CIL VI 26259 ; cf. **latia*, M. L. 4926, et **allātiō*, M. L. 353) ; *dīlātō*, *-ās* : élargir en écartant, dilater (classique, opposé à *contrahō*) ; *dīlātātiō*, *-tor* (tardifs) ; *ēlātō* (Cassiod.) ; *inlātābilis* (Gell. = ἁπλατής) ; pour *prōlātō*, v. *prōferō*, sous *ferō*, Ernout, Mél. Paoli, p. 269 sqq. *Lātus* sert de premier terme de composé dans *lāti-clāuius*, *-a*, *-um*, adjectif dérivé de *lātus clāuus* : *-a tunica*, et substantif *lāticlāuius* m. « sénateur, patricien » ; *lāticlāuium* (*lāticlāuus*) « laticlave » ; *lātifundius* : *lata possidens* (Gloss.) ; *lātifundium* n. : grande propriété (latin impérial ; cf. Plin. 18, 35, *uerumque confitentibus latifundia perdidere Italiam, iam uero et prouincias*). Autres composés : *lātificō*, πλατύνω (Itala), d'après *amplificō* ; *lātifolius* = πλατύφυλλος (Plin.) ; *lātiloquēns*, πλατυλόγος (Gl. Philox.).

L'initiale ancienne **stl-* que donne lieu de supposer la forme *stlatta* a amené à rapprocher le verbe slave *stelję*, *stilati* « étendre ». Il y aurait donc eu une forme **stelə-* à côté de **sterə-* (sur lequel v. lat. *sternō*, *strātus*). On a rapproché aussi le groupe de skr. *tala-* « surface » (cf. *tellūs*?), qui est loin pour le sens et pour la forme. Le latin n'a rien conservé de la racine **splethə-* de v. irl. *lethan* « large », gr. πλατύς, etc. ; c'est le groupe de *pateō* qui y est représenté. Comme *lateō*, le verbe *pateō* indique un état et ne fournit pas d'adjectif en **-to-*, d'où le recours à *lātus*.

lātus « porté » : v. *tollō* et *ferō* ; *lātūra*, *-rārius* (tardifs).

latus, -eris n. : flanc, côté. Désigne d'abord une partie du corps (cf. pour la formation *pectus*, *tergus*), puis le côté, la surface latérale d'un objet : *a(b) latere* s'oppose à *ā fronte*, *ā tergō*. La parenté *ā latere*, *ex latere* désigne celle des frères et des sœurs : *sunt et ex lateribus cognati, ut fratres sororesque*, Dig. 38, 10, 10, § 8. A basse époque, on trouve *latus* employé comme préposition dans *dēlatus* : *dēlatus sē* (Grom. ; cf. aussi *ad latus*, Itin. Burdig., p. 11, 3). *Dēlatus* a été ensuite réduit à *latus*, demeuré en roman. Sur l'emploi prépositionnel de *latus* (fr. *lès*, *lez*), voir, entre autres, Wackernagel, *Vorles*. II 164, et cf. irl. *le*, *la* « auprès de, chez, par », à côté de *leth* « côté ». Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 4934.

Dérivés et composés : *laterāmen* (Lucr., qui a aussi *glomerāmen*, de *glomus*) ; *laterālis* (Lucil.), M. L. 4935 a (et *laterīcius*, avec influence de *later*, M. L. 4929 a) ; *latusculum* : petit côté ; *collaterō*, *-ās* (Mart. Cap.) « se tenir de chaque côté » ; *collateräneus* (époque mérovingienne).

Cf. irl. *leth* « côté », qui est aussi thème en **-ā-*, gall. *lled* « demi ». Le vocalisme radical zéro du mot latin est surprenant. Le celtique a un thème en **-tu-*, irl. *sliss* « côté », que rien n'autorise à rapprocher de *leth*. Le rapprochement de irl. *leth* avec *lethan* « large » et le groupe de gr. πλατύς n'est recommandé par rien. En somme, il y a ici un mot italo-celtique ; il n'est pas surprenant que ce mot ne se retrouve pas ailleurs : les mots signifiant « côté » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Sans rapport avec *lātus*.

lauer, -eris f. : berle, plante ; gr. σῖον (Plin.). M. L. 4953 a. Origine inconnue. Pour la finale, cf. *acer*, *cicer*.

Lauerna, -ae f. : *lauerniones fures antiqui dicebant quod sub tutela deae Lauernae essent, in cuius luco obscuro abditoque solitos furta praedamque inter se luere. Hinc et Lauernalis porta uocata est*, P. F. 104, 28. Cf. le nom propre *Lauernī*.

Les gloses réunissent sous *lauerna* divers sens, par exemple : *qui filios alienos seducit, i. e. latro, uel de furum siue ferramenta latronum*, CGL V 523, 20.

Sans doute étrusque ; cf. *Lavelnaś* ; Ernout, Philologica I, p. 29 sqq.

***lauerum** (*lanerum* codd. dett.) : *uestimenti genus e lana sucida confectum*, P. F. 105, 20. Sans autre exemple.

La leçon *lanerum* fournirait seule une bonne étymologie ; v. *lāna*.

lauō, -ās, lāuī, lauātum, -āre et **lauō, -is, lāuī, lautum, -ere** : la racine signifiant « laver, baigner » a donné en latin deux verbes, un en *-ā-*, marquant d'abord l'état et s'employant absolument avec valeur réfléchie, l'autre à voyelle thématique en *-o/e-* marquant l'action et s'employant transitivement ; cf. *stāre* et *sistere*, Havet, ALLG 15, 153 sqq. ; Jacobsohn, KZ 40, 113 sqq. ; 42, 150 ; Hartmann, Glotta 3, 163. On a donc eu :

I. *lauō, -ās* : se laver, se baigner ; cf. Plt., Tru. 322 sq. : *piscis ego credo, qui usque dum uiuont lauant, | minu' lauare* (*lauari*, Varr., L. L. 9, 106) *quam haec lauat Phronesium. | Si proinde amentur mulieres diu quas lauant, | omnes amantes balneatores sient* ;

II. *lauō, -is* : laver, baigner ; cf. id., ibid. 902, *puer est cibo, opust est matri autem quae puerum lauit*, et les exemples rassemblés par Nonius 503, 38 sqq. Toutefois, l'emploi de *lauāre* au sens de « se baigner » s'est vite perdu. Dans une expression comme *manūs lauāre* « se baigner, se laver quant aux mains », *manūs* a été considéré comme le complément d'objet, et *lauāre*, par suite, a été traité comme un verbe transitif, auquel on a donné un médio-passif, *lauor*. Dès Plaute, on rencontre le médio-passif *lauārī* (cf. Poe. 220, 229), dont l'usage s'est généralisé à l'époque classique, e. g. Caes., B. G. 4, 1, 10, *atque in eam se consuetudinem adduxerunt ut... lauarentur in fluminibus* ; et *lauāre* y a déjà le sens de *lauere* « laver, baigner », cf. Poe. 223. Seul le parfait *lāuī* s'emploie encore avec le sens moyen — ce qui est normal ; cf. *reuertī* en face de *reuertor*. Aussi *lauere* n'est-il plus conservé que par la poésie et a-t-il fini par disparaître. Les gloses n'ont que des formes de *lauāre*, qui est seul demeuré dans les langues romanes. M. L. 4951 (panroman). Du reste, *lauere*, réduit à *-luere*, a largement subsisté dans les formes munies d'un préverbe et dont, par suite, l'aspect est « déterminé », comme l'est celui de *sistere*, *-cumbere* en face de *stāre*, *cubāre*. De *lauāre* le supin est *lauātum* ; cf. Plt., Ru. 382, *etiam qui it lauatum in balineas* ; de *lauere*, *lautum*.

De *lauāre* dérivent : *lauābrum* et *lābrum* : baignoire, cuve, bassin pour se laver ; *lābrum Veneris* « bassin de Vénus », v. André, Lex., s. u. ; *lābellum* (Caton, Agr. 10 ; Col.), conservé en italien, où souvent il désigne un tombeau, ainsi nommé pour sa ressemblance avec une baignoire, M. L. 4804 ; cf. aussi M. L. 4812, **labrellum* ; *lauācrum* (cf. gr. λουτρόν et pour le suffixe *ambulācrum*) « bain d'eau » (par opposition à « bain de vapeur ») ; *lauātiō* « action de se baigner », puis « appareil d'un bain » ; *lauātor* ; *lauātōrium* « lavoir », M. L. 4952 ; *lauātūra* (Vitae Patr., Orib.), M. L. 4953 ; *lauātrīna* « lavabo », « cabinets » (doublet *lātrīnum* dans Labérius), M. L. 4952 a, 4930 ; *lauandāria* « *quae ad lauandum sint data* », mot de Labérius, cf. Gell. 14, 7, 5. V. André, *Lex.*, s. u. Inchoatif : *lauāscō*, *-is* (Aldh. Gramm.).

Composés : **elauō* ou **ēluō*, *-ās* (employé par Plt. au parfait *ēlāuī*, par exemple Asin. 135, *nam in mari reperi, hic elaui bonis* « j'ai été nettoyé de mes biens », et au participe *ēlautus*) ; *exlauitus*, M. L. 3020 ; *dēlauō*, *-ās* (tardif) : enlever en lavant et « laver » ; *circumlauō*, *-ās* (Hygin. ; Salluste, Hist. fgm. 2, 56, emploie *circumlauō*, *-is*) ; *praelauō*? seulement *praelauātus* dans Theod. Prisc. 1, 27 : Apulée a *praelauere* ; *sublauō*, *-ās* (Celse, époque impériale) ; **experlauāre*, M. L. 3044.

Sauf *ēlauō*, dont, du reste, le présent n'est pas attesté et devrait être phonétiquement **ēluō*, *-ās*, tous ces composés sont récents.

De *lauō, -is*, au contraire, sont issus un grand nombre de composés en *-luō, -is*, d'après lesquels, à l'époque impériale, s'est reformé un verbe simple *luō*, d'où *lūtor*, mot de glossaire, « laveur » (cf. *clūdō*, *sculpō*, d'après *includō*, *insculpō*). On a ainsi : *ab-luō* = ἀπολούω « enlever en lavant, effacer, nettoyer, purifier » (sens physique et moral ; ce dernier fréquent dans la langue de l'Église) ; *ablūtiō* « fait de laver, de nettoyer ; ablution, purification, absolution » ; **ablūmen*, M. L. 31 a ; *alluuiō*, *-uium* « action d'emporter en lavant » (en parlant d'un cours d'eau), par opposition à *alluuiō* ; *al-luō* : effleurer en lavant, baigner ; *alluuiēs* « inondation, débordement » ; *alluuiō* « inondation, terrain d'alluvion » ; *col-luō* : laver, arroser (archaïque et postclassique) ; *colluuiēs* (*-uiō*, *-uium*) : sens technique « réunion des eaux de lavage, de vaisselle, etc. » ; cf. *colluuiaris porcus..., qui cibo permixto et colluuie nutritur*, P. F. 49, 27 ; d'où « mélange malpropre, lie, tourbe » (sens figuré) ; *dīluō* : délayer ; *dīluuium* (*-uiēs*, *-uiō*) : déluge, M. L. 2643 ; irl. *díle*, britt. *diluw* ; *ēluō* : enlever en lavant (sens propre et figuré), laver, purifier, M. L. 2854 ; et aussi « se laver », cf. Plt., Rud. 579, *eho an te paenitet | in mari quod elaui, ni hic in terra iterum eluam* ; *ēluuiēs* « écoulement au dehors, débordement, cours de ventre ; inondation », M. L. 2854 a ; d'où « abîme, précipice produit par l'inondation » ; *ēlūtiō* : action de laver, purification ; *ēluuiō*, *-ōnis* : inondation (Cic.) ; *ēlūtus* « détrempé, fade » ; et sans doute *ēlūtriō*, *-ās* (dérivé de **ēlūtor*?) : rincer (mot populaire ; Labérius ap. Gell. 16, 7, 5) et « décanter, transvaser » ; *illuō* (*in-*)? mal attesté ; *illuuiēs* « inondation » (M. L. 4273), à ne pas confondre avec le mot archaïque et postclassique *inluuiēs*, où *in-* est privatif (= gr. ἀλουσία) ; cf. Lucilius ap. Non. 126, 2, *hic cruciatur fame/frigore, inluuie, imperfundie, inbalnitie, incuria*, d'après *inlōtus*, *inlūtus* ; *interluō* : baigner entre, arroser ; *interluuiēs* (époque impériale) ; *prōluō* : laver en coulant, emporter dans son cours, laver, inonder, etc. ; *prōluuiēs* (*-uiō*, *-uium*) : inondation, flux ; surabondance (= *prōfūsiō*) et *prōluuiōsus* (tardif) ; *subluō* : laver en dessous, couler au pied de, baigner ; *subluuiēs* : boue, vase, suppuration.

Cf. aussi *malluuium*, *pelluuium* ; *polūbrum*, et *dēlūbrum*?

De *lauō, -is* l'adjectif verbal est *lautus* ou, avec réduction de la diphtongue, *lōtus*. La langue a réparti les deux formes dans des emplois différents :

lautus s'est spécialisé dans le sens de « élégant, distingué », par suite « riche, honorable ». Le sens de « baigné lavé » est à peine attesté et ne dépasse pas Térence (cf. Ad. 425). De là *lautē* adv. ; *lautitia* (surtout au pluriel) : élégance, magnificence. Cf. P. F. 104, 9, *epularum magnificentia. Alii a lauatione dictam putant, quia apud antiquos hae elegantiae, quae nunc sunt, non erant, et raro aliquis lauabat*. Cf. peut-être aussi *lautia*. Le sens de « lavé » apparaît encore dans l'adjectif féminin : *lautīcia, farina appellabatur ex tritico aqua consperso*, P. F. 105, 10 (pour la formation, cf. *emptīcius*, etc.), et dans *Lautulae, locus extra Vrbem, quo loco, quia aqua fluebat, lauandi usum exercebant*, P. F. 105, 11 ; *lautitās* (Gloss.) ; *lautiusculus* (Apul.).

lōtus a gardé le sens de « lavé, baigné » ; de là *lōtiō* (Vitr.), *lōtor*, *lōtūra* (Plin., Mart.) : lavage ; *lōtus*, *-ūs* (Celse) ; *illōtus* (*in-* ; formes accessoires *illautus*, *illūtus*) « non lavé, sale » ; *inlūtibarbus* (Apul.) ; *lōtium* n. : urine (depuis Caton ; M. L. 5129) ; *lōtiolentus* (Titin.) ; *lōtiālis*, *lōtiōsus* (tardifs). Sur l'origine de *lōtium*, cf. Isid. 11, 1, 138, *urina... uulgo lotium dicitur quod eo lota, i. e. munda, uestimenta efficiuntur*. Sur l'emploi de l'urine pour laver les dents et les vêtements, cf. Catulle 39, 19 ; Diod. V 33, 5 ; Strabon 3, 164 ; v. Sofer, p. 70 et 175.

lōmentum : 1° ce qui sert à laver, savon ou pâte de toilette, faite de farine de fève et de riz ; 2° bleu céleste (par comparaison avec la couleur de cette pâte?).

Le verbe *lauō* se retrouve en ombrien : manf... vutu

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

« manūs lauitō », de **lowetōd*. Hors de l'italique, on n'a de correspondant que pour la racine. Le celtique a notamment un nom d'instrument : gaul. *lautro* glosé « balneō », irl. *lóthar* glosé « peluīs », cf. gr. λοετρόν, λουτρόν ; v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 60-61 et 63. Le grec a des formes verbales obscures : λούω, λελουμένος, etc. L'arménien a *loganam* « je me baigne », qui rappelle lat. *lauāre*. Le germanique offre des substantifs tels que v. isl. *lauðr* « lessive », *laug* « bain chaud » ; v. h. a. *louga* « lessive ». On n'arrive à poser aucune forme indo-européenne précise ; mais la parenté de tous ces mots est certaine.

***lauricēs** : lapereaux pris sous la mère. Le mot ne se trouve qu'au pluriel dans Pline, 8, 81, qui le donne comme espagnol : *fetus uentri (cuniculorum) exsectos, uel uberibus ablatos, non repurgatis interaneis... laurices uocant* (scil. *Hispani*), M. L. 4941 ; v. h. a. *lōrihhi(n)*. — *Cunīculus* est aussi donné comme espagnol. Cf. *lepus*.

lauriō, -ōnis m. : serpolet (Plin. Val.). Sans doute de *laurus*.

laurus, -ī et **laurus, -ūs** f. : laurier. Arbre consacré à Apollon et dont les feuilles couronnaient les généraux triomphants, etc. De là « couronne triomphale ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4943 ; B. W. s. u. ; et germanique : v. h. a. *Lōrboum* ; celtique : irl. *lauir*, gall. *lawr-wydd* ; gr. mod. λαῦρος ; bulg. *lavr*.

Dérivés : *laureus* « de laurier », M. L. 4940, substantivé à l'époque impériale *laurea* [sc. *arbōs*] « laurier » ou *l.* [*corōna*] « couronne de laurier » ; d'où *laureātus*, sur lequel a été refait *laureō, -ās* ; *laurīnus*, M. L. 4942 ; *laureolus*, diminutif de *laureus* ; *laureola* « feuille de laurier, petite couronne de laurier » ; *lauriculus* « petit laurier » ; *Laurētum, Lōrētum* (avec réduction de la diphtongue) : lieu planté de lauriers, sur l'Aventin ; *laurāgō* : laurier alexandrin ; *lauriō*? V. André, *Lex.*, s. u.

Composés poétiques en *lauri-* : *lauri-comus, -fer, -ger* (imités du grec δαφνηφόρος, -κόμος), *-potēns*. Cf. aussi *laurocina*, χαμαιδάφνη (Gloss.). Sur *lorandrum* (*rorandrum, rodandrum*), corruption de *rhododendron* (avec haplologie et influence de *lōrus* « *laurus* »), et *laurorosa* (Diosc.), nom du laurier rose, v. Sofer, p. 99.

Plante méditerranéenne dont le nom est, évidemment, emprunté à une langue indigène, non i.-e. L'existence de δαυκον, δαυχνα en thessalien, de λάφνη à Pergame, et aussi de δαυχμός glosé δάφνη πικρά, donne lieu de supposer que les mots grecs et latins reposeraient sur des originaux apparentés entre eux.

laus, -dis (thème consonantique ; abl. *laude*, g. pl. *laudum* ; *laudium* est rare et secondaire) f. : éloge, louange, titre de louange, mérite, valeur, gloire. Ancien (Liv. Andr.), usuel au singulier et au pluriel. M. L. 4944 ; B. W. *lods*.

Dénominatif : *laudō, -ās* : louer, célébrer. Panroman. M. L. 4938-4939 ; et celtique : gall. *lawdu*.

Dérivés : *laudātiō, -tor, -trīx* ; *laudābilis* et *illaudābilis, illaudātus* ; *laudātīuus* = ἐγκωμιαστικός (Quint.) ; *laudātōrius* ; *laudābundus* ; *ad-laudō, adlaudābilis* ; *con-laudō* « combler d'éloges » ; *conlaudātiō* ; *dīlaudō* : louer en tous points (Cic., ad Att., où le préverbe a la même valeur augmentative que dans *dis-*

cupiō, dispereō, etc.) ; *ēlaudō* (rare, v. Thes.) [illegible] les composés, l'*a* radical est maintenu par analogie [illegible] la forme phonétique se confondrait avec le groupe de *lūdō*.

Le sens ancien de *laus* devait être « fait de nommer de citer » ; le mot s'est spécialisé dans une acception favorable. *Laudō* a gardé quelques traces de ce premier sens, qui n'est pas ignoré des anciens ; cf. P. F. 105, *laudare apud antiquos pro nominare*, et 66, 24, *elaudare plus quam nominare* ; Gell. 2, 6, 16, *laudare significat prisca lingua nominare appellareque*, cf. 13, 20, 17. Plaute dit, Cap. 426, *Iouem supremum testem laudo* ; Virgile emploie *illaudātus* (sans doute calque du gr. ἄμητος), G. 3, 5, qu'Aulu-Gelle, l. l., explique par « *illaudabilis qui neque mentione aut memoria ulla dignus neque umquam nominatus est* ». Cf. une spécialisation comparable dans *ōrāre*, dans *fāma, infāmis* et dans gr. αἶνος, αἰνέω. Le développement du sens [illegible] rable a pu être aidé du fait que *laus, laudāre, laudātiō* servaient à désigner l'appel suprême que l'on adressait au mort, puis l'éloge funèbre qui s'est ajouté à cet appel (cf. *supremae laudēs, laudātiō fūnebris*, fr. « laudes » ; Cic., Mu. 36, 75, *quem cum supremo eius die Maximus laudaret*).

Aucun rapprochement net. M. Vendryes signale, à titre de possibilité, irl. *luaidim* « je mentionne, je célèbre ». Le germanique a une forme **leu-t-* dans *liuþōn* « chanter, louer », etc. Mot à diphtongue en [illegible]

lausiae (*lapidēs*) f. : ardoise, pierres plates. Mot gaulois ou ibère, attesté épigraphiquement ; cf. Büchel., ALLG 2, 605. M. L. 4946.

lautia, -ōrum n. pl. : présents d'hospitalité ; *dauia quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia* F. 60, 6. Terme technique de la langue du droit public ; cf. T.-L. 28, 39, 19, *locus inde lautiaque legatis praebere iussa* ; cf. S. C. de Ascl., CIL I² 588 (78 av. J.-C.). Comme on ne sait pas en quoi consistaient ces présents, ni quelle est la forme la plus ancienne du mot, on ne peut rien affirmer de son étymologie. Les uns le dérivent de *lautus*, les autres le rattachent à *dare* (cf. *dauia*) ; chacune des deux explications soulève des difficultés. Le mot *lautia* conservé dans les langues hispaniques est sans doute un autre mot ; cf. M. L. 4949.

lautumiae, -ārum f. pl. : carrières de pierre. Emprunt latinisé (déjà dans Plt.) au gr. λᾶτομίαι, dont la forme *lātomiae* n'est que la transcription. L'*u* intérieur de *lautumiae* est issu régulièrement d'un *o* devant une syllabe intérieure ouverte ; cf. *maxumus*, etc. Mais la diphtongue initiale fait difficulté ; on a supposé qu'elle répondait à une prononciation dialectale **λαο-τομίαι*, ce peut être un fait d'assimilation, comme dans *lucūna*, de *lacūna*, etc. Phénomène contraire dans *agustus*, *augustus*.

laʒ, -lex ; laciō, -is, -ere ; -liciō ; lacessō, -is, -ere ; lactō, -ās ; -lectō, -ās, -āre. *Lax, laciō* sont attestés seulement par les glossateurs ; e. g. P. F. 103, 25, *lacit decipiendo inducit* ; *lax etenim fraus est* ; id. 104, 2, *lacit : inducit in fraudem. Inde est allicere et lacessere, inde lactat, illectat, oblectat, delectat* ; id. 25, 14, *adlectat est perducit aliquem in rem, dictum a uerbo lacit, i. e. fraudem decipit. Hinc descendit inlicere et oblectare, i. e. fraudem inducere.* Cf. encore id. 100, 12, *inlex, correpta prioris syllaba significat inductor, ab inliciendo. Plautus (Asin. 221) : « esca est meretrix, pectus* (l. *lectus*) *inlex ».*

De tous ces témoignages il résulte qu'il a existé un mot racine *lax* « appât, ruse, tromperie, séduction », auquel s'apparentait un verbe *laciō* « attirer, séduire ». A *laciō* correspondaient un désidératif *lacessō* et un fréquentatif *lactō, -ās, -āre*. *Laciō, lactō* ont fourni de nombreux composés ; enfin, comme seconds termes de composés, existent aussi le nom d'agent *-lex* et le nom d'action *-licium*. On a ainsi :

1° *lacessō* (participe *lacessiēns*, St Jér., d'un présent *lacessiō* refait sur *lacessīuī* ; et *lacescō*, tardif, par confusion de suffixe) : chercher à attirer dans un piège ; provoquer, harceler ; d'où « attaquer, assaillir » (sens physique et moral, propre et figuré). Ancien et classique ; peu usité dans la prose impériale. Dérivés tardifs et rares : *lacessītor, -tiō* ; *illacessītus*.

2° Composés de *laciō* : *alliciō, -is, -lexī, -lectum, -ere* : attirer, séduire, M. L. 362 a ; *allector, allectiō* (tardifs) ; *allicefaciō* (époque impériale).

dēliciō : détourner par ses séductions (Titin., Lucilius) ; de là *dēliciae* (singulier rare ; un exemple dans Plt., Ru. 426, *operam ludo et deliciae dabo*) et *dēlicium* « séduction, perversion », cf. Plt., Mo. 15, *tu urbanus uero scurra, deliciae populi* ; par suite « plaisir favori, délices » et, au sens concret, « mignon », cf. Cic., Diu. 1, 36, 79, *amores ac deliciae tuae, Roscius* (auquel il faut sans doute rattacher *dēlicātus*, q. u.), M. L. 2539 ; *dēlicātōsus* ; *dēliciō, -ās* synonyme tardif de *dēlectō*, et *indēliciō* (*-cior*) trad. de ἐνευφραίνομαι ; *dēliciolae* ; *dēliciolum*.

ēliciō, -is, -licuī (*-lexī*), *-licitum* (souvent confondu avec *ei(i)ciō* dans les manuscrits) : faire sortir par ruse (terme militaire) ou par magie (terme religieux, *e. Iouem, Mānēs*) ; cf. *Iuppiter Elicius*, Ov., F. 3, 313-328 ; Varr., L. L. 6, 94, et les références de Goetz-Schoell, ad l. ; *excelebra*, Plt., Ba. 944 ; *elecebrae argentariae*, Plt., Men. 377, cf. P. F. 66, 25 (même formation que *uerlebra/uertō*, etc.).

inliciō, -is, -lexī, -lectum : attirer dans un piège, séduire ; *inlex*, cf. plus haut ; *inlicium, illicium* : appât, séduction, dans la langue du droit public, « appel » ; *inlicium uocare antiqui dicebant ad contionem uocare*, P. F. 100, 11, cf. id. 101, 12, et Varr., L. L. 6, 94 ; *illecebra* (surtout au pluriel), même sens et nom de plante « orpin », Plin. 25, 162 ; *illecebrōsus*. D'où en bas latin : *illiciō, -āmentum, -ātiō*, peut-être par un faux rapprochement avec *illicitātor*, v. *liceor*.

pelliciō (*per-*) : attirer par ruse, séduire ; *pellecebra(e)* (Plt.) ; *pellicātor* « *qui pellicit ad fraudem* », P. F. 225, 11 (ou bien de *paelex*?) ; *pellectiō, -tor*.

prōliciō : attirer en avant (Plt., Ov.).

Cf. encore le composé *aquaelicium* (*aqui-*) : *dicitur, cum aqua pluuialis remediis quibusdam elicitur, ut quondam, si creditur, manali lapide in urbem ducto*, P. F. 2, 24.

On considère généralement *aquaelicium* comme sans rapport avec *aquilex, -legis* (*aquilegus* dans Non. 332, 15, *legere rursum uidere, ab hoc et aquilegi*) « celui qui recueille les eaux, inspecteur des eaux » (*indagator aquarum*, dit Colum. 2, 2, 30) et glosé *aquam colligens*. Mais de *aquilex* existe aussi un génitif *aquilicis* (cf. Thes. s. u.) et c'est sûrement à *-lex* de *laciō* que pense Varron quand il écrit, Men. 444 ap. Non. 69, 14, *an hoc praestat Herophilus Diogenem, quod ille e uentre aquam mittit? at hoc te iactas? at hoc pacto utilior te Tuscus aquilex*. Il se peut qu'il y ait là deux mots distincts : *aquilex, -licis*, terme religieux, et *aquilex, -legis*, terme technique, ou que la langue ait transformé en *aquilex, -licis* en *aquilex, -legis*, quand l'ancien sourcier chargé d'attirer magiquement les eaux s'est transformé en ingénieur technicien, chargé de les recueillir (*legere*) et de les distribuer. De même, il semble bien que la langue ait fait dériver de *-lex, laciō*, d'après *aquilex, aquilicium*, certains mots techniques comme INLICES, *canales in quos aqua confluit in uiis lapide stratis ab inliciendo dicti*, P. F. 100, 12, et *inliciuum dicitur cum populus ad contionem elicitur, i. e. euocatur. Vnde et* COLLICIAE *tegulae per quas aqua in uas defluere potest*, 101, 12 ; ELICES : *sulci aquarii, per quos aqua collecta educitur e liris*, 66, 22 ; DELICIA *est tignum quod a culmine ad tegulas angulares infimas uersus fastigatum collocatur : unde tectum deliciatum et tegulae deliciares*, P. F. 64, 8. Mais ce rattachement n'a pas été complet, et les doublets *colliquiae, dēliquiae* prouvent que la parenté de ces termes avec le groupe de *liquor* n'a pas cessé d'être sentie. Cf. *colliciae*.

De *laciō* existe un itératif-intensif : *lactō, -ās* : — *est dulcedine aliqua tenere, ad persuasionem inducere, unde et delectare et oblectare dicimus*, Don. ad An. 912. Archaïque (Acc., Plt., Tér.) et repris par la Vulgate. Composés relativement fréquents : *allectō* (Cic., Sén.), M. L. 355 ; **allecticō*, fr. *allécher* ; *dēlectō* (*dēlector*) : attirer hors de, séduire (archaïque), puis, par un affaiblissement de sens dont on retrouve l'équivalent en français, simplement « charmer, délecter » ; d'où *dēlectābilis* (et *in-*), *-tāmentum, -tātiō, -tātiuncula*, M. L. 2532 ; britt. *dyleithio* ; *ēlectō* : verbe plautinien, As. 275, Mer. 224, cf. P. F. 66, 26 ; *illectō* (tardif), M. L. 4267, d'où *illectātiō, -mentum* ; *oblectō* : attirer ou retenir par des charmes, charmer, plaire à ; *sē oblectāre* « prendre son plaisir dans ». *Oblectō* est à *lactō* comme *obiectō* à *iaciō*. Dérivés : *oblectātor, -tiō, -men, -mentum* ; *oblectātōrius* ; *oblectāneus* ; *sublectō* : duper (Plt., Mi. 1066 a).

On rattachait généralement, avec les Latins eux-mêmes (cf. Thes. Gloss. s. u. *pellax*), à *lax, laciō*, les composés poétiques *pellāx, pellācia* : *inuidia... pellacis Vlixi*, dit Vg., Ae. 2, 90, que le Gloss. de Placide explique par « *per blanditias decipientis* » ; *placidi pellacia ponti*, Lucr. 5, 1004. Mais la forme correcte serait **pellex, *pellicia*, cf. *inlex*. M. Pokrovskij, Bull. Acad. Sc. de Russie, 1920, p. 379 sqq., a rapproché *pellāx* de *pellō*, ce qui est satisfaisant pour la forme, mais l'est beaucoup moins pour le sens, *pellere* n'étant jamais employé dans le sens très précis que Lucrèce et Virgile, et à leur imitation Arnobe, donnent à *pellāx, pellācia*. On peut supposer avec plus de vraisemblance que *pellāx, pellācia* ont été influencés par *fallāx, fallācia*, auxquels ils s'apparentaient sémantiquement ; cf. Thes. Gloss. s. u. Cf., d'autre part, l'influence de *fallāx* sur *uerāx*. La graphie *perlax*, attestée plusieurs fois, montre que pour les Latins *pellāx* n'avait rien de commun avec *pellō*.

Lax, laciō appartiennent à un groupe de mots expres-

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

sifs, populaires, d'origine inconnue ; *laqueus* en fait peut-être aussi partie. On partirait de **lakʷ-*.

laxus, -a, -um : lâche, relâché, détendu (sens physique et moral ; opposé à *artus*, *adstrictus*, *angustus*, *intentus*) ; et par suite, à basse époque, « large, vaste ». Ancien (Caton), usuel.

Dérivés et composés : *laxitās* « large étendue, largeur » ; *laxō, -ās* : relâcher, détendre (sens propre et figuré : χαλῶ σχοῖνον ἢ ἄλλο τι, CGL II 475, 12), donner de l'ampleur à, adoucir (classique, usuel) ; *laxātiō* : espace vide (Vitr.), largeur ; en médecine « calmant » ; *laxātōrius* ; *laxātīuus* ; *laxāmentum* « relâchement », « évacuation », *l. uentris* ; « espace vide pour se détendre » ; *laxūdō* (S[t] Jér. ; cf. *ampli-*, *lātitūdō*) ; *dīlaxō* (Not. Tir. 75, 55) ; *relaxō* (usuel, classique), *-ātiō* ; *laxicō* (Ps.-Apul.).

Laxus n'a laissé que peu de traces, M. L. 4956, et a été éliminé par **lascus*, qui est formé comme les adjectifs désignant une qualité ou un défaut physique : *cascus*, *luscus*, *uescus*, etc. ; de même, c'est à **lascō* issu de *laxicō* plutôt qu'à *laxō* que remonte le type « lâcher, laisser » demeuré dans toutes les langues romanes, où il a éliminé *līnquō* et *sinō*. B. W. s. u. ; M. L. 4918, 4955. Irl. *lax* ; britt. *llaes*, *laosk*.

Forme désidérative à élargissement *-s-*, comme, par exemple, *anxius*, *luxus*. Pour le caractère expressif du groupe, v. *langueō*. Cf. sans doute gr. λήγω « je cesse » (avec ancien **sl-* initial, à en juger par hom. ἄλληκτος « incessant »), λάγασσαι· ἀφεῖναι (Hes. ; gort. λαγασαι), λαγαρός « flasque, mou », λάγνος « débauché », etc. ; irl. *lacc* « mou, faible » (sans doute adjectif expressif à consonne géminée) ; v. isl. *slakr* « mou, tombant ».

lebēs, -ētis, m. : bassin, chaudron. Emprunt au gr. λέβης, attesté à partir de Virgile ; se rencontre aussi dans la Vulgate. A côté de la transcription savante, il a dû exister une forme populaire *lebēta* (cf. *tapēs* et *tapēta*), qui semble conservée dans un parler d'Apulie, M. L. 4960 (où ce peut être, du reste, une survivance directe du grec).

***lebetōn,ī** (*leui*), **-ōnis** m. : sac des moines égyptiens (Vitae patr. 7, 12, 8). Mot étranger ; peut-être égyptien?

***lec(c)ātor** : *gulōsus*. Mot des glossaires médiévaux, dérivé du type germanique qui a fourni le fr. *lécher*, etc. Cf. M. L. 5027 ; B. W. s. u. ; et *lectuōsus* (pour *lecc-* d'après *allectāre*) dans Virg. Gramm., p. 28, 2.

lectus, -ī m. (*e* bref ; *lectum*, Dig., d'après λέκτρον? ; quelques traces de *lectus*, *-ūs*, d'après *domus*, *-ūs*, C. E. 2167 ; Cornif. ap. Prisc., GLK II 257, 5) : lit, pour dormir, *l. cubiculāris*, λέκτρον ; nuptial, *l. geniālis*, εὐνή, *l. aduersus* ; de table, *l. triclīniāris* ; funèbre, *l. fūnebris*. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 4965. Passé en m. irl. *lecht*.

Dérivés et composés : *lectulus* : κλινίδιον ; *lectārius* : ouvrier en lits (Itala) ; *lectīca* « litière », M. L. 4962 (britt. *lleithig*), généralement couverte et fermée, différente de cela de la civière (*capulus*, *feretrum*) ; *lectīcula*, *lectīcārius*, *lectīcāriola* (Mart.) ; *lectīcālis* (Gloss.) ; *lectīcocisium* (Not. Tir.), de *lectīco-* et *cisium* ; *lectuālis* ; *lectuārius* (bas latin, M. L. 4964 a), d'après *arcuārius*, *statuārius*? ; *lectuāria* (Greg. Tur.), *lectāria* (Loi Sal.) « couverture » ; *lectuālia*, *-ium*, même sens (époque impériale) ; *lectīna* « cabine de navire », *lectisternium*, ancien terme du rituel, proprement « fait de dresser un lit » sur lequel on plaçait les statues des dieux pour leur offrir un banquet sacré, servi par les *epulōnēs* ; *lectisterniātor*, formation comique de Plaute, d'après *uīndēmiātor*. Cf. *sellisternium* et le mot obscur *silicernium*. A la même racine se rattache peut-être *supellex*, *-lectilis*.

La racine, bien représentée dans certaines langues, manque dans plusieurs autres, notamment en indo-iranien et en arménien. Elle fournissait un présent radical athématique, dont hom. λέκτο est un témoignage, mais qui est, en général, remplacé par d'autres formes : l'irlandais a *laigid* « il se couche », parallèle à *saidid* « il s'assied » ; le gotique a *ligan* « être couché » parallèle à *sitan* « être assis », le vieux haut allemand *liggan*, parallèle à *sizzan* ; le slave a *lęgǫ* « je me coucherai », *ležitŭ* « il est couché » parallèle à *sędǫ* « je m'assiérai », *sěditŭ* « il est assis ». Le causatif, got. *lagjan* « étendre, mettre », v. sl. *ložiti*, semble ancien. — Tandis que le substantif *sella* a des correspondants hors du latin (v. ce mot), les noms de l'objet sur lequel on se couche varient d'une langue à l'autre : le latin a *lectus*, substantif masculin en **-to-* à degré vocalique radical *-e-*, d'un type peu courant ; le grec, λέκτρον et λέχος ; le gotique *ligrs* (avec suffixe **-ro-*, tandis que *sitls* a **-lo-* ; cf. lat. *sella*) ; le slave, *ložе*, l'irlandais, *lige*. — Le latin n'a conservé aucune forme verbale de **legh-*[1] ; c'est le groupe de *cubāre*, *-cumbere* qui en a pris la place et qui s'oppose à *sedēre*, *sīdere* ; et il a même été fait un substantif *cubīle*. Mais le groupe de *cubāre* a une nuance de sens différente de celle de la racine **legh-*, et le latin n'a pas de causatif équivalent à got. *lagjan*, v. sl. *ložiti*.

lēda : v. *lada*.

***ledō, -ōnis** m. (Beda, Isid., Gl.), et *ledōna*, *lidūna* f. (Marcell. Med.) : reflux, jusant. Mot de très basse époque, sans doute gaulois, comme son contraire, *malina* ; v. Du Cange.

legarica : v. *lēgūmen*.

legiō, -ōnis f. : 1° choix, faculté de choisir ; cf. Plt., Men. 187-188, *uter ibi melior bellator erit inuentus cantharo | tua est legio* (= tu as le choix) — *adiudicato cum utro hanc noctem sies* ; 2° division de l'armée romaine, « légion », parce que les hommes de la légion, *legiōnārii*, étaient recrutés au choix, *quod leguntur milites in delectu*, Varr., L. L. 5, 87, ou peut-être parce que originairement chaque combattant avait le droit de choisir un compagnon d'armes : *legit uirum uir*, Vg., Ae. 11, 632. Pour le passage de l'abstrait au concret, cf. *exercitus*, *classis*.

Dérivés : *legiōnārius* ; *legiuncula* (T.-L.). Cf. osq. leginum « legiōnem » et, pour la formation, *regō/regiō*. Irl. *légion*, britt. *leon* (pluriel).

legō, -is, lēgī, lēctum (cf. *léctus*, CIL XI 1826 ; *léctor*, VI 27140), **legere** : ramasser, cueillir ; *oleam qui legerit*, Cat., Agr. 144, 1 ; *l. nucēs*, Cic., de Or. 2, 66, 265. C'est ce sens qui apparaît dans *lignum* (v. ce mot), *legulus* (opposé à *strictor*, celui qui « pince » le fruit pour le détacher, Cat., Agr. 144) ; cf. Cat., Agr. 64, *leguli uolunt ut olea caduca quam plurima sit, quo plus legatur*, et Varr., L. L. 6, 66, *ab legendo leguli qui oleam aut qui uuas legunt*.

Par suite : 1° recueillir (en concurrence avec *colligō*, gr. συλλέγω), par exemple *ossa legere* (λέγειν ὅστεα) « recueillir les os du mort après l'incinération » ; et, au sens moral, *sermōnem legere* ; cf. Plt., Mi. 414, *nunc huc concēdam ut horum sermonem legam ; legere uestīgia* « recueillir les traces de », sur lequel se sont créés sans doute les emplois techniques tels que, dans la langue nautique, *legere ōram* « longer la côte » ; cf. Vg., Ae. 3, 127, *et crebris legimus freta concita terris* ; 706, *et uada dura lego saxis Lilybeïa caecis* ; et *l. saltūs*, *caelum* « parcourir les forêts, le ciel ». Même sens dans *praelegere*. Il peut y avoir ici influence de *stringere* ; q. u.

2° rassembler : *legere uēla* « carguer les voiles » et, par extension, *legere fūnem*, *ancoram* ; *l. fīla* « filer ». De là, par litote (peut-être dans l'argot des voleurs), « prendre, s'emparer de » ; Non. 332, 23, *legere subripere significat* : *unde et sacrilegium dicitur, id est de sacro furtum... Lucilius lib. XXVIII* (58) *omnia uiscatis manibus leget* (cf. 396, 4), et ad Her. 2, 30 fin., *maius esse maleficium stuprare ingenuam quam sacrum legere. Sacrilegus* est peut-être une formation plaisante d'après *sortilegus* (cf. le type de gr. κοπρολόγος) ; cf., toutefois, Benveniste, *Mélanges Niedermann*, p. 49 sqq., qui y voit un calque de ἱερόσυλος.

3° choisir (en concurrence avec *ēligō*) ; cf. Suét., Aug. 35, *senatum ad modum pristinum redegit duabus lectionibus* : *prima ipsorum arbitratu quo uir uirum legit*. De là *legiō* (v. ce mot) et l'emploi de *lēctus*, Plt., Ps. 1149, *hic sunt quinque argenti lectae numeratae minae* ; Cic., Verr. 2, 1, 6, § 15, *lectissimi uiri atque ornatissimi*.

A ce sens de « cueillir, choisir » se rattachent, outre *legulus* et ses composés, tardifs, *auri-*, *conchy(lio)-* *legulus* (avec haplologie), *mūri-legulus*, les composés en *-legus* : *denti-*, *sacri-*, *sorti-legus* (anciens), *flōrī-*, *frūgi-*, *tūri-*, *fāti-*, *aqui-*, *auri-legus* (époque impériale).

4° lire. Toutefois, ici l'évolution du sens n'est pas claire. Peut-être s'est-elle faite par le moyen d'expressions telles que *legere oculīs* « assembler (les lettres) par les yeux », cf. Vg., Ae. 6, 34, *quin protinus omnia | perlegerent oculīs*, ou *scriptum legere* « recueillir comme étant écrit, trouver écrit » ; Cic., Deiot, 7, 19, *ut scriptum legimus* ; N. D. 2, 49, 1, *legi etiam scriptum esse quem quandam...*, ou d'une expression technique, telle que *senātum legere* « faire l'appel des sénateurs », e. g. T.-L. 40, 51, 1, *censores fideli concordia senatum legerunt* (cf. le sens de λέγειν « énumérer, dire l'un après l'autre », λ κῆδεα, dont est dérivé sans doute le sens de « dire », et *citāre*, *recitāre senātum*), d'où « lire la liste de » et, finalement, « lire à haute voix », ce qui est souvent le sens de *legere* (cf. ἀναγιγνώσκω), d'où, en général, « lire ». Au sens de « lire » se rattachent les dérivés *lēctiō* « lecture » (abstrait et concret ; cf. λέξις) ; *lēctiuncula* ; *lēctor* ; *lēctrīx* (Inscr.) ; *lēcturā* (Pall.) ; *lēctōrium* (Gloss.) : lecture, cf. **lectōrinum*[1] plus bas, **lectiōnārius* (Alex. Trall.) ; *lēctitō, -ās* : lire souvent ; et *il-lēctus* : non lu. Cf. aussi *perlegō* : lire jusqu'au bout ; *praelegō* : annoncer ou commenter ce qu'on va lire ; *relegō* : relire ; *trānslegō* : passer rapidement en lisant, parcourir des yeux. On peut dire que *legō* « lire » est devenu un verbe indépendant de *legō* « choisir », avec ses dérivés et ses composés à lui. Pour un contemporain de Cicéron, il n'y a rien de commun entre *legere oleam* et *legere librum*, entre *lēctor* et *legulus*.

C'est le sens de « lire » qui a persisté dans les langues romanes et en celtique ; cf. M. L. 4970, *legere* ; 4969, *legenda* ; 4963, *lectio* ; 4964, **lectorinum* ; irl. *legim*, *legend*, *leachtán*, *liacht* ; britt. *lith*, *leu*, *len* « legō, legenda » ; le sens de « cueillir » a été réservé à *colligere*, M. L. 2048.

A côté de *legō*, *-is* a dû exister un intensif duratif en *-ā-*, **legō*, *-ās*, qui est attesté par l'ancien participe devenu adjectif : *ēlegāns*, *-antis* : qui sait choisir ; et « bien choisi, élégant ». Ancien, usuel, classique. De là : *ēleganter*, *ēlegantia* (abstrait et corr.) ; *perelegāns*, *-ter* ; et *inelegāns*, *-gantia*. Cf. *ēducō*, *-ās* en face de *dūcō*, *-is*.

De *legō* existent beaucoup de composés. Pour certains, où le rapport sémantique avec *legō* n'était plus sensible, il a été créé un parfait en *-lēxī* (cf. les composés de *emō*). Les composés ont tantôt la forme *-ligō*, tantôt la forme *-legō*, sans que les raisons de la répartition apparaissent toujours. Ce sont, semble-t-il, les composés les plus anciens qui ont un *-i-* : *colligō*, *dēligō* ; les composés qui se rattachent au sens, évidemment récent, de « lire » ont un *e* ; pour *neglegō*, et sans doute *intellegō*, il s'agit de juxtaposés dont les éléments se sont soudés à date relativement tardive.

1° Parfait en *-lēgī* : *allegō* (*ad-*) : adjoindre à un corps élu ; admettre dans un collège ; *allēctiō* « élection, enrôlement » ; *allēctor* « percepteur » ; *allēctus*, *-ī* m. : 1° membre adjoint ou surnuméraire d'une corporation ; 2° receveur du fisc, doublet de *allēctor*, d'où *allectūra*, d'après *praefectūra/praefectus*. Cf. M. L. 364, *alligere*.

colligō : recueillir, rassembler. Traduit le gr. συλλέγω, en particulier dans la langue philosophique, comme *collēctiō* trad. συλλογή, « conclure, déduire » ; *colligere animōs* « recueillir ses esprits, revenir à soi », *c. sē*, etc. M. L. 2048.

Dérivés et composés : *collēctiō* ; *collēctor* (tardif) ; *collēctus*, *-ūs* (rare) ; *collēcta* f. : collecte, écot, M. L. 2045 ; *collēctīuus* (terme de grammaire et de rhétorique) ; *collēctīcius* ; *collēctāneus* : recueilli, rassemblé ; *collēctāculum* (tardif, d'après *receptāculum*) ; *collēctōrius* (Gloss.) ; *collēctō, -ās* (Gloss.) ; *recolligō* : ramasser, rassembler de nouveau, M. L. 7127 ; **accolligō* : accueillir, M. L. 82.

dēligō : achever de cueillir, cf. Cat., Agr. 24, *uuas legito... ubi delegeris* ; cueillir en faisant un choix, choisir, M. L. 2540 ; *dēlēctus*, *-ūs* m. : « choix » et terme militaire « levée d'hommes » ; *dēlēctor* « recruteur » ; *dēlēctiō* « choix » est rare et tardif. Souvent confondus avec *dīlectus*, etc.

ēligō : trier, choisir, M. L. 2843 ; *ēlēctiō* ; *ēlēctus*, *-ūs* ; *ēlēctor* (rare) ; *ēlēctilis* (archaïque) : de choix, exquis ; *ēlēctē* : avec choix ; *praeēligō* (Sid.) ; **exēligō*, M. L. 3001. Cf. ἐκλογή.

interlegō (encore en tmèse dans Vg., G. 2, 366, *interque legendae*) : cueillir par intervalles, éclaircir.

perlegō : recueillir jusqu'au bout (emploi figuré, et seulement dans la langue poétique : *p. omnia oculīs*, Vg. ; *p. alqd uultū*, Ov.). Le sens ordinaire est « lire d'un bout à l'autre ».

praelegō : longer, côtoyer ; cf. *legō*. Seulement dans Tacite et Rufin, avec ce sens. V. *legō* « lire ».

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

relegō : rassembler de nouveau, relire (époque impériale).

sēligō : trier, choisir (classique, Cic., Varr.) ; *sēlēctiō*, *-tor* (St Aug.).

sublegō : cueillir, recueillir sous ou secrètement, choisir à la place de, soustraire ; *sublēctiō* (Tert.).

2o Parfait en *-lēxī* : *dīligō*, *dīlēxī* : aimer ; d'après Cicéron, de sens moins fort que *amāre*, cf. Fam. 9, 7, 1, *Clodius ualde me diligit, uel, ut ἐμφατικώτερον dicam, ualde me amat* ; et aussi Isid., Diff. 1, 17, *alii* (scil. *atque Cicero*) *dixerunt amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione*. En antithèse avec *neglegō*, ad Herenn. 4, 29, 28, *diligere formam, neglegere famam* ; cf. Cic., Att. 1, 5, *diligentiorem... neglegentiorem*. Sur le participe présent *dīligēns*, *-tis* : qui aime ; de là « qui a du zèle pour, soigneux (de) », ont été formés *dīligenter* ; *dīligentia* : soin, zèle, application (par opposition à *neglegentia*). *Dīlēctus* s'est, à basse époque, confondu avec *dēlēctus* : levée ; cf. P. F. 65, 1, *dilectus militum, et is, qui significatur amatus, a legendo dicti sunt*. La langue de l'Église a *dīlēctiō* pour traduire ἀγάπη, στοργή (*dilectio tua, uestra*), et *dīlēctor*, *-trix*.

intellegō, *-xī* (quelques formes de parfait en *-lēgī*, par exemple dans Sall.) : choisir entre (par l'esprit), d'où « comprendre, connaître, s'apercevoir » ; *intellegēns* : qui comprend, qui se connaît en, connaisseur, M. L. 4482 ; *intellegentia* (= νόησις) : faculté de discerner ou de comprendre, intelligence, entendement, connaissance (attesté depuis Tér. ; surtout fréquent dans Cic.) ; *intellegentiālis*, *-lītās*, *-tiās* (tardifs) ; *intellegibilis* (époque impériale) et *inintelligibilis* (St Ambr.), traduisant νοητός et ἀνόητος ἀκατάληπτος ; *intellēctus*, *-ūs* (surtout d'époque impériale), avec tous les sens de *intellegentia* et, en outre, ceux de « faculté de percevoir par les sens ou l'esprit », « sens (des mots) » ; à basse époque : *intellēctuālis*, *intellēctuālitās*, etc. Irl. *intleacht* (mot savant).

neglegō (*nec-*) : négliger, dédaigner ; *neglegens dictus est non legens neque dilectum habens quid facere debeat, omissa ratione officii sui*, F. 158, 25 ; M. L. 5878. De là : *neglegentia*, M. L. 5879 ; *neglegenter* ; *neglēctiō* et *neglēctus*, M. L. 5877, sont extrêmement rares ; de même *neglēctor* (St Aug.), *neglēctim* (un exemple dans l'Antholog.). Les formes romanes sont aussi très rares. *Neglegentia* est dérivé directement de *neglegēns* (*negli-*) : le simple *legentia* n'existe pas.

Cf. les présents gr. λέγω « je cueille », alb. *mb-l'eth* « je cueille ». Le fait que gr. λέγω a servi à signifier « je dis » et lat. *legō* « je lis » indique quelque ancien sens technique, sans doute religieux et politique : *legere senātum* est caractéristique.

lēgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1o déléguer à quelqu'un la charge de faire quelque chose, en vertu d'un pacte, d'un contrat (*lēx*), *lēgāre aliqd alicuī* ; en particulier, dans la langue du droit privé, « déléguer à ses héritiers l'exercice d'une autorité posthume », e. g. *pater familias uti super familia pecuniaue sua legassit, ita ius esto*, L. XII Tab. ; de là *lēgāre ā fīliō* « imposer au fils héritier la charge d'un legs », *lēgāre ab hērēde* « grever l'héritier d'un legs » et, finalement, « léguer » ; 2o déléguer, députer quelqu'un pour faire quelque chose, *lēgāre aliquem ad aliquid* ; cf. *lēgātus* « délégué, député, fondé de pouvoir, lieutenant » (irl. *legait*).

Au premier sens se rattachent les dérivés : *lēgātārius* « legs, part prise sur l'héritage et donnée à un autre que l'héritier légal » ; *lēgātor* « qui lègue, testateur » ; *lēgātārius* : imposé à un légataire ; et surtout *lēgātārius*, *-a* « légataire » ; *lēgātīuus* (Diog.).

Au second sens appartient, outre *lēgātus*, *lēgātiō* délégation, ambassade, lieutenance.

Composés de *lēgō* : *ablēgō* : éloigner, reléguer ; *ablēgātiō* ; *allēgō* : 1o dépêcher, députer (se dit d'affaires privées, tandis que *lēgō* se dit plutôt d'affaires publiques, d'où *lēgātī*) ; 2o à l'époque impériale, « alléguer » (*exemplum, merita*), M. L. 356 a ; *dēlēgō* : déléguer (même double construction que *lēgāre*), confier, attribuer à ; terme de droit : constituer un débiteur, subroger en ses droits ; *dēlēgātor*, *-tiō*, *-tōrius*.

relēgō : 1o écarter, reléguer : *relegati dicuntur proprie quibus ignominiae aut poenae causa necesse est ab urbe Roma alioue quo loco abesse*, F. 348, 18 ; 2o renvoyer sur quelqu'un ; 3o terme de droit : restituer par testament ; *relēgātiō* ; *praelēgō* ; *trā(ns)lēgō* (époque impériale). Pour *collēga* et *collēgium*, v. *lēx*. *Lēgo* est proprement le dénominatif de *lēx*, le sens premier devant être « fixer par contrat » ou « charger par contrat ». Mais le rapport avec le nom a vite cessé d'être senti. Il est possible que *lēgātus* ait précédé *lēgāre* ; cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*5, p. 196. L'osque ligatuis « lēgātīs » est sans doute emprunté au latin.

legula, -ae f. : pavillon de l'oreille, lobe, *l. auris* ; cf. gr. λοβός? Toutefois, le mot ne se trouve que dans Sidoine Apollinaire ; c'est peut-être une déformation de *ligula*. M. Niedermann rappelle l'emploi de l'allemand *Löffel* pour désigner les oreilles du lièvre et, dans la langue familière, les oreilles de l'homme.

legūmen, -inis (*legūmentum*, Gell. 4, 11, 4, d'après *frūmentum*?) n. : légume. Il semble que le mot ait d'abord désigné les légumes à cosse, pois, fève, etc. : *uiciam, lentem, cicerculam, eruilam ceteraque* (Varr., R. R. 1, 32, 2) par opposition à *(h)olus* ; c'est dans ce sens que l'emploie Vg., G. 1, 74, *unde prius laetum siliqua quassante legumen* ; et ceci conduit à rapprocher λέβινθοι · ἐρέβινθοι (Hés.), dont le suffixe dénote, du reste, une origine non indo-européenne ; cf. aussi λεβηρίς « cosse », qui rappelle la forme *legarica* citée par Varron, cf. plus bas, λεβός « cosse, gousse ». L'étymologie populaire a rapproché *legūmen* de *legō* ; cf. Varr., L. L. 6, 7, 66, et R. R. 1, 32, 2, *alii legumina, alii, ut Gallicani quidam, legarica appellant, utraque dicta a legendo, quod ea non secantur, sed uellendo leguntur*, et le mot, dans l'usage courant, a fini par désigner toute espèce de légume, s'opposant à *frūgēs* ; cf. Cic., N. D. 2, 62, 156, *terra feta frugibus et uario leguminum genere*. Quelle que soit la première partie du mot, elle a été munie d'un suffixe latin, de telle sorte que rien ne décèle plus une origine étrangère. Quant à *legarica*, il est difficile d'y voir, avec Walde-Pokorny, une contamination de *legūmen* et d'*agaricum*.

Dérivé : *legūmināriu*s (époque impériale). *Legūmen* a supplanté (*h*)*olus* et a seul survécu dans les langues romanes. M. L. 4972.

lembus, -ī m. : *genus nauicellae uelocissimae quod et dromonis nomine appellamus*, Fulg. Expl. Serm. 564, 4.

Emprunt ancien (Plt., Acc.) au gr. λέμβος (d'origine inconnue), latinisé. Diminutif : *lembunculus*, souvent déformé en *lēnunculus* (cf. Non. 534, 9), parce que l'embarcation était employée par les pirates et les trafiquants (*lēnōnēs*) : *piratici lembi*, Curt. 4, 5, 18, d'où *lēnunculārius* (Inscr.).

lemniscus, -ī m. : ruban, bandelette. De λημνίσκος, d'où *lemniscātus* (Cic.).

lemurēs (ancien *lemores*, d'après Porphyrion, ad Hor. Ep. 2, 2, 209), **-um** m. pl. : *laruae nocturnae et terrificationes imaginum et bestiarum.* ‖ *Varo de Vita pop. Rom. l. I* : *quibus temporibus in sacris fabam iactant noctu ac dicunt se lemurios domo extra ianuam eicere*, Non. 135, 15 sqq.

Dérivé : *Lemūria* (*-rālia*), *-ōrum* ; et *lemūrius*, M. L. 4975. L'étymologie d'Ov., F. 5, 451 sqq., 479-483, qui explique *Lemūria* par *Remūria*, est un simple calembour et n'explique pas *Lemurēs*, qui est antérieur à *Lemūria*. La différence de quantité de l'*u* dans *Lemūrēs* et *Lemūria* (celui-ci seulement dans Ov., F. 5, 421) s'explique par le fait que *Lemūrīā* était exclu de la poésie dactylique ; cf. le *glōmĕrĕ* de Lucrèce).

On rapproche gr. λάμιαι « fantômes » (dévorant les enfants), λαμυρός « goulu, avide » ; on ne peut faire état de lit. *lamoti*, dont l'existence même n'est pas sûre. Sans doute non indo-européen.

lēna : v. *lēnō*.

***lēnis** (*līnes*), **-is** m. : sorte de vase (Afran., Laber. cités par Nonius 544, 28). Forme peu sûre, peut-être emprunt au gr. λῆνος.

lēnis, -e : doux (au toucher, s'oppose à *asper*), puis « doux » en général. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Mais, une fois la signification confondue avec celle de *dulcis*, il n'avait plus de raison pour subsister, et il est peu représenté dans les langues romanes (roum. *lin*). M. L. 4977 et 8372, *sublēnis*, attesté CE 1618.

Dérivés : *lēnitia* (Mul. Chir., d'après *mollitia*) ; *lēnitor* ; *lēnitās* (qui ne semble plus attesté depuis Plin.) ; *lēnitūdō* (archaïque) ; *lēnīō*, *-īs* : adoucir, charmer ; *lēnīmen* (rare et poétique) ; *lēnīmentum* ; composés d'aspect déterminé : *dēlēnīō* (*dēlīnīō*) (ancien, classique, usuel) et ses dérivés ; *oblēnīō*, *lēnīscō*, *lēnītō*, *lēnianimus*, *lēnificō*, *dēlēnificus* (Plt.), *lēnianimus* (Schol. Tér.).

Sur le rapprochement, douteux, avec v. sl. *lěnŭ*, etc., v. sous *lassus*. *Lēnis* a remplacé peut-être un ancien **lēnus*, sous l'influence de *mollis*. Sur les confusions entre *lēnis* et *lentus*, v. Löfstedt, *Coniectanea*, 81.

lēnō, -ōnis m. : maquereau, πορνοβοσκός ; *lēna*, *-ae* f. : maquerelle. Ancien (Plt.), classique (Cic.), mais surtout populaire, comme le montrent, du reste, la formation en *-ō*, *-ōnis* et le féminin en *-a* (cf. *caupō*, *cōpa*). Sans doute emprunté. Non roman.

Dérivés et composés : *lēnōnius* ; *lēnullus* ; *lēnunculus* ; *lēnō*, *-ās* (tardif) « trafiquer de » ; *lēnōcinor*, *-āris* et ses dérivés ; *lēnōcinium*, faits sur le type de *tirōcinium*, etc.

D'après le Dig. 3, 2, 4, *lenocinium facit qui quaestuaria mancipia habet*. Le *lēnō* aurait donc été, à l'origine, celui qui tirait de l'argent du travail de ses esclaves, puis le mot se serait spécialisé dans le sens de « qui tire profit de la prostitution de ses esclaves femmes » (cf. la spécialisation de *meretrīx*). *Lēnōcinium*, sous l'influence de *lēnis*, dont il a été rapproché, a pris le sens dérivé de « enjôlement, coquetterie(s) » ; *lēnōcinor*, celui de « flatter, enjôler, cajoler », et, à l'époque impériale, a perdu tout sens péjoratif : Plin., Ep. 2, 19, 7, *ut libro isti lenitas lenocinetur*. Cf. P. F. 102, 18, *lenones ab alliciendo adulescentulos appellati*.

Sans étymologie connue. Il n'y a aucune raison de croire que *lēnō* ait été fait secondairement sur *lēna* et le sens de ληναί · βάκχαι "Αρκαδες (Hes.) est tout autre.

lēns, lendis c. : lente, œuf de pou (Plin., Ser. Samm.). Les gloses ont des formes *lendis*, *lendix* (*lindex*), *lendina* ; et Marcellus Empiricus, un pluriel *lendinēs*, Isidore et les gloses, *lendix* (*-dex*) ; les dérivés romans supposent *lens*, *lĕndem*, *lĕndĭnem* (d'une flexion *lendis* (*-den*), *lendinis*, M. L. *Einf.*3, p. 186, semblable à celle de *glandis* (*-den*), *-inis* ; *lĕndōnem* (de **lendō*, *-ōnis*, comme *glandō*), *lĕndĭtem* (*-cem*). Panroman. M. L. 4978.

Cette notion est désignée par des mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre sans admettre un original commun. Cf. balt. **gninda* (à en juger par lett. *gnīda*, lit. *glìnda* (avec dissimilation), v. irl. *sned* (féminin), gall. *nedd* (pluriel), gr. κονίδες, v. isl. *gnit*, ags. *hnitu*, v. h. a. *(h)niz*, alb. θεπί, arm. *anic*. Terme populaire qui a été déformé de manières diverses. La forme *lendix*, *lendex* rappelle par la finale *pulex*, *cimex* ; v. Ernout, Philologica I, p. 141.

lēns (*lentis*), **lentis** (avec *ĕ*) f. : lentille, gr. φακός. Ancien (Caton).

Dérivés : *lenticula* : lentille et objet en forme de lentille, petit vase à huile, taches de rousseur dites lentilles ; *lenticulāris* ; *lenticulātus* ; *lentīgō* : taches de rousseur, M. L. 4981 ; *lentīginōsus* ; *Lentulus* (?). Mot sans doute emprunté ; le slave a *lęsta*, de même sens ; le gr. λάθυρος « vesceron », λαθυρίς « épurge » est lointain. Les formes romanes remontent à *lēns* ou à *lentĭcula*, ce dernier plus répandu ; cf. M. L. 4979 et 4980 ; B. W. s. u. ; le v. h. a. *linsīn* « Linse » semble provenir du latin.

lentiscus, -ī f. (*lentiscum* n.) : lentisque, gr. σχῖνος. Ancien (Caton), usuel. M. L. 4982. D'où *lentīscinus*, *lentīscifer* (Ov.). Le suffixe rappelle les noms grecs en *-ισκος*, cf. *mariscos*, *mariscus*, nom d'une sorte de jonc. Sans doute nom d'emprunt, rapproché de *lentus* à cause du suc résineux ou mastic produit par l'arbre.

lentus, -a, -um (*ĕ*) : souple, flexible, élastique ; cf. Plt., Men. 94 sqq., *ita istaec nimi' lenta uincla sunt escaria ; / quam magis extendas, tanto adstringunt artius* ; Vg., B. 1, 26, *lenta uiburna* ; par suite « mou (sens physique et moral), indolent, nonchalant » ; Vg., B. 1, 4, *tu, Tityre, lentus in umbra* ; et « lent », cf. Non. 337, 33, *lentum significat tardum. M. Tullius De Republica lib. V* (10) : « *Marcellus ut acer et pugnax, Maximus ut consideratus et lentus* ». A l'époque impériale, a même le sens de « persistant », cf. Plin. 8, 100, [*panthera*] *uiuacitatis adeo lentae ut eiectis interaneis diu pugnet* ; « tenace » et « visqueux ». Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 4983 ; B. W. *lent* et *relent*. Irl. *lenta*? V. *lēnis*.

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

Dérivés et composés : *lentō*, *-ās* « courber, ployer » et *allentō* (Gl.), M. L. 357 ; *lentor* (Plin.) ; *lentitia* (Colum.) ; *lentitiēs* (Aetná) « flexibilité » ; *lentitūdō* « apathie, nonchalance » ; *lenteō* (Lucilius) ; *lentēscō* « s'assouplir », M. L. 4979 a, et, par rapprochement avec *lentīscus*, *lentiscentes*, *sensim se flectentes*, *de uirgultis dictum*, CGL V 216, 26 ; *lentulus* (Cic., Att. 10, 11, 2) ; *lentipes* (Aus.) ; *dēlentinātiō* (Gloss.).

On rattache souvent à *lentus* les surnoms *Lentō*, *Lentulus*, mais cette dérivation est contestée (de *lēns*, *lentis*, d'après Solmsen-Fraenkel ; étrusque, d'après W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 313, 322).

On rapproche le groupe germanique de v. h. a. *lindi* « doux, tendre » ; rien de semblable dans aucune autre langue.

leō, -ōnis m. : 1° lion ; le Lion (constellation) ; 2° espèce de homard (Plin. 32, 149) ou de plante (Col. 10, 260). Emprunt ancien. Le grec a de même λέων, λέοντος. Le féminin latin est *lea* (qui succède à un plus ancien *leō fēmina*), cf. *cōpō*, *cōpă* ; *leaena* est la transcription de λέαινα. Panroman (dans des formes de caractère savant). M. L. 4984. Passé en celtique : irl. *leo*, etc., et en germanique : ags. *lēo*, etc. ; de même *leopardus* : irl. *liobard*.

Dérivé : *leōnīnus*. Cf. *leopardalis*, *leopardus*.

lepidus : v. *lepōs*.

lepista (*lepesta*, *lepasta*, *lepistra*, Gloss.), **-ae** f. : *genus uasis aquarii*, P. F. 102, 14. Emprunt oral au gr. λεπαστή. Mot ancien, vite disparu ; v. Varr., L. L. 5, 123. Pour la variation de suffixe, cf. *ballista*, *aplustra*, etc.

lepōs (*lepor*), **-ōris** m. : grâce, charme. *Vrbanitas elegans et mollis ac faceta ; unde homines tales lepidi uocantur*, Gl. Plac., CGL V, 30, 17.

Dérivés : *lepidus* : gracieux joli ; *lepidulus* ; *Lepidus*, *-dius* ; *illepidus*.

Lepōs ne semble plus attesté après Cicéron ; *lepidus*, fréquent dans la langue de la comédie, est rare déjà dans Cicéron et à peine attesté à l'époque impériale (un exemple de *lepidus* dans Hor., A. P. 273, de *lepidē* dans l'archaïsant Aulu-Gelle 13, 10, 3). Non roman.

On rapproche souvent gr. λεπτός « mince, menu » ; mais cet adjectif appartient évidemment à λέπω « j'écale », et ceci écarte le rapprochement ; pour le rapprochement avec (*F*)έλπω, lat. *uolup*, v. Benveniste, *Formation*, p. 155. *Lepidus* a été bâti sur *lepōs*, d'après le type *timor/timidus*. Il n'y a pas de verbe **lepeō*.

lepōs, leptis : v. *nepōs*.

lepra, -ae f. : lèpre. Emprunt au gr. λέπρα, attesté depuis Pline. Répandu par la langue de l'Église, d'où *leprōsus*, et passé dans les langues romanes. M. L. 4989-4990.

lepus, -oris c. : 1° lièvre, hase ; 2° le Lièvre (constellation) ; 3° *leporis auricula*, nom d'une plante (= *dictamnus*) ; 4° aplysie, mollusque. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 4991.

Dérivés : *lepusculus* ; levraut ; *leporārius* ; et substantif *leporāria* : viande de lièvre ; *leporārium* : garenne (attestés en vieil italien, cf. M. L. 4987-4988) ; *leporīnus*.

Emprunt à une langue méditerranéenne ; cet animal n'a pas de nom indo-européen, peut-être parce qu'il était de mauvais augure et qu'on évitait de le nommer (v. Vaillant, Slavia, 9, p. 497, avec le renvoi à Schrader-Nehring, Reallexikon, sous *Hase*). Cf. le grec massaliote (ibère?) λεθηρίς « lapin » (v. Boisacq, Dict., sous λεθηρίς, avec les renvois, et B. A. Terracini, Archiv. Glott. Italiano, 20, 1 sqq.). La flexion du mot l'isole en latin. Serait sicilien d'après Varr., L. L. 5, 101, *lepus, quod Sicu⟨li ut Aeo⟩lis quidam Graeci, dicunt* λέπορις. Cf. id., R. R. 3, 12, 6 ; Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verbale*, 1918, p. 30, et Bertoldi, Zeits. f. rom. Phil., 57, 146. Mais la forme sicilienne peut provenir du latin ; v. B. W. sous *lièvre* et *lapin*.

leria (*ē*?) : *ornamenta tunicarum aurea*, P. F., 102, 23. Sans doute grec ; cf. Hes., ληροί· τὰ περὶ τοῖς γυναικείοις χιτῶσι κεχρυσωμένα.

lessus : lamentation funèbre? Le mot ne figure que dans un fragment de la loi des XII Tables, *mulieres genas ne radunto, neue lessum funeris ergo habento*, conservé par Cic., Leg. 2, 23, 59, qui ajoute : *Hoc uetere interpretes Sex. Aelius L. Acilius non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari uestimenti aliquod genus funebris ; L. Aelius lessum quasi lugubrem eiulationem, ut ucx ipsa significat ; quod eo magis iudico uerum esse, quia lex Solonis id ipsum uetat.* Sans étymologie.

lētum, -ī n. : mort, ou plutôt « trépas ». Mot archaïque (cf. la vieille formule citée par Varr., L. L. 7, 42, *ollus leto datus est*) conservé par la poésie comme terme « noble ». Pas de pluriel.

Dérivés et composés : *lētō*, *-ās*, synonyme très rare et poétique de *necō* ; *lētālis* (époque impériale, d'après *mortālis*), *lētābilis* ; *lētifer* (poétique) = *mortifer* ; *lētificus*.

Aucun rapprochement sûr. La graphie *lēthum* est due à un rapprochement avec λήθη (Varr., L. L. 7, 42) ; le verbe *leō* semble avoir été extrait de *dēleō* par Priscien pour expliquer *lētum*. V. *aboleō*.

leuaricinus : nom d'un poisson (le lavaret?) dans Polem. Silu. M. L. 5001. Tardif, non latin.

leuca (*leuga*), **-ae** f. : lieue. Mot gaulois (cf. S^t Jér. in Joel 3, 18). M. L. 9689 ; brittonique : armor. *leo*.

Leucēsie : forme de vocatif du Carmen Saliāre. L. **Leucetie*? V. *lūceō*.

leudis : prix du sang. Mot germanique (Greg. Tur. ; Lex Sal.).

lēuir (*lae-*), **-ī** m. : *uiri frater leuir est* : *apud Graecos* δαὴρ *appellatur*, Dig. 38, 10, 4, § 6. L'*l*, où est peut-être intervenue l'étymologie populaire : *quasi laeuus uir*, Non. 557, 6, cf. notre « mari de la main gauche », indique sans doute une origine dialectale ; cf. *lacruma*, *olēre*, etc. N'est pas attesté dans les textes littéraires.

Comme *glōs* et *ianitrīcēs*, n'existe qu'à l'état de traces dans la langue du droit, en raison de la perte de l'institution de la grande famille.

Nom indo-européen du « frère du mari », établi par skr. *devā́* (thème *devár-*), v. sl. *děverĭ*, lit. *dẽveris*, arm. *taygr*, v. h. a. *zeihhur*, v. angl. *tácor*, hom. δᾶήρ. L'orthographe avec diphtongue *laeuir* est celle qu'appelle

l'étymologie ; la graphie *leuir* tient à ce que le mot n'est pas dans la littérature ancienne et provient de parlers ruraux.

lēuis, -e : léger (sens physique et moral), opposé à *grauis*, e. g. Plt., Tri. 684 ; Lucr. 2, 225 sqq. ; 5, 474 sqq. ; Cic., Agr. 2, 17, 45 ; Deiot. 2, 5, avec des formations parallèles *leuitās* : *grauitās* ; *leuō* : *grauō* ; *leuiter* : *grauiter*, etc. Correspond, pour le sens, exactement au gr. κοῦφος. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5004.

Dérivés et composés : *leuiculus* : futile, de peu de poids (Cic., Gell.) ; *leuenna*, doublet vulgaire de *leuis* (Labérius ap. Gell. 16, 7, 11, *hominem leuennam*), qui semble avoir reçu une finale étrusque ; *leuitās* (= κουφότης) ; *subleuis* (Gloss.) ; *leuō*, *-ās* (= κουφίζω) : 1° alléger (quelque chose à quelqu'un, *l. onus*, *paupertātem alicuī* ; ou quelqu'un de quelque chose, *l. aliquem aliquā rē*, ou *alicuius rei*), par suite « soulager » et dans l'argot, comme notre « soulager » et « soulever » français, « dérober », sens conservé dans certaines langues romanes, cf. M. L. s. u., et attesté en latin même par le dérivé *leuātor* que Pétr. 140, 15, emploie dans le sens de « voleur à la tire » ; 2° soulever, lever, élever ; sens qui apparaît à l'époque impériale : Col. 9, 12, 1, *apis se confestim leuat sublimius*, et qui a persisté dans les langues romanes, M. L. 5000. De là *leuāmen* « allègement » (seul sens attesté dans la littérature, où le mot a une couleur poétique ; mais les langues romanes attestent un sens concret et technique de « levain », M. L. 4998) ; *leuāmentum* n. : allègement et allège, M. L. 4999 ; ***leuātiō***, etc. ; *leuitum*, M. L. 5005, et les composés *alleuō* : alléger, M. L. 359 ; ***alleuāmen***, M. L. 358 ; ***alleuātum***, M. L. 360 ; *ēleuō* : lever, soulever ; enlever, ôter ; diminuer ; *ēleuātiō*, qui, en grammaire, traduit ἄρσις et, au contraire, dans la langue de la rhétorique, correspond à διασυρμός ; *releuō* : relever et soulager, M. L. 7192 ; *subleuō* : alléger, soulager et soulever, M. L. 8373, et leurs dérivés ; *leuigō*, *-ās* (créé d'après *lēuigō* de *lēuis*) : doublet tardif de *leuō* (Apul., Cassiod., Greg. T.) et *perleuigō*.

A côté de *leuis*, il a dû exister un doublet ***leuius*** supposé par certaines formes romanes (cf. fr. *liège*), M. L. 5006, dont semble provenir le dénominatif *leuiāre* attesté en bas latin et conservé en roman, M. L. 5002, ainsi que les composés *adleuiāre* (*adleuiant*, κουφίζουσιν, Gloss.), M. L. 361 ; *subleuiāre*, M. L. 8374 (avec le sens de « soulager », la langue ayant réparti dans l'emploi *leuō* et *leuiō*) ; et un dérivé ***leuiārius***, M. L. 5003. Mais il est plus vraisemblable de supposer que *leuiō* a été formé directement sur *leuis*, d'après le type *breuiō*, etc., et *leuius*, tiré de *leuiō*.

Composés de *leuis* : *leuidēnsis* (Cic., Fam. 9, 12, 2) : — *uestis dicta quod raro filo sit, leuiterque densata. Pauitensis contraria leuidensi dicta, quod grauiter pressa atque calcata sit*, Isid., Or. 19, 22, 19. Étymologie populaire? ; *leuifēcit* : ἐξουθένησεν (Gloss. Philox.) ; *leuifidus*, *-pes*, *-somnus* (rare, archaïque), faits sans doute sur les types grecs κουφόνοος (Esch., Soph.), κουφόπους.

Un adjectif correspondant, pour la forme et pour le sens, est conservé, mais avec vocalisme radical zéro, dans gr. ἐλαχύς « petit, court », v. sl. *lĭgŭ-kŭ* « léger ». Même vocalisme dans le comparatif irl. *laigiu* « moindre ». Le vocalisme du comparatif devait être anciennement *e* ; *leuior* serait donc ancien et aurait entraîné *leuis*. *Leuis*, qui formait couple antithétique avec *grauis*, a entraîné la création d'une forme populaire **greuis*, que supposent les formes romanes du type fr. *grief*. Cet adjectif s'est souvent contaminé avec un autre groupe tout différent, signifiant « rapide », celui de gr. ἐλαφρός, v. h. a. *lungar*, lit. *leñgvas* « léger », qui n'est pas conservé en latin ; skr. *raghúḥ*, *laghúḥ* signifie à la fois « rapide » et « léger » ; le comparatif *rāghīyān* (*laghīyān*) appartient au groupe de lat. *leuis*, tandis que av. *rənjyō* (en face du féminin *rəvī* « rapide ») appartient au groupe de v. h. a. *lungar*. Got. *leihts* « léger » résulte de la contamination des deux groupes, comme aussi le comparatif att. ἐλάττων. Ces adjectifs présentent donc des actions et réactions multiples.

lēuis, -e : poli, lisse (s'oppose à *asper*, comme *lēnis*, mais celui-ci s'est plutôt spécialisé dans le sens moral). Sur la confusion qui s'est produite tardivement entre *lēnis* et *lēuis*, v. S. Walldén, Philologus, XCV, 142 sqq., et Lōfstedt, *Coniectanea*, 73 sqq. Ancien (Cat.), usuel. Non roman.

Dérivés : *lēuor*, *-ōris* m. (rare ; Lucr. et Plin.) ; *lēuitās* = λειότης, qu'il traduit au sens de « douceur de la voix » et de « style coulant » dans la langue de la rhétorique ; *lēuitūdō* (Lact.) ; *lēuō*, *-ās* et *lēuigō*, *-ās* (cf. *mītigō*) : aplanir, polir ; *collēuō* ; *lēuāmentum* (Varr.) ; *lēuificō* (Hil.) ; *lēuiginō* (Hist. Aug.) ; *lēuicutis* (Cypr. Gall.) ; *lēuiātiō* (Cael. Aur.).

L'adjectif *leus*, qu'on retrouve dans Pline 20, 79, *brassica lea*, n'est que la transcription de gr. λεῖος.

On rapproche gr. λεῖος « lisse, poli », qui peut reposer sur *λειϝος, et *oblīuīscor*. On rapproche aussi *līma* (v. ce mot). Les autres comparaisons sont lointaines. Cependant, v. *linō*.

lēx, lēgis f. : loi religieuse et, plus généralement, loi. L'ancien caractère religieux du mot s'est maintenu dans des formules comme celle du *uēr sacrum*, qui a été conservée par Tite-Live 22, 10, 4, *qui faciet* (= sacrificābit), *quando uolet quaque lege* (= quōque rītū) *uolet facito* ; *quo modo faxit, probe factum esto*. Cf. aussi CIL I² 756. Mais, en dehors de ces formules très rares, le mot apparaît comme laïcisé. Il désigne aussi bien les conventions passées entre particuliers (cf. *oleam faciundam hac lege oportet locare*, Cat., Agr. 145 ; *in mancipii lege*, Cic., De Or. 1, 39, 178, et l'expression *eā lēge ut* « à la condition que ») que « l'ensemble des préceptes de droit acceptés expressément par l'assemblée des citoyens consultés à cet effet par le magistrat, *lēgem rogāre*, *rogātiō*, et rendus publics par l'autorité compétente » (May et Becker). A la base du mot *lēx* il y a une idée de convention, de contrat exprès entre deux personnes ou deux groupes, et c'est en cela que la *lēx* diffère du *iūs* « formule dictée », puis, avec un sens collectif, « droit », et de la coutume, *mōs*, *mōrēs* (*māiōrum*), *cōnsuētūdō* ; cf. ad Heren. 2, 13, *consuetudine ius est id quod sine lege, aeque ac si legitimum sit, usitatum est*, et Cic., Inu. 2, 22, *consuetudinis autem ius esse putatur id quod uoluntate omnium sine lege uetustas comprobarit*. La coutume résulte d'une acceptation tacite. Le caractère spécial de la loi

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

explique, au contraire, qu'elle doive être écrite et promulguée. De là les expressions *lēgem fīgere* « graver la loi sur le bronze et l'afficher sur le forum », *lēgem dēlēre, perrumpere, perfringere* « effacer, briser la loi ». La langue de l'Église a repris le mot pour rendre les expressions « les lois de Moïse, la loi du Seigneur », et le mot, comme *fidēs*, s'est de nouveau chargé d'un sens religieux qu'il a conservé, à côté de son sens juridique, dans les langues romanes ; cf. le français familier « la loi et les prophètes ». Panroman. M. L. 5008. Celtique : irl. *leig*.

Dérivés : *lēgitimus* : conforme aux lois, légal et, par suite, « juste, régulier, normal », M. L. 4971 (irl. *laghamhuil*), auquel, à l'époque impériale, vient s'adjoindre *lēgālis* (cf. *rēx, rēgālis*), M. L. 4968 ; *lēgitimārius* (Mul. Chir.) ; *lēgō, -ās* (v. ce mot) ; *lēguleius* : homme de loi, chicanier (Cic., de Or. 1, 55, 236 ; cf. Quint. 12, 3, 11 ; sur ce mot, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 117).

Composés : *lēgerupa* et *lēgirupa* ; *lēgirupus* (Prud.) : violateur de la loi, mot plautinien ; *lēgerupiō* (Plt., Ru. 709), sans doute abstrait féminin : violation de la loi, du contrat ; *lēgicrepa* : νομοδιφάς (Gloss. Philox.) ; *ex-lēx* adj. (rare) : hors la loi ; *in-lēx* (archaïque) = ἄνομος, sans loi ; cf. P. F. 100, 15 ; *prīuilēgium* : ordonnance de loi rendue à propos ou en faveur d'un individu : *in priuatos homines leges ferri noluerunt : id est enim priuilegium*, Cic., Leg. 3, 19, 44. De là, à l'époque impériale, « privilège » ; *lēgifer* (Ov.).

On discute pour savoir s'il faut rattacher *collēga, collēgium* à *lēx* directement ou par l'intermédiaire du dénominatif *lēgō*. Bréal et Bailly adoptent la première hypothèse : « *collēgium* est formé de *lex*, comme *consortium, confīnium* de *sors, fīnis*. C'est une association régie par une règle particulière, Inscr. Or. 2417, *Lex collegii Æsculapii et Hygiae. Collegium augurum, Aualium, pontificum, tibicinum, fabrum. Collēga* est avec *collēgium* dans le même rapport que *conuīua* avec *conuīuium*. Quelquefois, *collēgium* signifie la collégialité : Tac., A. 3, 31, *Sequitur Tiberii quartus, Drusi secundus consulatus, patris atque filii collegio insignis.* » (B. B., *Dict. étym.*, p. 160). D'après ceci, il semblerait que *collēgium* soit antérieur à *collēga*. Mais *collēga* peut être à un **collēgō* (à vrai dire non attesté) comme *aduena, incola* à *aduenīō, incolō*. Il signifie « celui qui a reçu en commun avec un ou plusieurs autres un pouvoir », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 173, *collegarum appellatione hi continentur qui sunt eiusdem potestatis* (cf., toutefois, Messalla ausp. ap. Gell. 13, 15, 4), et se rattache mieux à *lēgō* qu'à *lēx*. En ce cas, *collēgium* serait un dérivé de *collēga*. Il se peut que les deux mots aient appartenu d'abord au vocabulaire religieux ; *collēgium* désigne le plus souvent un collège de prêtres ; cf. Gaius, Dig. 47, 22, 4, *c. quam Graeci ἑταιρείαν uocant* ; et, plus loin, *sodales sunt qui eiusdem collegii sunt* (noter que les membres d'un *collēgium* ne s'appellent pas *collēgae*, mais *sodālēs*) ; cf. Lex Repet., CIL I 198, 10, *queiue ⟨ei⟩ei sodalis siet, queiue in eodem collegio siet.* M. L. 2046.

Juxtaposés : *lēgis-, lēgum-lātor, -lātiō*, faits d'après l'expression consacrée *lēgem ferre* « présenter, proposer une loi » (devant le Sénat) (cf. νομοθέτης), d'où *lēgis-datiō* ; et, dans la langue de l'Église : *lēgisdoctor* (= νομοδιδάσκαλος), *lēgisperitus*, d'après *iūrisperītus*.

Mot italique commun. L'osq. a *ligud* « lēge », *ligis* « lēgibus », *ligatúis* « lēgātīs », le marr. *lixs* « lēx », *lixes* « lēgēs », le prénestin *leces, leigibus*.

Tandis que *lēx* est un nom d'action, de genre animé, le correspondant indo-iranien est un neutre élargi par *-r/n-* : véd. *rājáni* (locatif) « sous la loi de », av. *rāzan-* « loi religieuse » (sans rapport avec *regō*, comme on l'a supposé). Le mot est de ceux qui se rencontrent seulement en indo-iranien, d'une part, à l'Occident, de l'autre, comme *crēdō*, cf. Meillet, MSL 14, 392. Il est possible, mais non évident, que ce nom appartienne à la racine de lat. *legō*.

lībella : v. *lībra*.

liber (*lebēr*, archaïque, d'après Quint. 1, 4, 17), **-brī** m. : 1° pellicule qui se trouve entre le bois et l'écorce extérieure (*cortex*), le *liber*, sur laquelle on écrivait avant la découverte du papyrus ; cf. Plin. 13, 69 sqq., sens attesté depuis Caton ; 2° le « livre » lui-même écrit sur cette matière (déjà dans Plt.). Le nom s'est conservé alors même qu'on avait cessé d'écrire sur le *liber* pour employer le papier, qui n'était pas fait avec l'écorce du papyrus, mais avec des bandes découpées dans la tige ; cf. Plin., 13, 74 sqq. Demeuré partiellement en roman, M. L. 5011 ; en germanique : v. h. a. *libal* (avec dissimilation), et en irl. *lebor, lebroir*, britt. *lyfr*, etc.

A *liber* « partie de l'écorce » se rattache *dēlibrō, -ās* « écorcer, peler, terme technique de la langue rustique, cf. P. F. 64, 6, *delubrum... fustem delibratum.* Les autres dérivés se rapportent tous au sens de « livre » et n'ont plus rien de commun avec le premier sens : *librārius* qui concerne les livres, d'où *librārius* m. : copiste, secrétaire (*l. scrība*) et « libraire » ; *librāria* : librairie ; *librārium* : bibliothèque (cf. *armārium*).

libellus : diminutif de *liber*, mais qui en diffère en ce qu'il désigne un ouvrage composé de plusieurs feuilles de papyrus mises les unes derrière les autres et reliées à la façon de nos livres modernes, au lieu d'être collées bout à bout de manière à former une seule et longue feuille enroulée en *uolūmen*. Cette valeur propre de *libellus* s'est peut-être développée sous l'influence de *tabella* ; ainsi Varron emploie *libelliō* au sens de *tabelliō*, cf. Non. 134, 26. *Libellus* a servi à désigner toute espèce d'écrits de peu d'étendue, lettre, journal, affiche, programme, plainte écrite, attestation, et particulièrement « pamphlet, libelle » et « pétition ». De là le sens de *ā libellīs* et de *libellēnsis* « secrétaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur et d'y répondre », de *libellārius* « fondé sur titre, sur contrat » (Cassiod.), de *libellāticī* (formé comme *fānāticī*), surnom donné aux chrétiens qui, en temps de persécutions, cherchaient à obtenir d'un magistrat un faux certificat attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux. M. L. 5010.

Autres dérivés : *libellulus* ; *libellāris* (*-e opus* « livre ») ; *libellicus*, CIL XIII 1979.

Aucun rapprochement sûr. S'il y avait trace d'une forme **luber*, on songerait à rapprocher lit. *lupù* « j'écorce », v. sl. *lubŭ* « écorce ». Mais ces mots sont eux-mêmes isolés en indo-européen ; et le rapprochement de *dēlūbrum* (v. ce mot) ne suffit pas pour assurer l'existence d'un ancien **luber* en latin.

Līber (les graphies *leib-* du type *leiberei* datent d'une époque où *ī* et *ei* étaient confondus et ne prouvent rien pour l'existence de la diphtongue), **-a, -um** : libre. Terme plus vaste que *ingenuus* : *liberorum hominum alii ingenui sunt, alii libertini*, Gaius, Inst. 1, 10 ; se dit des personnes, des cités, des peuples ; s'applique aussi à des noms de choses ou d'abstractions. S'emploie absolument ou avec un complément au génitif ou à l'ablatif : *l. cūrārum, l. metū, ā sumptū* ; quelquefois avec un sens péjoratif « trop libre ». Usité de tout temps. M. L. 5012.

Dérivés : *lībertās* ; *līberō, -ās* : libérer, délivrer, M. L. 5013, irl. *liobharaim* ; spécialisé en roman dans le sens de « livrer », le sens de « libérer » étant passé au composé d'aspect déterminé, attesté depuis l'Ital. : *dēlīberāre*, M. L. 2535 ; cf. aussi *ēlīberō* (Itala) ; dérivés *līberātiō, -tor* ; *līberāmentum* (Aug.) ; *līberālis*, qui, comme *ingenuus, generōsus*, est passé du sens de « qui concerne un homme libre » (*līberālis causa*) au sens de « digne d'un homme libre, généreux, etc. » (cf. ἐλευθέριος) : *liberales dicuntur non solum benigni, sed etiam ingenuae formae homines*, P. F. 108, 24, et *illīberālis, -liter* ; *perlīberālis* ; *līberālitās* ; *lībertus, -ta* (cf. fal. *loferta*) : qui a été fait libre (par le *manū missor*) « affranchi, -e » (sans doute refait sur *lībertās*), M. L. 5014 a, et *collībertus* : compagnon d'affranchissement, M. L. 2047 ; *lībertīnus* « d'affranchi » ; *lībertīnus* : affranchi et fils d'affranchi, d'où *lībertō, -ās* (Lex Visig.), conservé en roum. *ierta*, M. L. 5014.

Varron, L. L. 6, 2, et l'abrégé de Festus, p. 108, 5, attribuent aux « antiqui » les formes *loebesum* et *loebertatem* au lieu de *līberum* et *lībertātem*. Ces formes sont sans doute fausses ; il ne semble pas qu'il y ait jamais eu d's dans *līber*, et la diphtongue représentée par *ī* n'est sans doute pas un ancien *oi*. *Loebesum* doit être issu d'un faux rapprochement avec gr. λοιβή, λείβειν.

Pél. *loufir* « līber » et fal. *loferta* supposent que l'*ī* de *līber* reposerait sur un ancien *ou* (qui peut être issu de *eu*) ; ceci justifierait un rapprochement avec gr. ἐλεύθερος ; mais le passage de *-ou-* à *-ī-* est sans autre exemple ; et du reste le falisque a une variante [*l*]*oiferta*, Vetter 276 a. Un rapprochement avec v. h. a. *liuiti* « gens », lette *l'audis* « gens, peuple » et v. sl. *ljudĭje* « λαός, ὄχλος » n'est pas exclu, mais ne s'impose pas. — V. aussi le nom propre ambigu *Līber* et l'expression, d'origine peu claire, *līberī*.

Līber (inscr. *Leiber*, dat. *Lēbrō*), **-erī** m. : divinité italique, cf. osq. Lúvfreis « Līberī », associé à lúveis « Iouis », assimilée à Bacchus, comme *Lībera* a été assimilé à Perséphone. La forme osque, qui suppose une ancienne diphtongue *eu, ou*, semble exclure le rapprochement avec *lībō* (λείβω). Mais, suivant Servius, ad Ge. 1, 7, le nom du dieu serait en sabin *Loebasius, Lebasius* « *quia graece* λοιβή *dicitur res diuina* », avec même rapprochement que pour *līber* ; de là, sans doute, la glose *Lībassius*. Y a-t-il eu deux divinités différentes? Des contaminations ont pu se produire. *Līber* aurait été d'abord un dieu de la germination, si l'on en croit Varr. ap. Aug., Ciu. D. 7, 3, *omnium seminum emittendorum (potestatem habere) Liberum et Liberam, et ideo his etiam praeesse, quae ad substituendos homines pertinent* ; cf. Wissowa, *Rel.*² 120, 298. Toutefois, Altheim, *Terra Mater*, p. 17 sqq., a montré par des rapprochements pertinents que le culte de *Līber* était identique à celui de Διόνυσος et que *Līber, Libera* devaient être, par des intermédiaires, la traduction de 'Ελεύθερος, -θέρα ; cf. *Iuppiter Līber* = Ζεὺς 'Ελευθέριος. Un reflet de cette origine se trouve dans P. F. 103, 3, *Liber repertor uini ideo sic appellatur quod uino nimio usi omnia libere loquantur.*

Dérivés : *Lībera* (cf. sans doute illyr. *Loudera*, vén. *Louzera*) ; *Līberālia*.

V. *līber*.

līberī, -um (et *-ōrum*) m. pl. : nom collectif désignant « les enfants » par rapport aux parents et sans désignation d'âge. Le mot a une valeur technique et juridique qui n'est ni dans *puer*, ni dans *infāns*. Le mariage s'accomplit *līberum (-rōrum) quaesundum (quaerendum, -dōrum) causā*. N'est pas usité au singulier et peut s'employer en parlant d'un seul enfant ; cf. Dig. 50, 16, 140, *non est sine liberis cui uel unus filius unaue filia est*, et Köhm, *Altlat. Forsch.*, 117. La forme du mot l'a fait exclure de la poésie dactylique. On explique l'usage de *līberī* par le fait que, pour le *pater familiās*, il y a deux classes d'individus, les *līberī* « les [enfants] de descendance libre » et les *seruī* ; *līberī* correspondrait au γνήσιοι παῖδες ; cf., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat. 14 (1936), p. 51 sqq., qui étudie le groupe *līber* et *līberī* ; explication qui semble confirmée par le caractère du mariage primitif romain, d'abord réservé aux *gentēs* patriciennes, c'est-à-dire libres et nobles ; cf. C. W. Westrup, *Formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1943. Rattaché aussi au nom du dieu *Līber*, en tant que dieu de la croissance ; cf. le texte de Varron cité sous le mot précédent. Ancien, usuel ; non roman. Composé artificiel et tardif (Tert.) : *illīberis*, d'après ἄτεκνος, ἄπαις.

V. *līber*.

libet : v. *lubet*.

Libitīna, -ae f. : déesse des morts et de la mort ; puis la Mort elle-même (poétique). Comme c'est dans son temple que l'on gardait le matériel des pompes funèbres, *libitīna* a fini par désigner ce matériel lui-même et l'entreprise des pompes funèbres : *l. facere, exercēre* ; *libitīnārius* : entrepreneur ou employé des pompes funèbres ; *libitīnēnsis porta, l. lūcus*. Cf. une évolution de sens analogue dans *monēta*.

Les Latins ont mis en rapport *Libitīna* avec *libet*, d'où les formes *Lubitīna* et *Lubentīna, Libentīna*, et ils en ont fait une Vénus infernale ; cf. Varr., L. L. IV fr. 7 ap. Non. 64, 15, qui rapproche *prolubium* et *lubīdō*, et encore L. L. VI 47 : *ab lubendo, libido, libidinosus ac Venus Libentina et Libitina*, avec les témoignages cités par Gœtz-Schoell dans leur édition ; CGL V 30, 14 : *est dea paganorum, libidinis dea, quam quidam Venerem infernalem esse dixerunt : tamen et libitina dicitur lectus mortuorum uel locus in quo mortui conduntur*. Mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire. Il s'agit peut-être d'une divinité étrusque dont le nom serait en rapport avec le mot *lupu(ce)*, qu'on traduit ordinairement par *mortuus est*. L'expression bizarre *lūcus Lubitīna* (v. Schulze, p. 480, n. 9) s'expliquerait par le caractère étranger de la déesse.

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

lībō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : faire une libation, offrir une libation ; et par extension « prendre une part de quelque chose (solide ou liquide) pour l'offrir aux dieux » ; cf. Vg., Ae. 5, 77, *hic duo rite mero libans carchesia Baccho | fundit humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro*, en face de Cic., Leg. 2, 8, 19, *certasque fruges certasque bacas sacerdotes publice libanto*. Sens ancien (Caton, rituel). De là, dans la langue profane, « prendre une part de, entamer, goûter, effleurer, extraire » (souvent opposé à *haurīre*, cf. Cic., Diu. 1, 49, 110 ; 2, 11, 26 ; Tac., Dial. 31, 7) : *libare est aliquid leuiter contingere, ut si quis inuitatus ad conuiuium uel potum perexiguum quiddam de esca uel potione sumat*, CGL Plac. V 30, 19. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *lībāmen* (poétique) ; *lībāmentum* : offrande aux dieux, libation, prémices ; *lībātiō* (opposé à *epulae* dans Macr. 3, 11, 5, *mensa in qua epulae libationesque reponuntur*) ; *dēlībō* : entamer, prendre une part de ; *praelībō* : goûter d'avance (d'après *praegustō*?) ; *prōlībō* (d'après *propīnō*) ; *illībātus* : non effleuré, entier, *-bātiō* ; *illībābilis* (Lact.). En latin même, cf. *dē-libūtus* (v. ce mot).

L'expression ombrienne pour « faire une libation » est autre : vestiçia « lībāmentum », vestikatu « lībātō », etc.

La parenté avec gr. λείβω « je verse goutte à goutte, je fais une libation », λοιβή « libation » (d'où λοιβᾶται· σπένδει, θύει, Hes.), λίβα (accusatif) « goutte » est évidente ; *lībō* semble le dénominatif tiré d'un substantif comparable à λοιβή ; et *lībō*, *lībum* peuvent être empruntés (comme *līrō*). — Ailleurs, on n'a que des formes sans labiale finale ; le groupe de sl. *liti*, lit. *lėti* « verser » est assez différent à tous égards. En tant que terme technique, *lībāre* a dû remplacer un verbe de la famille de *spondeō* (v. ce mot). Cf. *lībum*?

lībra, -ae f. : sens général « objet qui sert à peser » ; de là deux acceptions spéciales :

1° livre, poids de 12 onces (environ 333 gr., sens de gr. λιτρα, cf. *as lībrālis*), unité monétaire romaine. M. L. 5015.

Dérivés et composés : *sēlībra* : demi-livre, formé sans doute sur *sēmodius*, de **sēmimodius*, avec haplologie comme dans *sēmēstris* de **sēmimēstris* ; l'explication par *sēm(i)s lībra* est peu vraisemblable ; de toute façon, un mot de ce genre devait être abrégé, comme le sont, de manière anomale, les noms des divisions de l'as ; *lībella* : petite monnaie d'argent d'un as (cf. λιτρα) : *simbella, quod libellae dimidium, quod semis assis*, Varr., L. L. 5, 174, de **sēmilībella* ; *lībrārius* (= λιτραῖος), *lībrālis*, *lībrīlis* : qui pèse une livre ; *lībripēns*, *-pendis* m. : celui qui pèse la monnaie, et spécialement « trésorier payeur aux armées » (cf. *pendō*).

Lībra a servi aussi à désigner une unité de mesure pour les liquides, spécialement pour l'huile, divisée en douze parties égales, comme la livre se divisait en douze onces.

2° balance (= σταθμός, τάλαντον) à deux plateaux ou à contrepoids, cf. Rich, s. u. ; puis instrument destiné à prendre la hauteur relative entre deux endroits, « niveau » (dit aussi *lībella*, ou **lībellus* que supposent les formes romanes, M. L. 5009 et B. W. sous *niveau*).

Au sens de « balance » se rattachent *librile* « plateau de balance » et « machine de guerre » ; cf. P. F. 103, 1, *librilia..., saxa scilicet ad bracchii crassitudinem in modum flagellorum loris reuincta* ; *librō, -ās* : balancer, tenir en équilibre, d'où *lībrāmen* (bas latin) ; *librāmentum* ; *librātūra* (Vég.) ; *collībrō* (Cat.) ; *perlībrō* (Vitr.) ; *aequilībritās, aequilībrium* formés sur ἰσονομία, ἰσορροπία ; *aequilībris* : ἰσόρροπος. Cf. sans doute aussi *dēlibrātor* : fonctionnaire chargé de surveiller le niveau des eaux et, par suite, la consommation d'eau ; *lībrātiō* : nivellement.

Attesté depuis la loi des XII Tables ; usuel. Emprunté, comme la plupart des noms de monnaie ; cf. ci. Sur l'étymologie, v. W. Schulze, KZ 23, 223 ; Niedermann, *Essais d'étymol.*, 32. — Les formes grecques et latines supposent un **lῑprā*, d'origine inconnue, appartenant à des civilisations antérieures à l'arrivée des populations de langue indo-européenne.

lībum, -ī n. (*lībus*, Nigid. ap. Non. 211, 31) : gâteau de sacrifice offert aux dieux, généralement le jour anniversaire de la naissance ; puis, dans la langue commune, gâteau en général. Rattaché à *lībō* par Varr., L. L. 5, 106, *libum quod ut libaretur, priusquam essetur, erat coctum* ; et 7, 43, *liba quod libandi causa fiunt*. C'était l'usage d'arroser les gâteaux sacrés ; cf. Ov., F. 3, 761, *melle pater fruitur, liboque infusa calenti | iure repertori candida mella damus*. Ancien (Caton), classique, usuel.

Dérivé : *lībārius* (Sén.).

liburnia, -ae f. : nom d'une plante dite aussi *argemōnia*. Sans doute dérivé de *Liburnī*.

liburnus, -a, -um : de Liburnie (entre l'Istrie et la Dalmatie). De là : *liburnus* : portefaix (Juv.) ; *-a* (-*nica*) *nāuis* : liburne, navire léger ; demeuré en irl. *lebur*, *libarn*.

***liceō, -ēs, -uī, -ēre** (usité seulement aux 3es personnes du singulier et du pluriel et à l'infinitif) : être mis en vente, être mis aux enchères, d'où « être évalué à ».

liceor, -ēris, -itus sum, -ērī : mettre enchère (emploi absolu ou transitif), surenchérir sur ; et « évaluer, estimer ». La langue classique distingue dans l'emploi *liceō* et *liceor* ; mais, par ailleurs, les deux formes sont souvent confondues. Cf. *polliceor* et *polliceō*.

licitor, -āris, fréquentatif, archaïque et rare, de *liceor* : se disputer aux enchères et, par extension, « être aux prises avec, lutter » ; *licitātiō* : enchère ; *illicitātor* (Cic.). Termes de droit, anciens et classiques, mais d'emploi assez rare.

Composés : *polliceor* (*polliceō*) : faire une offre (dans une vente), proposer une enchère ; cf. Plt., Mer. 438 sqq., *etiam nunc adnutat : addam sex minas. — septem mihi.* | *— numquam edepol me uincet hodie. — commodis poscit, pater.* | *— nequiquam poscit : ego habebo. — at illic pollicitust prior*. Puis, dans la langue commune : s'offrir, s'engager à, promettre.

pollicitor, -āris (archaïque et postclassique) : même sens, d'où *pollicitātiō* : promesse, *-tor* (époque impériale).

Il est à remarquer que les substantifs *licitātiō*, *pollicitātiō* sont tirés du dérivé et non du simple. Cicéron évite *pollicitātiō*, auquel il préfère *prōmissum*, quoiqu'il emploie le technique *licitātiō*.

licet, licitum est (*licuit*), **-ēre** : être permis : *licere id dicimus quod legibus, quod more maiorum institutisque conceditur. Neque enim quod quisque potest, id ei licet*, Cic., Phil. 13, 6, 14. *Licitum est* est le parfait ancien de l'impersonnel (cf. *libitum est*) ; cf. Plt., Am. 617, *quin intro ire in aedis numquam licitum est*, mais Ennius emploie déjà *licuit*, Tr. 132 V². A l'époque impériale, *licet* est même employé au pluriel (cf. *libet*), e. g. Sén., Clem. 1, 18, 2, *cum in seruom omnia liceant, est aliquid quod in hominem licere commune ius animantium uetet*.

Licet peut s'employer absolument avec le sens de « je veux bien, soit » (cf. l'emploi plaisant que Plaute fait de la répétition de *licet*, Ru. 1212 sqq.) ; *per me licet* (cf. *per me stat*) signifie « je ne fais pas d'objection, j'autorise ». *Licet* peut être aussi suivi soit d'un infinitif passif impersonnel, ce qui doit être la construction ancienne : *intellegi iam licet nullum fore imperium*, Cic., Rep. 1, 38 ; soit d'un infinitif actif avec ou sans pronom : *modo liceat uiuere; ut tibi id facere liceat; licet me id scire quid sit; si ciui Romano licet esse Gaditanum; licuit esse otioso Themistocli* ; soit du subjonctif, e. g. Tér., Phorm. 347, *ludas licet* ; Cat., Agr. 83, *licebit faciat*. Dans cet emploi, il a tendu à devenir une simple conjonction concessive, d'abord avec le sens de « permis à », ainsi Cic., De Or. 1, 195, *fremant omnes licet, dicam quod sentio* « les autres pourront bien (auront beau) murmurer, je dirai pourtant mon sentiment ». Ce sens spécial de *licet* s'est peu à peu effacé et, à l'époque impériale, *licet, quamquam, quamuīs* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. *Licet* est même suivi de l'indicatif : *licet inter gesta et facta uidetur quaedam esse subtilis differentia, attamen...*, Dig. 59, 16, 58.

Le participe *licēns* s'emploie avec le sens de « à qui il est beaucoup permis, libre, licencieux » ; de là *licentia* « liberté, permission », puis « liberté excessive, licence », qui, dans la langue de la rhétorique, traduit παρρησία. Tandis que Cicéron oppose *libet* et *licet*, e. g. Quinct. 30, 94, *sin et poterit Naeuius id quod lubet, et ei lubebit quod non licet, quid agendum est?*, il unira *licentia libidoque*, Verr. 2, 2, 33 ; et Tite-Live opposera *licentia* à *libertās*, 3, 37, *malle licentiam suam quam aliorum libertatem*. Cf. *licenter*, *licentiōsus*. Le participe *licitus* a le sens de « permis, licite » ; de là *illicitus*.

Les langues romanes ont conservé *licēre* (fr. *loisir*), M. L. 5017 ; certaines formes remontent aussi à *licentia*, **licita* « permission », M. L. 5016 a, 5019, et à **licor* (prov. *legor*), M. L. 5020 a ; l'irlandais a *lecet* « licitus » (mot savant).

Licet figure comme second terme dans des juxtaposés comme *ilicet*, *scīlicet*, *uidēlicet*.

Il est vraisemblable que *licet* est le même verbe que *liceō* « je suis mis aux enchères » : *mihi licet* a pu vouloir dire d'abord « il est laissé à mon appréciation » et, par suite, « il m'est permis ». Cf. un développement de sens comparable dans *sinō*, qui veut dire à la fois « laisser » et « permettre ». Mais, pour un Latin, il n'y avait plus rien de commun entre *liceor* et *licet*.

Licet se retrouve dans osq. lik̃it ud, *licitud* « licētō » (à moins que la forme ne soit empruntée au latin). Ailleurs, aucun rapprochement net.

licinus, -a, -um : *-i boues qui sursum uersum reflexa cornua habent*, Serv. et Philarg. ad Vg., G. 3, 55. Glosé aussi ἀνάθριξ, Surnom dans les gentes *Fabia* et *Porcia*.

Dérivés et composés : *Licinius* (étr. *Lecne*) ; *Licinianus* ; *relicinus* (cf. *recuruus*) ; *relicinātim* (Gloss.).

Le rapprochement avec gr. λεκρού « andouillers du cerf » n'entre pas dans les correspondances phonétiques normales ; v. *laeuus*.

līcium, -ī n. : 1° lisse (gr. μίτος), cordon employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne, de manière à laisser passer la navette et le fil de la trame : Vg., G. 1, 285, *licia telae | addere* ; puis toute espèce de cordon, fil, ruban, etc., et même « toile » ; 2° sorte de caleçon porté par le plaignant dans l'enquête faite *per lancem et līcium*. Ancien (Loi des XII Tables). Panroman. M. L. 5020.

Dérivés : *līciātus* « mis sur le métier » ; *līciātōrium* « ensouple » ; *līciāmentum* « tissu », et sans doute *līcinium* « filasse, charpie » et « mèche » (mais, dans ce dernier sens, le mot semble être une altération de *ellychnium*), M. L. 5018.

Līcium semble être le dérivé d'un mot-racine qui figure dans les composés *bilīx* « δίμιτος », *trilex* ou *trilīx*, *-īcis* (et *trilīcis*) : à triple fil, triplement tissé, τρίμιτος, conservé dans les langues romanes (fr. *treillis*). M. L. 8903 ; B. W. s. u. ; d'où *trilīciārius*.

A *līcium* peut-être faut-il encore rattacher *licinnus* : οὐδωνάριν, ἐμπίλιν, CGL II 519, 49 ; *licinae* (*tunicae*?) : μίτινοι, CGL III 454, 51 ; *licinum* : — *uocatur quod textura eius ligata sit in totum*, Isid. 19, 22, 27 ; *multīcius* (v. ce mot).

Terme technique sans étymologie.

lictor, -ōris m. (*ī* d'après Aulu-Gelle 12, 3, 4 et dans les inscriptions) : licteur, officier public attaché à la personne de certains dignitaires romains, qu'il précédait, portant sur l'épaule les faisceaux, *fascēs*, et à la main droite une baguette, *uirga*. Les licteurs sont l'indice de la *potestas cum imperio*. Les Romains ne séparaient pas *lictor* de *ligāre* : *lictores dicuntur quod fasces uirgarum ligatos ferunt*, P. F. 103, 1, et Aulu-Gelle, l. cit. ; cf. des emplois comme Cic., Rab. perd. 4, et T.-L. 1, 26, *i lictor, colliga manus* ; T.-L. 8, 7, *i lictor, deliga ad palum*, etc. Cette étymologie supposerait l'existence d'un verbe radical non attesté, **ligere* à côté de *ligāre*. Mais c'est peut-être une étymologie populaire.

Dérivé : *līctōrius*.

***licuia** : nom d'un vase indéterminé (poteries de Graufesenque). Mot indigène? Ou de *liqueō*?

liēn (*liēnis*, Celse), **-ēnis** m. : rate. S'emploie aussi au pluriel ; cf. gr. σπλήν et σπλῆνες. Attesté depuis Plt. et Cat. Non roman.

La longue de *liēn* est attestée par Priscien, GLK II 149, 7 : *in -ēn producta Latina generis sunt masculini lien, rien uel ren, et splen, splenis* ; et par Martianus Capella 3, 279. Il vaut donc mieux admettre, avec Lindsay, *Early lat. versé*, p. 203, une prononciation *ljēn* monosyllabique, *ljēnōsus* dans Plaute, qu'une forme *liĕn* avec *ĕ* comme l'ont supposé Bechtel, CGN, 1899, 186, et Meister, *Lat. Eigenn.* 24. La synizèse est la même que dans *rēnēs* ; cf. Plt., Cu. 236 (sén. iamb), *sed quid tibi est? — Lien enicat rēnēs dolent*, à côté de *rĭen* : fgm. 110 (trochaïque) ‖ *glaber erat tamquam rien*.

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

Dérivés : *liēnōsus* ; *liēnicus* (= σπληνικός) : hypocondriaque.

D'une langue indo-européenne à l'autre, les noms de la « rate » offrent des ressemblances évidentes, sans pouvoir se ramener à un original commun. Lat. *liēn* (qui peut être un ancien **lihēn-*) rappelle de loin skr. *plīhá* (thème *plīhán-*), de même que irl. *selg*, bret. *felc'h* rappellent av. *spərəza* (pers. *supurz*). V. sl. *slězena* (de **selzena*) est loin de lit. *blužnìs*. Le grec a σπλήν (emprunté par le latin, d'où *splēniacus*, *splēnīticus*, etc.) et l'arménien *p'aycaln*, tous deux très aberrants, l'un avec *p*, l'autre avec *ph*. Des faits de ce genre s'observent pour d'autres noms, et, en particulier, pour d'autres noms de parties du corps ; v. *lingua*.

***ligātus** m. : poisson inconnu (Aus. 393, 61). Le nom provient peut-être, comme l'a suggéré M. Niedermann, d'un contresens d'Ausone sur un vers d'Ovide, Tr. 3, 10, 49, *uidimus in glacie pisces haerere ligatos*.

lignum, -ī n. : bois, spécialement « bois à brûler », par opposition à *māteriēs* « bois de construction » ; cf. Plin. 10, 206, *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum*, et Dig. 32, 1, 55. De là *ligna, -ōrum* « bûches », sens qui s'est maintenu dans les langues romanes ; cf. esp. *leño* et *leña*. Du sens général de « bois » on est passé à des acceptions plus restreintes « noyau ou écale d'un fruit » (par opposition à la pulpe) ; « objet fait en bois, arbre, planche, tablette », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5034. Celtique : britt. *lwyn* « buisson »?

Dérivés : *ligneus*, M. L. 5032 a ; *ligneolus* ; *lignōsus*, M. L. 5033 ; *lignārius, -a, -um* ; *lignārius* « qui travaille le bois » = ξυλοκόπος, M. L. 5032 ; *lignor, -āris* « ramasser du bois », cf. *lignāre*, M. L. 5031 ; *lignātiō, -tor* ; *lignifer* ; cf. aussi *lignicīda*, Varr., L. L. 8, 62. Les gloses ont aussi *lignāmen*, M. L. 5030, cf. **māteriāmen* ; *lignētum* (Gl.) ; *ligni-cola, -faber, -fer*, tous tardifs.

De **leg-no-m* ; cf. *dignus* et *decet*, et sans doute *tignum* et *tegō*. Étymologie déjà dans Varr., L. L. 6, 66, *ab legendo ligna quoque, quod ea caduca legebantur in agro quibus in focum uterentur*.

ligō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : lier ; sens physique, puis moral (celui-ci dans la langue de la poésie impériale ; la prose classique dit *nectō* ou *obligō*) ; cf. Ov., M. 1, 25, *dissociata locis concordi pace ligauit* ; et, dans la langue médicale, « bander ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5024.

Dérivés et composés : *ligāmen*, M. L. 5022 ; *ligāmentum*, 5023 ; *ligātiō*, 5025 ; *ligātūra*, 5026 ; *Ligārius*? cognomen ; *alligō* : lier à, attacher à (que la langue classique préfère à *ligō*), M. L. 363 ; *colligō* : lier ensemble ; *dēligō* : attacher et suspendre au pilori, cf. s. u. *lictor*, et Licin. ap. Non. 221, 15, *deligat ad patibulos, deligantur et circumferuntur, cruci defiguntur*... Est devenu par la suite un synonyme renforcé de *ligō*, cf. *dēuinciō* ; *illigō* : lier dans ou sur, entraver ; *interligō* : lier entre ; *obligō* : lier autour, bander ; cf. Cic., Tu. 2, 16, *medicum requirens a quo obligetur* ; Tac., A. 6, 9, *obligare uenas*. Le sens moral s'est particulièrement développé dans *obligāre, obligātiō* ; cf. Cic., Leg. 2, 16, *uoti sponsio qua obligamur deo* (cette obligation vis-à-vis du dieu comportait sans doute à l'origine le port d'un lien matériel qui symbolisait l'obligation ; cf. *religiō*), Q. fr. 2, 14, *quem fac ut tua liberalitate tibi obliges*. Le verbe et son dérivé sont ainsi entrés dans la langue du droit ; cf. Dig. 44, 7, 3, *obligationum substantia in eo consistit ut alium nobis obstringat ad dandum aliquid, uel faciendum, uel praestandum*..., M. L. 6012 a ; *praeligō* : lier par devant ou par le bout (peut-être avec valeur magique dans Plt., Ba. 136, *o praeligatum pectus*) ; *religō* : lier par derrière, M. L. 7191 a (*rele-*) ; *subligō* : lier par dessous, attacher en dessous ; *subligar* ; *subligāculum* ; *subligātōrium* (tardif) : caleçon. Les langues romanes attestent aussi **disligāre*, M. L. 2672, et **liginārе*, 5028.

Verbe du type *dicāre*. Si *lictor* est apparenté, il a existé une formation radicale, non attestée. On rapproche alb. *l'iθ* « je lie », *l'iδε* « lien » et v. isl. *lik* « corde ».

ligō, -ōnis m. : houe, hoyau à long manche. Ancien (Caton), technique. M. L. 5035. Dérivé hybride : *ligōnizō* (Ps.-Aug.).

Rappelle gr. (du reste tardif) λίσγος « houe » ; mais la nature du rapprochement ne se laisse pas préciser.

ligula : v. *lingō*.

ligur(r)iō : v. *lingō*.

ligurium, -ī n. : sorte de légume (Isid., Or. 17, 11). Semble dérivé, comme le suivant, de *Liguria* ; cf., toutefois, *legarica* sous *legūmen*.

ligurius, -ī m. : sorte de pierre précieuse (Vulg. Exod. 28, 19 ; 39, 12) ; Isid., Or. 12, 2, 20. Peut-être corruption de *lyncūrium* ; cf. Pline 8, 137.

ligusticum, -ī (*ŭ*) n. : livèche, plante (Col., Plin.). Corrompu en *leuisticum*, Vég., Vet. 3, 52, 2, cf. M. L. 5038, et en *lubestica* : v. angl. *lufestice*. Neutre de l'adjectif *Ligusticus* dérivé de *Ligus* « ligure, de Ligurie », comme l'indiquent Dioscoride III 51, 1 et Pline 19, 165 ; cf. *liguscus* et *ligustīnus*.

ligustrum, -ī n. : 1° troène ; 2° henné. Cf., pour le suffixe, *apiastrum, rāpistrum* « rave sauvage » et *oleaster*. Attesté depuis Virgile. De *Ligus*?

līlium, -ī n. : 1° lis ; 2° sorte d'ouvrage de défense qui par sa forme rappelait la fleur de lis, cf. Cés., B. G. 7, 73, 8. Attesté depuis Varron. M. L. 5040 ; et germanique : ags. *lilli* « Lilie » ; v. h. a. *lilia*.

Dérivés : *līlinus* ; *līliāceus* « de lis » ; *līliētum*. A côté de ces dérivés, il existe un adjectif transcrit directement du grec : *līrinon* (= λείρινον, Plin.).

Semble provenir, comme le gr. λείριον, d'une langue méditerranéenne (copte *hrēri, hleli*). Cf. Meillet, MSL 15, 163, qui note que « le lis apparaît fréquemment dans les décorations crétoises d'époque minoenne », et M. Cohen, BSL 31, p. 37 ; Benveniste, ibid. 50 (1954), p. 43. La présence des deux *l* est contraire à la dissimilation de *l* du latin (cf. *Aleria* en face de Ἀλαλία). V. *rosa*.

līma, -ae f. : lime. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5042.

Dérivés et composés : *līmō, -ās* « limer », d'où « frotter » (cf. Non. 339, 36 sqq.), polir, finir soigneusement » et aussi « diminuer », M. L. 5044 ; *līmātus* : poli, élégant, raffiné ; *līmātulus* ; *līmātiō* ; *līmātor* ; *līmātūra* ; *līmārius* (*faber*, Inscr.) ; *līmula* (tardifs et rares) ; *dēlīmātus* (Plin.), d'où **dēlīmō*, M. L. 2541 ; *dēlīmātor* : διαρρινητής (Gloss. Philox.) ; *ēlīmō* : limer finement et « rompre en limant » ; **līmicāre*, M. L. 5049.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *lēuis*?

līmax, -ācis c. : limace et aussi escargot (*coclea*). Ancien, usuel. Roman. M. L. 5045, et **limāceus*, 5043 ; B. W. s. u.

Cf. russe *slimákŭ*, tch. *slimak*, pol. *ślimak*. On admet souvent que *līmax* est emprunté au gr. λείμαξ, comme *coclea* de κοχλίας, mais le mot grec ne figure que dans Hésychius et peut n'être que la transcription de la forme latine. L'*ā* peut provenir secondairement de l'influence des adjectifs en *-āx, -ācis*, favorisée par l'étymologie qui dérivait *līmax* de *līmus* : *limax a limo quod ibi uiuit*, Varr., L. L. 7, 64. Cf. aussi v. pr. *slayx* m. (Voc.), lit. *slėkas* « lombric ». V. J. Corominas dans Vox Roman., XII, 1954, p. 370.

limbus (*ŭ* ; ancien *lembus*), **-ī** m. : bandeau ou ruban servant de lisière à une étoffe, d'où « bandeau zodiacal » (Varr.), « zone », etc. M. L. 5046 ; v. h. a. *limbal* « Limmel », de **limbulus*.

Dérivés : *limbātus* : bordé ; *limbulārius* (*-bo-*) : qui fait des bordures (Plt.), θυσανοπράκτης (Gloss. Philox.).

Terme technique sans étymologie.

līmen, -inis n. : seuil, gr. οὐδός, βηλός. S'emploie pour désigner le « pas » (*l. inferum*) et le « linteau » (*l. superum*) de la porte d'entrée ; cf. Novius ap. Non. 336, 13. Ancien, usuel. M. L. 5047.

Dérivés et composés : *līmināris*, M. L. 5050 ; *Līmentīnus* « dieu du seuil » (Tert.) ; *līminium* dans *postlīminium* : terme de droit « retour dans la patrie avec réintégration dans les droits de citoyen », cf. Cic., Top. 8, 36 ; Festus, 244, 9. C'est de ce sens de *postlīminium* qu'a été tiré secondairement un *līminium* glosé *captiuitās* ou *seruitium*, CGL V 603, 52 ; 620, 41 ; *ēlīminō, -ās* (archaïque et postclassique) : chasser du seuil, expulser, bannir ; *superlīmen* (Ital.) = ὑπέρθυρον, et *superlīmināre, -is* (n.). Pour *sublīmis*, qui est souvent expliqué comme étant issu de *sub līmen* par « hypostase », v. ce mot.

Rattaché par étymologie populaire à *līmis* ; cf. P. F. 103, 5, *limis, obliquus, i. e. transuersus, unde et limina*. Un rapport sémantique avec *līmes* est senti par les Latins ; cf. P. F. 245, 4, *postliminium receptus dicitur qui extra limina, hoc est terminos prouinciae, captus fuerat, rursus ad propria reuertitur* ; et aussi *ēlīmes*, s. u. *limes*.

Cf. *līmes*.

līmes, -itis m. : d'abord « chemin bordant un domaine », *l. decumānus* (de l'est à l'ouest), *l. prōrsus, trānsuersus* (= *cardō*), *surrunciuus* ; *lutosi limites*, dit Varr., R. R. 2, 8, 8 ; par suite « limite, frontière » ; cf. P. F. 103, 6, *limites in agris nunc termini, nunc uiae transuersae*, et 103, 7, *limitatus ager est in centurias dimensus*. Ancien, usuel. M. L. 5048.

Dérivés et composés : *līmitō, -ās* (Varr., Plin.) ; *līmitātiō* ; et *dēlīmitō* (Front.) ; *dēlīmitātiō* ; *līmitāris (-lis)* (Varr.) ; *līmitāneus* et *col-līmitāneus* (tardif) ; *līmitotrophus* ; *līmitrophus*, hybride de *līmes* et de τροφέω, Cod. Theod. 11, 59, 3 ; *ēlīmes* : ἄποικος, παρόριος, Gloss. Philox. ; *illīmitātus* (tardif) = ἀόριστος.

Dans les langues romanes, *līmitāris* a été confondu avec *līmināris* ; cf. M. L. s. u. 5052 ; et B. W. *linteau*. Cf. *trāmes*.

Cf. *līmen* et *sublīmis*. L'osque liimítú « līmitum » semble emprunté au latin. Le rapprochement souvent fait avec l'adjectif *līmus* n'est pas inadmissible ; mais il est incertain.

limeum, -ī n. : sorte de plante vénéneuse (l'ellébore?). Gaulois, d'après Plin. 27, 101.

limpidus, -a, -um : limpide, transparent. M. L. 5056.

Dérivés (rares et tardifs) : *limpiditās* ; *limpidō, -ās* (conservé dans les langues hispaniques, M. L. 5055) ; *ēlimpidō* (bas latin) ; *limpidō, -inis* (bas latin) ; *limpidātōrius* (bas latin) ; *limpor, -ōris* (Lucil.), d'après *liquor*.

Limpidus semble supposer un verbe en *-ēre* (cf. *liquēre, liquidus*), ce qui rend peu vraisemblable la dérivation directe de *lumpa, limpa*. D'autre part, la rareté de l'adjectif, son apparition relativement tardive (premier exemple dans Catulle) font penser à une origine dialectale, osco-ombrienne ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 191.

Aucun rapprochement sûr. Si le mot est osco-ombrien, le *p* y peut reposer sur **kʷ* ; alors, cf. *liquāre, liquēre*? Mais la vieille forme *lumpa* ne se concilie pas avec cette hypothèse. V. *lympha*. Y a-t-il eu croisement de *lympha* et de *liquor* (Wackernagel, ALLG 15, 220)?

līmus, -ī m. (*līmum* n., Varr., Grom.) : 1° limon, boue, vase ; 2° lichen, aubier. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 5058. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *līmārius* = χοϊκός (Tert.) ; *līmōsus*, M. L. 5054 ; *illīmis* : sans vase, limpide (Ov. ; cf. gr. ἄπηλος) ; *illīmātus* (Col.) ; *oblīmō, -ās* : couvrir de fange ; *līmi-genus, -cola* (Aus.).

Cf. v. h. a. *leīm* « boue » et, avec *s* initial, isl. *slim*, v. h. a. *slīm* « boue » et sans doute gr. λειμών « prairie humide », λεῖμαξ (même sens), λίμνη « marais ».

līmus, -a, -um (*līmus* semble être la forme ancienne ; *līmis*, dans Amm. Marc. 20, 9, 2, provient peut-être de ce que *līmis* a été pris pour un nominatif dans une expression comme *līmīs* [scil. *oculīs*] *aspicere*) : oblique. Attesté depuis Plaute. Se dit uniquement de l'œil et du regard ; cf. Varr., Men. 260 ap. Non. 133, 29, *neque post respiciens, neque ante prospiciens, sed limus intra limites culinae*. Substantivé dans *līmus* et *līmum* ; cf. Tiro ap. Gell. 12, 3, 3, *licio transuerso quod limum appellatur cincti erant* ; Vg., Ae. 12, 120, et Serv., ad l.

Dérivé : *līmulus*.

Rapprochement incertain avec *līmen, līmes, sublīmis*. Aucune étymologie sûre.

līnea, -ae f. : proprement féminin substantivé de *līneus, -a, -um* « fil de lin » (*l. restis*) ; puis toute espèce

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

de fil, de corde ou de cordon, ligne de pêche, corde ou filet tendu par les chasseurs : cordeau de charpentier (= στάθμη, de là *ad līneam, rectā līneā*), cordon de perles enfilées, corde blanchie qui marquait la ligne de départ ou d'arrivée dans un cirque, etc. Par analogie : ligne tracée (= γραμμή), ligne géométrique (cf. Gell. 1, 20, 7), ligne, lignage (latin impérial) ; cf. στέμματα *cognationum directo limite in duas lineas separantur, quarum altera est superior, altera inferior*..., Dig. 38, 10, 9. Ancien, usuel ; technique. M. L. 5061. Irl. *líne*, britt. *lin*.

Dérivés : *līneāris* ; *līneālis* ; *līneātim* (Boèce) ; *līneārius* ; *līneola* « petite ligne », M. L. 5062 ; *līneō, -ās* : tracer une ligne, mesurer au cordeau ; *līneāmentum* « ligne, trait du visage », M. L. 5061 a, et v. h. a. *lenemet* ; *dēlīneō* ; *dēlīneāmentum* ; *collīneō* : ajuster ou viser en droite ligne. Tous ces mots dérivés de *līnea* « ligne » n'ont plus aucun rapport sémantique avec *līnum*.

lines : v. *lēnis*.

lingō, -is, -xī, -ctum, -ere : lécher. Ancien, usuel. M. L. 5066.

Dérivés tardifs : *linctus, -ūs* (Plin.) ; *linctiō* (Greg. M.), *-tor* (Gl.).

Dérivés sans nasale : *ligurriō* (*ligūriō*, moins correct) : avoir envie de lécher (cf. *edō, ēsuriō*), être gourmand de, quelquefois avec sens obscène comme λείχω, λειχάζω (cf. *cunnilingus, menclilingia*) ; *ligurrius* : *gulōsus, catillō*, λίχνος (Gloss.) ; *ligurrītor, -tiō* ; *abligurriō*.

ligula : cuiller. Souvent écrit *lingula*, soit par suite d'une confusion avec *lingula* (de *lingua*, qui a parfois le sens de « cuillerée »), soit parce que le mot a été reconstruit secondairement sur *lingō*. D'après Martial, 14, 120, *ligula* était la forme de la bonne société, *lingula* celle des ignorants : *quamuis me ligulam dicant Equitesque Patresque | Dicor ab indoctis lingula grammaticis*. Les deux sont attestés dans les langues romanes ; cf. M. L. 5036.

Composés : *ablingō* (Ital.) ; *dēlingō*, d'où *dēlinctus*, M. L. 2541 a ; *ēlingō* (Ital.) = gr. ἐκλείχω ; *oblingō* ; *sublingulō, -ōnis* m. (Plt., forme peu sûre). Cf. aussi **linctāre**, M. L. 5060.

La racine indo-européenne **leig'h-* fournissait un présent radical athématique, qui est conservé dans véd. *reḍhi* (et *leḍhi*) « il lèche » (cf. av. *raēzaite*), que la plupart des langues remplacent par de nouvelles formations : skr. *lihati*, arm. *lizanem* (et *lizum*) « je lèche », gr. λείχω (et λιχνεύω), v. s. *ližǫ* et lit. *lėžù*, got. *bi-laigon* « lécher » et v. h. a. *leckōn* (formation expressive à consonne géminée d'où proviennent les formes romanes du type fr. *lécher*, v. B. W. s. u. ; cf. *leccātor*, Gl., Isid.), irl. *ligim* « je lèche ». Le latin a recouru au type à nasale infixée *lingō*, qu'il a beaucoup développé, et à la formation expressive *ligurriō*.

lingua, -ae f. : langue, et spécialement langue en tant qu'organe de la parole ; « langue, langage » (= γλῶττα). Comme le mot grec, désigne tout objet en forme de langue ou en contact avec la langue : langue de terre, embouchure d'une flûte, cuillerée (d'après *li(n)gula*?), étamine, etc. Nom de différentes plantes : *l. agnīna, bubula, canīna, cerūna* (*ceruī*), *ueruēcīna* ; cf. βούγλωσσον, κυνόγλωσσον (-σος) Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5067.

Dérivés et composés : *lingula* (= γλωττίς) : 1° languette de cuir dans un soulier, anche ou embouchure d'une flûte, sorte de poignard, extrémité d'un levier, tenon, cuiller (cf. *ligula*, s. *lingō*) ; *lingulāca* c. : 1° la langue bien pendue, épithète de la langue populaire ; pour la formation, cf. *uerbēna, uerbēnāca, merus/merācus* ; 2° sole (poisson, cf. gr. βούγλωσσος), mer ; 3° scolopendre, plante ; *linguōsus* (époque impériale, d'après *uerbōsus*, cf. γλωσσώδης) : bavard ; *linguōtās* = *loquācitās* ; cf. aussi les formations tardives *linguāx* (= *loquāx*, Gell.) ; *linguātus, linguātulus* (Tert., Vulg.) ; *lingulus* « querelleur » (Anth.) ; *linguārium* : amende pour avoir trop parlé (Sén., Ben. 4, 36, 1, d'après *congiārium*) ; *sublinguium* : épiglotte (Isid.) ; **sublinguāneus*, M. L. 8377 ; *ling(u)ella* γλωττάριον (Diosc.).

Composés en *-linguis* : *ēlinguis* (= ἄγλωσσος) « sans langue, muet » et « qui n'a pas le talent de la parole » ; d'où *ēlinguō, -ās* « ôter ou couper la langue » (*exē-*, M. L. 3002?) ; *ēlinguātiō* (Gloss. Philox.) ; *bi-, trilinguis* (= δίγλωσσος, etc.).

D'après Marius Victorinus, GLK VI 26, 3, la forme ancienne du mot était *dingua*. *Lingua* est peut-être une forme dialectale (sabine?) dont l'adoption aurait été favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait de *lingō* le nom de la langue.

Comme le nom de la « rate » (v. *līēn*), le nom de la « langue » offre, d'une langue indo-européenne à l'autre, des formes divergentes, mais qui présentent des ressemblances : skr. *jihvā*, av. *hizū-* (masculin), v. pers. *hizbāna-* (? ; pers. *zubān*), v. sl. *języ̨kŭ* (masculin), v. pruss. *inzuwis* (genre inconnu), got. *tuggo* = all. *Zunge*, irl. *tenge* (génitif *tengad* ; genre indécis). De même que dans lat. *lingua*, on observe une influence de la racine signifiant « lécher » dans arm. *lezu* (thème en *-a-*) en face de *lizanem* « je lèche » et dans lit. *lėžùwis* (masculin) « langue » en face de *lėžù* « je lèche ». Le grec a un mot aberrant γλῶττα (ion. γλάσσα).

***linna, -ae** (*f.?*) : nom d'un vêtement gaulois, d'après Isid. 19, 23, 3, qui le définit : *linnae saga quadra et mollia sunt. De quibus Plautus* (frg. 176) : *linna cooperta est textrino Gallia*. Forme peu sûre ; la citation de Plaute semble corrompue : v. Sofer, p. 175.

līnō, -is, lēuī (et *līuī*, forme secondaire créée d'après le type *sīnō/sīuī* ; *-linuī* dans l'Ital.), **lītum, līnere** (attesté depuis Naevius) ; et **līniō, -īs, liniuī, -itum, -īre** (époque impériale, Col., Pall, Plin., Vitr., d'après *poliō*?) : enduire. Terme technique, ainsi que les composés ; à peine représenté en roman. M. L. 5063.

A *linō* se rattachent : *litus, -ūs* m. (Plin.) ; *litūra* : enduit, d'où « rature, correction » et « tache » ; *litūrārius* : qui a des ratures ; *litūrō, -ās* (tardif, Sid.).

De *liniō* dérivent : *līnīmen, līnīmentum, līnītus, -ūs* ; liniment, enduit ; *līnītiō* ; *līnītor* : χρίστης ; de *liniō, -ās* (Sid.), *liniātūra*, χρῖσις (Gloss. Philox.).

Composés : *allinō* : mettre un enduit sur, imprimer une trace sur ; *circumlinō* (*-liniō*) : enduire autour ; *circumlitiō* ; *dēlinō* : frotter, barbouiller, oindre, et aussi « effacer », ἐξαλείφω (confondu dans ce sens avec *dēleō*, v. ce mot) ; *ēlinō* ; *illinō* (*-niō*) : enduire au dedans ou sur ; *interlinō* : raturer ; *oblinō* (*-liniō*) : couvrir d'un enduit, enduire autour ; *praelinō* : enduire par devant, crépir ; *relinō* : ôter un enduit, découvrir ; *reillinō* (Ps. Theod. Prisc. add. 293, 24) ; *sublinō* ; *subter-* (et *sublinīnō*) : couvrir d'un enduit, barbouiller ; *superlinō* : appliquer un enduit sur.

Ce verbe appartient à une racine signifiant « verser, étaler un produit gras, visqueux » et, de là, « rester fixé, inactif » : v. irl. *as-lenaimm* « je souille » (et sans doute *lenaim* « je suis » [sequor]), got. *af-linnip* « ἀποχωρεῖ », v. isl. *linna* « se reposer », lit. *lėju, lėti* « verser », v. sl. *lějǫ, lějo* « je verse » (et *lojĭ* « graisse »), gr. ἀλίνειν ἀλείφειν (Hes.), cypr. ναλισμενα, épid. αλινσις « ἄλειψις » (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, II, p. 507), et, d'autre part, λίνομαι· τρέπομαι à côté de λιάζομαι « je me détourne » et ἐλῖνύω « je reste inactif », skr. *linā́ti* (mot de glossaire) et *līyate* « il se colle à ».

Une parenté de gr. λεῖος et lat. *lēuis* est suggérée par v. isl. *linr* « lisse, poli ». V. aussi *lippus* et *polīre*?

linquō, -is, līquī, lictum, linquere : laisser, abandonner, quitter. Ni substantif ni adjectif correspondants. *Linquō* est lui-même peu usité, bien qu'ancien (Naev., Plt.) et classique. La forme usuelle est un composé où l'aspect déterminé est souligné par un préverbe ; *relinquō* (*rell-*) « laisser en arrière », qui, lui, a un adjectif *rel(l)icuus, -a, -um* (forme ancienne, cf. *contiguus* ; *rel(l)iquus* est dû aux poètes dactyliques) « qui reste, restant » ; d'où *rel(l)icuom* (*-quum, -cuum*) n. « reliquat, somme restant à payer » (cf. Varr., L. L. 5, 175), sens sur lequel a été formé *reliquor -āris* et *reliquō* (Dig.), d'où *reliquātiō, -tor, -trīx*, et un substantif *rel(l)iquiae* « restes » (et « reliques », latin ecclésiastique), puis *reliquiārium* « restant, héritage » (St Aug.). Cicéron a même *relictiō* ; et l'on trouve dans Aulu-Gelle *relictus, -ūs* m., et dans Aug. *relictor*. *Relinquō*, à son tour, a été renforcé en *dērelinquō*, qui a peut-être été fait à l'image de *dēserō*, avec lequel il allitère souvent dans Cic., Verr. 2, 3, 51, § 120 ; Caec. 35 fin., N. D. 1, 5, 11, et en *ab-, ob-, subrelinquō* (latin ecclésiastique, calques du grec). Sur les différents sens pris en latin tardif par *relinquō* et sa famille, v. Souter, s. u.

Autre composé : *dēlinquō*. S'emploie quelquefois absolument au sens de « faire défaut » comme ἐκλείπω ; cf. Serv., Ae. 4, 390, « *linquens* » *alii pro* « *deficiens* » *accipi uolunt more antiquo, sicut* « *delinquere* » *pro* « *deficere* » ; P. F. 64, 15, *deliquium solis a delinquendo dictum, quod delinquat in cursu suo* ; id. 64, 19, *deliquum apud Plautum* (Cas. 207) *significat minus* ; 2° *delinquere est praetermittere quod non oportet praeteriri : hinc deliquia et delicta*, P. F. 64, 17. Ce sens de « manquer au devoir, commettre une faute » est le plus fréquent (d'où *dēlictum*, ancien et classique, et, tardifs et rares, *dēlictor, dēlinquentia*). *Dēlinquō* dans le sens de « faire défaut » n'est pas usuel ; c'est *dēficiō* qui est employé ; *dēliquiō, dēliquium* semblent des calques de ἔκλειψις. Cicéron emploie *dēfectus sōlis*. Cf., toutefois, *dēlicus*. On trouve dans Solin *ēliquium* (qui appartient à *ēliquō, ēliquēscō*) employé dans le sens de *dēliquium* : *ēliquia lūnae* (par opposition à *adauctus*).

Linquō et ses composés n'ont pas passé dans les langues romanes (sauf peut-être *dēlinquere* en ital.,

M. L. 2541 b), où ils ont été remplacés par un terme expressif, qui avait une flexion régulière ; v. *laxus*. *Reliquiae* au sens de « reliques » est demeuré sous des formes savantes en celtique : irl. *reilic*, britt. *relyw*, comme en roman. M. L. 7193.

Comme *iungō*, le présent *linquō* est une forme thématique remplaçant un ancien athématique à nasale infixée ; cf. skr. *riṇákti* « il laisse » (au pluriel *riñcánti*), av. *-irinaxti* ; le vieux prussien a de même *po-linka* « il reste » (avec la valeur absolue qu'offre le latin dans *dē-linquit*) ; un présent de ce type indique une action qui parvient à son terme, aspect qui convient bien à un verbe signifiant « laisser ». Un présent thématique, d'aspect « indéterminé » (par opposition au type *linquō*), se trouve dans lit. *lėkù* « je laisse », gr. λείπω (aspect « indéterminé » sensible, notamment, dans λείπομαι et dans les emplois absolus de ἐκλείπω, dont *dēlinquō* n'a pas ordinairement la valeur) et, avec un sens technique, dans got. *leihwa* « je prête » (sens dû sans doute au vieux nom du « prêt »), v. h. a. *līhan*, etc., cf. skr. *réknaḥ*, av. *raēxnō* « héritage, propriété », dont le latin n'a pas gardé le représentant (l'aspect « indéterminé » y est mis en évidence). L'arménien a *lk'anem* « je laisse » (aor. *elik'* « il a laissé » ; cf. gr. ἔλιπε). Le participe *re-lictus* est pareil à skr. *úd-riktaḥ* « superflu », lit. *liktas* « laissé ». A *rellicuus*, cf. l'adjectif skr. *rékuḥ* « vide ». Sur irl. *léicim* « je laisse », v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II 565. — V. aussi *liqueō*.

linquor, -eris? : v. *obliquus*.

linter : v. *lunter*.

linteus : v. le suivant.

līnum, -ī n. : lin ; puis tout objet de lin : fil à coudre, ligne à pêcher, cordon de perles, corde serrée autour des tablettes, filet de pêche ; cf. *līnea*. Ancien (Caton), usuel. Panroman. M. L. 5073 ;

Dérivés : *līneus*, substantivé dans *līnea*, q. u. ; comme adjectif ne semble pas attesté avant Virgile ; M. L. 5064 ; *līnārius* m. (et *līnātārius*, CIL X 7330) : tisseur de lin ; *līnāmentum* « linge ».

linteus : de lin. Formation obscure : dérivé de **lintom*?, ou avec suffixe *-teo-* marquant la matière? Cf. *robusteus* dans Vitruve. Ou bien *linteus* est-il dû à *sparteus, dūrāteus*, coupés *spar-teus, dūrā-teus*? Ou bien d'origine étrusque, comme *balteus*? cf. les *librī linteī*. De là : *linteum* : étoffe de lin et toute espèce d'objet en lin (ou en coton), serviette, mouchoir, essuie-mains, voile (= *uēlum*), M. L. 5072 (*līnteum* et *lēn-*, cf. *Einf.*[3], p. 180), et germanique : v. h. a. *linz* ; *linteolum* : petit morceau de lin, mouchoir, M. L. 5070, et *linteārius* (*l. pallium*, Prud.) ; *linteāmen* : linge ; *linteolus* : de linge, de toile ; *linteātus* : vêtu de lin ; *linteō, -ōnis* m. : tisserand ; *linteōnārius*.

Composés : *līni-fer, -ger, -ficus*, tous de l'époque impériale.

L'*ī* du latin se retrouve dans les formes celtiques (irl. *lín*) et germaniques (got. *lein*, etc.), qui peuvent être des emprunts. Le grec a un mot pareil avec *ī* : λίνον ; la forme slave commune est aussi **līnŭ* (r. *lėn*, etc.) et la forme baltique a également *ī* : lit. *linaī* (pluriel), etc. Pour faire l'histoire du mot, il faudrait connaître exactement l'histoire de la culture du « lin » (v.,

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

en dernier lieu, Schrader-Nehring, Reallexikon, sous *Flachs*). Le nom du « chanvre » (v. *cannabis*) pose aussi des problèmes embarrassants.

liō, -ās, -āre : recouvrir d'un enduit ; délayer (Tert., Apic.). Emprunt au gr. λειόω.

Dérivé : *liāculum*.

liparea, -ae f. : pierre précieuse inconnue (Plin., Isid.). De *Lipara*?

lipiō, -īs, -īre : crier (en parlant du milan, Auct. Carm. Philom.).

lippus, -a, -um : chassieux. Attesté depuis Plaute ; populaire. Demeuré dans un dialecte italien. M. L. 5075 et 5074 a, *lippidus*.

Dérivés : *lippiō, -īs* ; *lippitūdō* ; *lippidus* : γλαμώδης (Gloss.) ; *lippīdō* (Fulg.) ; *lippēs*, pl. gr. λῆμαι « chassie » (Orib.) pl. (d'après *faecēs, frācēs*) ; *lippulus, lippōsus, lippēscō, -is*, tous tardifs.

Adjectif expressif et familier, à consonne intérieure géminée ; cf. *gramma, grammōsus* de sens voisin, et *lappa*. Seul représentant en latin de l'élargissement par *-p-* de la racine attestée en latin par *linō* ; cf. gr. λίπος « graisse (animale) », λιπαρός « gras », skr. *limpáti* « il enduit », lit. *lipùs* « collant », *limpù* « je reste attaché à », v. sl. *lipěti* « être collé », tch. *lep* « glu », sans doute aussi got. *bi-leiban* « rester », *liban* « vivre ».

liquiritia, -ae f. : réglisse (Vég., Théod.). Déformation populaire du gr. γλυκύρριζα, sous l'influence de *liquor, liquēre*, à cause des infusions qu'on faisait avec la racine de réglisse, M. L. 5079 ; emprunté en germanique : v. h. a. *lacricie*. Cf., pour les déformations du mot en allemand, Keller, *Lat. Volkset.*, 63 ; et, dans les langues romanes, B. W. s. u. Sur *qui-* = κυ, cf. *cydōnium* > *quit-*, gr. κυδώνειον, *cotōneum*, et Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

līquis : v. *oblīquus*.

līquor, -eris (pas de parfait attesté), **-ī** : couler, s'écouler, fondre ;

līqueō, -ēs, liquī, (*licuī*? cf. Cic., N. D. 1, 42, 117 ; forme du reste rare et évitée en raison de son ambiguïté), **liquēre** : être clair ou liquide ; être filtré ;

liquō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1° clarifier filtrer ; 2° liquéfier.

Formes verbales dérivées d'une racine **leikʷ-/likʷ-*. *Līquor*, dont la première syllabe compte toujours pour longue, s'emploie seulement au sens de « s'écouler, couler » ; cf. Vg., Ae. 9, 813, *tum toto corpore sudor/liquitur* ; 9, 679, *līquentia flumina* (toutefois, d'après Servius, il faudrait lire ici *Liquetia*, nom propre ; cf. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 174) ; 1, 432, *līquentia mella/stipant*, etc., et au sens figuré dans Plt., Tri. 243 (crét.), *ilico res foras labitur, liquitur*. Rare, surtout poétique. Pas de dérivés ; cf., toutefois, **liquōrāre*, M. L. 5079 a.

līqueō signifie « être clair, limpide », au sens propre et figuré ; cf. la formule juridique *non liquet* exprimée par les initiales *N. L.* Se dit d'un liquide filtré (*uina liquentia*, Vg. Ae. 5, 238 ; cf. l'emploi figuré de *liquet* et de *defaecatum est* dans Plt., Ps. 760) ; sens auquel s'adjoint celui de « être liquide ou fluide » (qui semble être dérivé et plus tardif), e. g. Vg., Ae. 6, 724, *caelum ac terras camposque liquentes* « les plaines liquides » ; cf. Ov., M. 547, *liquidō... aequore*. — A *liqueō* se rattachent : *liquor, -ōris* m. : fluidité et, au sens concret, « liquide, liqueur » ; *liquidus* : clair, limpide, transparent et « liquide » (la double scansion *līquor* et *lĭquor*, *līquidus* et *lĭquidus* est dans Lucr., e. g. 4, 1259, *crassaque conueniant liquidis et līquida crassis* ; la quantité longue, liée à l'ictus métrique, semble résulter d'une coupe syllabique *liq-uida* qui a pour effet d'allonger la syllabe, non la voyelle ; cf. Havet, R. Phil. 20, 73 sqq. ; Virgile ne connaît que *lĭquor, lĭquidus*) ; *liquēscō, -is* : devenir liquide ou limpide ; *liquefaciō, liquefiō* : liquéfier, se liquéfier ; et les dérivés ou composés de ces formes : *liquiditās* (tardif), *liquidiusculus* (Plt.), *ēliquēscō* (Varr.), *liquefactiō*, etc.

Cf. aussi *prōliqueō* (transcrit *proliceō*) : *prolicere : emanare, effluere. Varro : demum ubi prolicuit dulcis unda* (Gloss. Isid.).

Liquāre « filtrer » (cf. Col. 9, 15, 12, *saccus quo uinum liquatur*) a aussi le sens de « liquéfier » ; cf. Plin. 36, 62, *lapis liquatur igni*. De là *liquātōrium* : filtre. Beaucoup de dérivés de *liquō*, attestés seulement à l'époque impériale, n'ont plus que le sens de « liquide », ainsi *liquābilis* : liquéfiable ; *liquāmen* (*liquāmentum*) n. : liqueur en cuisine : sauce faite d'intestins de poissons liquéfiés et ses dérivés *liquāmināt*us, *liquāmināriu*s, gl. γαρονόλης, *liquāminōsus* : juteux ; *liquārius* : qui concerne les liquides ; *liquātiō* : fonte, fusion. Composés : *dēliquō, -āre* (depuis Varron) ; *ēliquō* et *ēliquium* (cf. *linquō*) ; *ēliquātiō* ; *reliquō* (Orib.).

A la même famille s'apparentent *ēlicēs, lixa, ēlixus, prōlixus*, v. *lix, lixa* ; et aussi les formes du type *colliciae*, qui dans le sentiment populaire se sont confondues avec les formes dérivées de *lacio* du type *ēlicius* ; v. *lax* et *colliciae* ; peut-être *sublicius* (*pōns*)? — *Liquāre, liquidus* ont subsisté dans quelques dialectes italiens, M. L. 5076, 5077 ; *liquidāre* en roumain, M. L. 5076 a, *dēliquāre* dans quelques dialectes romans, M. L. 2542, 2536. Irl. *lechdach* « liquida » (scil. *cōnsonāns*), mot savant.

Le rapprochement avec irl. *fliuch*, v. gall. *gulip* « humide » est médiocre pour le sens. Celui avec persan *rēxtan* « verser » est plus satisfaisant ; comme ce mot persan est inséparable de av. *raēčayeiti* « il laisse », il en résulte que *liqueō* serait un verbe d'état appartenant à la racine de *linquō* et que *liquor* serait à rapprocher de gr. λείπομαι ; la racine de *linquō*, qui a eu plusieurs développements de sens divergents, aurait fourni des mots signifiant « être en état de laisser aller, en état liquide ». Le *-s-* dans *lixa, lixus* est de même type que dans *laxus*, etc.

Cf. peut-être *limpidus*.

līra, -ae f. : billon (terme d'agriculture). Mot campagnard ; cf. Col. 2, 4, 8, *liras rustici uocant easdem porcas, cum sic aratum est ut inter duos latius distantes sulcos cumulus siccam sedem frumentis praebeat*. Pour Nonius, 17, 32, *lira est... fossa recta quae contra agros tuendos ducitur, et in quam uligo terrae decurrat*. Ancien (*dēlīrō* est dans Plaute), technique ; cf. *porca*.

Dérivés et composés : *līrō, -ās* : Varr., R. R. 1, 29, 2, *terram... tertio cum arant, iacto semine, lirare dicuntur* ; cf. Plin. 10, 180.

dēlīrō : sortir du sillon et, par suite, « perdre le droit chemin, perdre la raison, délirer » (cf. notre « dérailler ») ; Varr. ap. GLK VII 72, 22, *sicuti boues, cum se a recto actu operis detorserint delirare dicuntur, sic qui a recta uia uitae ad prauam declinant, per similitudinem translationis item delirare dicuntur* ; cf. Non. 17, 32. Souvent écrit *dēlērō*, qu'on explique par un faux rapprochement avec ληρεῖν ; cf. Caper, GLK VII 109, 6, *delirare et delerare ἀπὸ τοῦ λήρου*. Mais l'*ē* de *dēlērō* peut avoir une origine dialectale. Il s'agit de termes de la campagne, non romans, cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 150-151, et le même *e* se retrouve peut-être dans ombr. *disleralinsust* « inritum fēcerit », dénominatif de **dis-leisa-li*, d'après Büchelier (mais cette étymologie est contestée, v. Vetter, *Hdb.*, Tab. Ig. VI a 7). Conservé en italien, M. L. 2543, et en catalan, M. L. 2532 a. De là : *dēlīrus* (*dēlērus*), M. L. 2534 ; *dēlīritās* ; *dēlīrium* (Cels.) ; *dēlīrātiō* ; *dēlīrāmentum* (Pl.).

Cf. v. pruss. *lyso*, lit. *lýsia* « planche (de jardin) » et v. sl. *lěxa* « πρασιά », v. h. a. *wagan-leisa* « sillon (tracé par une voiture) », got. *laists* « trace de pas », *laistjan* « suivre à la trace ». Par contre, got. *lais* « je sais » et *laisjan* « apprendre » ne peuvent être rapprochés ; cf. E. Benveniste, *Engl. a. Germ. St.* I 1948, p. 1-5.

līs, lītis (forme ancienne *stlīs*, puis *slīs* ; cf. P. F. 411, 14, conservée dans la formule épigraphique STL. IVD. = *stlītibus iudicandis* ; graphie avec *ei*, peu probante, dans *A*de Plaute, Mer. 281, *leiteis*) f. : débat juridique dans lequel chacune des deux parties produit ses témoins devant le juge, d'où *lītem contestārī* : procès. Défini par Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis* ; différent de *rēs*, quoique la distinction soit subtile ; cf. Cic., Mu. 12, 27, et May-Becker, *Précis*, p. 252. Dans la langue commune : débat, controverse, querelle.

Dérivés : *lītigō, -ās* (formé comme *iurgō, rēmigō*) ; *lītigium* (cf. *iurgium*) ; *lītigiōsus* ; *lītigātor*, etc., tous termes de la langue du droit ; *dēlītigō*, Hor., A. P. 94. Ancien, technique. Les langues hispaniques ont conservé *līs* et *lītigō*, M. L. 5079 b, 5086 ; et aussi **ēlītigāre* attesté en v. fr., M. L. 2846 a. Demeuré en celtique : irl. *lis*, britt. *lid* « colère ».

Aucun rapprochement sûr pour ce terme technique, pas plus que pour *caus(s)a* ; une initiale *stl-* a peu de chances d'être indo-européenne ; l'initiale de *locus* fait la même difficulté.

***lisae, -ārum** f. pl. : veines jugulaires? Attesté dans Claud. Don., ad Aen. 8, 289. Sens peu sûr ; sans étymologie.

litania, -ae f. : prière. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. λιτάνεία ; passé par le latin en celtique : irl. *leadán*.

litō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : obtenir un présage favorable (se dit du sacrifiant ; cf. l'opposition établie entre *sacrificō* et *litō* dans Plt., Poe. 489, et Non. 424, 14) ou « donner un présage favorable » (se dit de la victime), puis, d'une manière générale, « offrir un sacrifice à » et « rendre propice(s), apaiser [les dieux] ». Cf. Lact., ad Stat. Theb. 10, 106, *inter litare et sacrificare hoc interest : sacrificare est hostias immolare, litare uero post immolationem hostiarum impetrare quod postules* ; Suét., Caes. 81, *hostiis cum litare non posset, introiit curiam spreta religione*.

Dérivés : *litātiō* (déjà dans Plt.), cf. T.-L. 27, 23, 4 ; *litātor* ; *litātōrium* = σπονδεῖον (Ital.) ; *litāmen* (St.) ; *litābilis* (époque impériale) ; composés : *ēlitō* (Greg. Tur.) ; *perlitō*.

Termes de la langue religieuse, disparus avec les pratiques elles-mêmes. Cf. sans doute gr. λιτή « prière ». *Litāre* semble être un dénominatif de **lita*. Emprunt (comme *lībō*?)?

***litra, -ae** f. : mesure de capacité pour les liquides. Mot tardif de la langue médicale emprunté au gr. λίτρα « livre de douze onces » (= *as lībrālis*), demeuré dans le latin médiéval et passé de là en français.

littera, -ae f. (la graphie *leitera*, Lex Repet., CIL I² 583, 35, 123 av. J.-C., *lītera*, est due à un faux rapprochement avec *linō, litum* ; les formes romanes remontent à *lĭttera*, graphie attestée CIL I² 588, 10, 78 av. J.-C.) : lettre de l'alphabet, caractère d'écriture ; *litterārum ordine* « en ordre alphabétique ». Correspond au gr. γράμμα, dont il a pris tous les sens. Le collectif *litteræ*, comme γράμματα, désigne une lettre (= ἐπιστολή > *epistula*), puis toute sorte d'ouvrage écrit, et par suite « la littérature, les belles-lettres », et d'une manière générale « la culture, l'instruction » : *homo sine ingenio, sine litteris*, dit Cic., Verr. 2, 4, 44, 98 (cf. γράμματα dans Platon, Ap. 26 d). *Illitterātus* est la traduction de ἀγράμματος. *Litterātus* est une transposition maladroite de γραμματικός, et Varron, L. L. fr. 107, p. 227, Goetz-Schoell, remarque que *litterātūra*, la science qui concerne les lettres, l'art d'écrire et de lire, a été fait d'après le gr. γραμματική. *Litterātor* « maître de grammaire, celui qui enseigne les lettres, l'alphabet » traduit aussi γραμματικός, et Aulu-Gelle le distingue de *litterās sciēns* « celui qui sait la littérature ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5087. Celtique : irl. *liter*, gall. *lythyr*.

Autres dérivés et composés : *litterula* : petit caractère ; au pluriel, « petite lettre » et « petite connaissance de la littérature », mot qui semble créé par Cicéron (cf. γραμματεῖον) ; *litterālis*, d'où *litterālium* : χαρτόπηρον (Gl.) ; *litterārius*, M. L. 5088 (?) ; *litterātiō* ; *litterātōrius* ; *litterātulus* ; *litteriō, -ōnis* (terme de mépris) ; *litterōsus* (Cass. Hem. ap. Non. 133, 6) ; *oblitterō* (?). V. ce mot.

Étant donné que les sens de *littera, litterae* sont calqués sur un mot grec et que l'alphabet latin est emprunté au grec (par un intermédiaire étrusque), il n'est pas invraisemblable que *littera* lui-même soit, directement ou indirectement, d'origine grecque. Bréal rapproche la glose d'Hésychius : διφθεράλοιφος · γραμματοδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίοις ; et il ajoute : « Διφθέραι sont les tablettes ; *litteris mandare* serait donc « confier à ses tablettes ». On peut encore citer dans Hésychius : διφθέρα... γραμμάτιον. Pour *d* et *l*, cf. le rapport de δάκρυμα et *lacruma*. » Un emprunt par voie étrusque est possible. Hypothèse ingénieuse et séduisante, mais non rigoureusement démontrable. Les autres étymologies sont sans valeur.

litūra : v. *linō*.

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

lītus (graphie plus correcte et plus ancienne que *littus*), **-oris** n. : rivage de la mer, côte, littoral. *Litus est quousque maximus fluctus a mari peruenit*, Dig. 50, 16, 96 ; cf. Cic., Top. 7, 32, *solebat Aquilius quaerentibus quid esset litus, ita definire : quo fluctus eluderet.* Diffère de *rīpa* « rive d'un fleuve », *ōra* « rive d'un lac » et ne s'emploie pour ces mots que par extension de sens. Cf. Löfstedt, *Coniectanea*, 86 sqq. Ancien (Enn.), usuel ; mais concurrencé dans la langue populaire par *rīpa*. Conservé dans vén. *lido*. M. L. 5088 a.

Dérivés : *lītorālis* (Catul., Plin.) ; *lītorārius* (Itin. Ant.) ; *lītoreus* (Vg., Ov.), cf. *aequoreus* ; *lītorōsus* (Fab. Max.).

Aucun rapprochement sûr. V. E. Wifstrand, Göteborgs Högskolas Årssk. LII 1946, 1, 36.

lituus, -ī m. : 1° bâton augural, recourbé et sans nœuds ; cf. Cic., Diu. 1, 17, 30 ; T.-L. 1, 18, 7, qualifié de *Quirīnālis* par Virgile ; 2° trompette recourbée de même forme. D'où *liticen, -inis* formé d'après *cornicen, tubicen* ; cf. Varr., L. L. 5, 91 ; *lituō, -ās* (Gl.).

Mot étrusque? Cf. Ernout, Philologica II, 234,

līueō, -ēs, -ēre : être livide, couleur de plomb, bleuâtre ; poétique « être blême de jalousie », par suite « être envieux de ». Même double sens, physique et moral, dans les formes nominales, dérivés et composés :

līuor, -ōris m. ; *līuidus* (et *sublīuidus*) ; *līuidulus* et *līuidō, -ās* (Paul. Nol.) ; *līuēdō, -inis* f. (Firm.), cf. *albēdō, rubēdō* ; *līuēscō, -is* ; *allīuēscō*, M. L. 367.

On rapproche irl. *li*, gall. *lliw* « couleur » et peut-être sl. *sliva* « prune », v. h. a. *slēha* « prune sauvage » ; on cite chez Ovide, M. 13, 817 : *pruna... nigro liuentia suco*. Forme en *-uo-*, comme *flāuus*, etc.

lix (?) ; **lixa, -ae** f. On lit dans un glossaire : *lix, cinis*, CGL V 603, 25, glose dont on peut rapprocher le passage de Nonius, 62, 6, LIXARUM *proprietas haec est quod officium sustineant aquae uehendae ;* LIXAM *namque aquam ueteres uocauerunt ; unde* ELIXUM *dicimus aqua coctum.* LIXA *etiam cinis dicitur, uel umor cineri mixtus ; nam etiamnunc id genus* LEXIVUM *uocatur. Varro de Vita populi Romani lib. I* : « *proinde ut* ELIXUM *panem ex farre et aqua frigida fingebant* ».

Il est difficile d'apprécier la valeur de la glose *lix, cinis*. Est-ce un mot du type *uōx*? Ou bien faut-il lire *lix⟨a⟩*? Quant à la glose de Nonius, elle confond deux mots différents : 1° *lixa* m. « valet d'armée », et aussi « revendeur, vivandier » ; cf. P. F. 103, 17, *lixae qui exercitum secuntur questus gratia*, avec son dérivé *lixiō*, attesté dans la glose *lixiones, aquarum portitores. Lixa* a sans doute été rattaché par l'étymologie populaire à *lixa* « eau », sur le modèle de *cālōnēs*. *Lixa* est un mot de type populaire en *-a*, comme *cacula*, de sens voisin ; de même *lixiō*. Tite-Live a *sēmilixa* comme terme injurieux. L'étymologie en est inconnue. Mot d'emprunt, peut-être étrusque ; cf. *sculna*, etc.

2° *lixa* f. (scil. *aqua*), sans doute féminin substantivé de **lixus, -a, -um* ; cf. *ēlixus, prōlixus* et *līquor*. *Lixa* a dû signifier « eau pour le coulage de la lessive », puis « eau [chaude] pour laver » ; cf. la glose *lixō* : ἕψω.

De *lixa* dérivent les adjectifs *lixīuus* et *lixīuius* ; cf. *cinis lixīuus, mustum lixīuum*, substantivés sous les formes *lixīuum* et *lixīuia, lixīuium* ; cf. Cael. Aur., Tard. 2, 3, 60, *aqua cineribus distillata, quam uolgo lixiuium uocant*. Cf. M. L. 5089, *lixīuum, lixīua* ; *ēlixus* : cuit à l'eau, bouilli, M. L. 2849, et *ēlixāre*, M. L. 2848 ; *ēlixātūra* (Apicius). En celtique : britt. *lleisw* « lixīuum ». V. B. W. *lisser*.

prōlixus : v. ce mot.

V. *liqueō* et *colliciae*. Les formes à *-s-* reposent sur un élargissement du type désidératif ; cf. *laxus, noxia*, etc.

lixābundus, -a, -um : *iter libere ac prolixe faciens*, P. F. 104, 1 ; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Mot de glossaire, sans doute tiré du vocabulaire de l'ancienne comédie, et qui semble supposer un verbe *lixō* (*-xor*?), dénominatif de **lixus* ou de *lixa*?

***lixulae, -ārum** f. : Varr., L. L. 5, 106, *circuli, quod mixta farina et caseo et aqua circuitum aequabiliter fundebant. Hos quidam qui magis incondite faciebant, uocabant lixulas et similixulas* (= *sēmi-*?), *uocabulo sabino*. Non autrement attesté.

locuplēs : v. *locus*.

locus, -ī m. (pl. *locī* ou collectif n. *loca* ; forme ancienne *stlocus*, cf. P. F. 411, 14, et *ūlicō*) : lieu, place, endroit. Varr., L. L. 5, 14, *locus est ubi locatum quid esse potest, ut nunc dicunt, collocatum. Veteres id dicere solitos apparet apud Plautum* (Au. 191) : « *filiam habeo grandem cassa dote atque inlocabili* (l. *dote cassam atque inlocabilem*), *neque eam queo locare cuiquam* ». *Apud Ennium* (Sc. 388 V²) : « *O Terra Traeca, ubi Liberi fanum inclutum | Maro locaui⟨t⟩.* » *Vbi quidque consistit, locus. Ab eo praetor dicitur locare, quod usque idem it, quoad in aliquo constitit pretium. In⟨de⟩ locarium, quod datur in stabulo et taberna ubi consistant. Sic loci muliebres, ubi nascendi initia consistunt. — Locus*, qui sert à traduire gr. τόπος, en a pris tous les sens techniques : 1° endroit ou place d'un mal, région malade (cf. τοπικός) et, au pluriel, « parties génitales » = τόποι, *locī muliebrēs* : κόλποι μήτρας ; 2° endroit d'un ouvrage, passage ; 3° terme de rhétorique ou de dialectique : fondement d'un raisonnement, principaux points d'une démonstration, sujet d'un discours. Κοινὸς τόπος est traduit par *locus commūnis*. Il a pris le sens de « rang, situation ».

Dérivés : *locālis* : local, d'où *locālitas* (tardif). *Locus* est conservé dans toutes les langues romanes, M. L. 5097 (et 5096, *locō* = *ūlicō*), *locālis* dans les langues hispaniques, M. L. 5093. Le celtique a : irl. *loc* ; britt. *loc, logell* (= locellus), *logawd* (= locātum), *lacat, legi* (= locō).

Sans étymologie ; v. la remarque faite sous *līs*. Pour *ūlicō*, v. ce mot.

Les dérivés et composés *locō*, *loculus*, *locuples ūlicō* ont pris des sens spéciaux :

1° *locō, -ās* : placer (sens propre et figuré). S'est spécialisé dans la langue du droit : *l. sē, l. operam suam, operās suās* « se placer, placer ses services moyennant salaire, se louer » ; *l. rēs* « offrir en location ses biens ». Celui qui se loue est *locātor*, le louage se dit *locātiō* ; celui qui loue, *conductor* ; le loyer, *conductiō*. Aussi un contrat de louage s'appelle-t-il *locātiō conductiō* (*rērum, operis faciundī, operārum*) ; cf. May-Becker, *Précis*, 167-169. Du reste, *locāre* a tendu à s'employer aussi dans

le sens de *condūcere*, cf. « louer » en français. Ce sens de *locāre* a détrôné le sens premier de « placer » pour lequel la langue a eu recours au composé marquant l'aspect « déterminé », *collocāre* ; cf. Varron, s. u. *locus*. Tous les dérivés de *locō* se réfèrent au sens de « louer » : *locārius* « loueur de places au théâtre », *locārium* « prix d'un emplacement » ; *locātiō* ; *locātor* ; *locātōrius* ; μισθωσιμαῖος ; *locitō, -ās* ; *ēlocō* : affermer, donner à bail ; *ab-, ob-, re-locō*. Ancien, usuel. M. L. 5094 et 5094 a, *locārium* ; 2543 a, *dēlocāre*.

collocō « placer » (aspect « déterminé ») a pris le sens de « faire asseoir, coucher » (et *sē collocāre* « se coucher »), d'où « enterrer, ensevelir » et même « éteindre », *c. ignem* ; cf. Thes. III 1640, 57. M. L. 2052 ; B. W. sous *coucher*. Composé : *recollocō*.

2° *loculus, -ī* m. : spécialisé dans la langue de la menuiserie et de l'architecture dans le sens de « compartiment » et ensuite de « cercueil » ; ce dernier sens a dû passer ensuite au second diminutif *locellus* « petite boîte », qui a subsisté dans les langues romanes avec cette acception ; cf. v. fr. *luizel*, M. L. 5095.

Le pluriel *loculī* désigne un objet à compartiments, étui, serviette, porte-monnaie, cassette ; cf. Hor., Ep. 2, 1, 75, *gestit enim nummum in loculos dimittere* ; S. 1, 6, 74, *laeuo suspensi loculos tabulamque lacerto*. De là dérivent *loculātus*, e. g. Varr., R. R. 3, 17, 4, *loculatae arculae, piscinae* ; *loculōsus*, Plin. 15, 88, *-m putāmen* ; *loculāmentum* : tout objet à compartiments ; au pluriel, rayons d'une bibliothèque, d'une ruche ; nids d'un pigeonnier ; *loculāris* et *loclārius* (Inscr.). Le rapport avec *locus* est pour ainsi dire inexistant.

3° *locuplēs, -tis* (*locuplētus*, Venant. Fort.) adj. : riche en terre ; de là « en qui on peut avoir confiance, qui offre des garanties » ; cf. Non. 462, 11, *locupletis non magnarum opum tantummodo, sed et ad quamlibet rem firmos et certos M. Tullius dici uoluit ad Caesarem iuniorem lib. II* (fr. 24) : « *nihil omnino certi nec locupletem ad hoc auctorem habemus.* » — *et de Officiis lib. III* (10) : « *accedit eo testis locuples Posidonius* » ; puis « riche » au sens général, synonyme de *dīues* ; le dénominatif *locuplētō* a le sens général de « enrichir ». Dérivés tardifs : *locuplētātiō, -tor, -bilis*.

De **loco-plē-t-s*, cf. *damnās, mānsuēs* ; *locus* étant ici synonyme de κλῆρος « lot de terre », « bien », cf. Vetter, Idg. Jb. 9, 142, n. 217, 2 (et v. Mommsen, *Staatsrecht*, III, 237 sqq.). Le rapprochement avec *locus* a été aperçu des Latins ; Cicéron distingue *pecūniōsus* « *a pecore* » et *locuplēs* « *a possessionibus locorum* » ; cf. Ov., F. 5, 281 ; Non. 42, 22 et Plin. 18, 11, *locupletes dicebant loci, i. e. agri, plenos*, ceci d'après Nigidius ap. Gell. 10, 5, 2.

lŏcusta, -ae f. (*lucusta*, Varr., L. L. 7, 39, et Gloss., v. Thes. Gloss. emend., s. u., cf. *purpura, rutundus*) : 1° sauterelle ; 2° langouste (de même, dans certains parlers français, la crevette se dit « sauterelle » ; cf. Littré, s. u., § 3 ; et B. W. s. u.). Pour le double sens, cf. gr. κάραβος « escarbot » et « langouste » et *lacerta*. La quantité de la voyelle de la syllabe initiale est flottante. Juvénal, 1, 71, scande *Lōcusta* (*Lū-*), avec *ŏ*, comme nom propre ; mais *lŏcusta* en tant que nom commun a le plus souvent *ŏ*, du reste chez des auteurs tardifs ; cf. Quicherat, *Thes. poet.*, s. u. Le mètre du vers de Naevius, 63 W. Morel, *atque prius pariet lucusta lucam bouem*, est obscur. La quantité est indéterminable dans Plt., Men. 924.

Les formes romanes supposent aussi **lacusta* (leçon de *B*² dans Plt., Men. 924) ; cf. M. L. 5098 ; *Einf.*³, 180. Du reste, le mot a subi toute sorte de déformations. Le fr. *langouste* (v. B. W. s. u.), l'esp. et le prov. *langosta* supposent une forme avec *n*, déformation populaire d'après *longus*? ; cf. Isid., Or. 12, 8, 19 = *locusta quod pedibus sit longis ueluti hasta* ; le germanique : v. angl. *lopust, lopestre* suppose **lopostra* (cf. *genesta* et *ginestra*). Pour la finale, cf. *amalusta*.

Dérivés tardifs : *lōcustīnus* ; *lōcustula* (Gl.).

Le rapprochement avec lit. *lekiù, lẽkti* « voler » et gr. ληκᾶν « sauter », λάξ « avec le talon », λακτίζω « je frappe du talon, je rue » a été fait souvent et le sens le suggère. Le vocalisme n'est pas déterminable ; la forme serait isolée ; sur l'étymologie de pareils mots, on ne peut rien préciser. Un emprunt est possible ; v. Ernout, *Aspects*, p. 53.

lōdīx, -īcis c. : sorte de couverture grossière, fabriquée surtout à Vérone ; cf. Mart. 14, 152, *lodices mittit docti tibi terra Catulli.* Passé en gr. mod. : λώδιξ, λωδίκιν.

Dérivés : *lōdīcula* ; **lōdīcius*, conservé en sarde. M. L. 5100 a.

Mot de l'époque impériale, sans doute emprunté (celtique?).

lolium, -ī n. : ivraie. Ancien (Plt., Enn.), roman. M. L. 5112, *lolium* et **jolium*, qu'atteste peut-être la forme *iolio*, CGL III 631, 19.

Dérivés : *lolĭāceus* et *loliārius* « d'ivraie », *-m crībrum*, d'où, sans doute, *loliārium*, conservé dans le port. *joeira*, M. L. 5111.

Sans étymologie. Le germanique : v. h. a. *lolli* (all. *Lolch*) provient du latin.

lollīgō, -inis f. : 1° calmar (Varr., Plin.) ; 2° exocet, poisson volant. Dim. *lollīguncula* (Plt., Cas. 493). Faut-il en rapprocher les surnoms *Lollius, Lollia*? Formation en *-īgō*, comme *mollīgō*, etc.? V. Ernout, Philologica I, p. 178.

lōmentum : v. *lauō, lōtus*.

longāuō, -ōnis (*longāuus*, Arnob. ; *longānō*, Apic., Chir. ; *longaō*, Cael. Aur., Vég.) m. : gros intestin, rectum ; saucisse : *tertium fartum est longauo, quod longius quam duo illa*, Varr., L. L. 5, 111. Mot rare et technique, de formation étrange (cf. *apexabō, -uō*) ; la diversité des formes semble indiquer une origine étrangère. M. L. 5114 a ; v. h. a. *lungānwurst*.

longinquus : v. *longus*.

longurius, -ī m. : perche droite et longue, bat-flanc. Mot technique (Varr., Cés.).

Dérivé : *longuriō* « perche » (désignant un individu long et mince) ; formation familière en *-ō/-ōnis* ; cf. Non. 131, 27 : *l. i. e. longus. Varro Triphallo* περὶ ἀρρενότητος (562) : « *ego nihil Varro uideo : ita hic obscurat, qui ante me est, nescio qui longurio* ».

Semble dérivé de *longus*, d'après le type des désidératifs en *-uriō* ; cf. *lingō, ligurrius*, etc. Cf. aussi *cacurius*, sous *cacula*.

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

longus, -a, -um : long. Se dit de l'espace et du temps, comme le gr. μακρός, dont il a tous les sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5119. En irl. *long*, gall. *llong*, de *longa* (*nāuis*) « vaisseau ».

Dérivés et composés : *longē* (et *longiter*) « loin » et « de loin », M. L. 5116. C'est sur *longē*, et non sur *longus*, qu'est formé *longinquus* « qui se trouve au loin, éloigné », M. L. 5116 a, cf. *propē*, *propinquus*. De là *longinquitās* et, à basse époque, *longinquō*, *-ās* ; *ēlonginquō* (Ital., Ambr.) ; *longulus* « longuet » ; *longitūdō* (cf. *altitūdō*, *lātitūdō*) ; *longitia* (bas latin, cf. *lātitia*) ; *longīscō*, *-is*, Enn. ap. Non. 134, 19 ; *longitrorsus*, *sic dicitur sicut dextrorsus*, *sinistrorsus*, P. F. 107, 11 ; *longiturnus*, *-turnitās* (Vulg., Cassiod.), formés sur *diūturnus* ; **longitānus*, cf. M. L. 5118 ; *ēlongō*, *-ās* : allonger ; et « éloigner, s'éloigner » (Ital., Vulg., Ambr.), M. L. 2853 (*ē-* et *all-*) ; *perlongus* (familier, rare), M. L. 6416 ; *longō* et *longiō*, *-ās* (tardif ;, le second d'après *breuiō*?) ; *longīna* trad. de λογχῖτις « sorte de fougère » (Diosc.) ; *longisecus* : πόρρωθεν (Gl.) ; *prōlongō* (latin de l'Église) pour *prōferō*, *prōrogō*, d'après *prōlātō*?

longaeuus (poétique, cf. *grandaeuus*) ne semble pas attesté avant Virgile, peut-être simple traduction du gr. μακραίων, μακρόβιος, comme le substantif tardif *longaeuitās* (Macr., Ambr.) traduit μακροβιότης (Arist.) ; cf. *longiuīuāx* (Schol. Iuv.) ; *longanimis*, *-ītās*, *-iter*, non attestés avant la Vulgate et Cassiodore et traduits de μακρόθυμος, -θυμία, eux-mêmes tardifs en grec et usuels dans la langue du Nouveau Testament ; *longimanus* (= μακρόχειρ) ; *longipes* (Plin.), etc.

Cf. got. *laggs* « long » ; le caractère du rapport avec irl. *long* « long » (et gaul. λογγο- dans un nom propre?) est discuté. Autre mot dans la partie orientale de l'indo-européen : skr. *dīrghāḥ*, v. sl. *dlŭgŭ*, gr. δολιχός ; et hitt. *dalugaēš* (pluriel) « longs ». Pour *longinquus*, cf. *antīquus* et *oculus*.

lopada, -ae f. : patelle, *genus conchae marinae* ; cf. Non. 551, 3. Emprunt oral et populaire fait sur l'accusatif du gr. λοπάς.

loquor, -eris, locūtus sum, loquī : parler, s'exprimer ; *neque loqui possumus nisi e syllabis breuibus ac longis*, Quint. 4, 9, 61. S'emploie absolument, ou avec un complément « parler de », et avec un sens péjoratif « ne parler que de », d'où *loquāx* « bavard », *loquācitās*, *loquāculus*. A remplacé dans la langue usuelle *fārī*, correspond à gr. φράζω. Cicéron et Quintilien opposent *loquī*, qui se dit de la conversation, à *dīcere*, qui se dit du discours oratoire, cf. s. u. *dīcō* ; et Quint. 12, 6, 5, *omisso... tumore in quibusdam causis loquendum est*. Toutefois, ce sont les composés de *loquor* qui ont servi à traduire les termes grecs relatifs à la rhétorique, parce que les composés de *dīcō* étaient déjà employés dans des acceptions spéciales ; cf. *ēdīcō*, *ēdictum*, *praedīcō*. Ainsi, le composé *ēloquor* « dire tout en parlant » (défini *cōpiōsē loquī*, Varr., L. L. 6, 57) ou « exprimer par la parole » a pris le sens de « parler avec art ou éloquence » ; de là, *ēloquēns*, *ēloquentia* (non attesté avant Cicéron) et, dans la poésie dactylique, *ēloquium* pour éviter le crétique ; *ēlocūtiō* traduit le gr. φράσις (d'où *ēlocūtilis* (Apul.), *ēlocūtōrius*, *ēlocūtrīx*) ; *circumlocūtiō*, περίφρασις ; *prōloquium*, *praelocūtiō* : πρόλογος.

Autres dérivés et composés : *loquitor*, *-āris* (fréquentatif archaïque) ; *loquēla* (archaïque et poétique) : parole (cf. *querēla*), peut-être conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5122, et *loquelāris* (grammaire) ; *locūtiō* : action ou façon de parler ; *loquentia*, peut-être refait sur *ēloquentia* ; *loquēscō*, *-is* (Hilar.) ; *alloquor* : adresser la parole à ; *alloquium* (sans doute adaptation de παραμυθία, Hor. ; cf. Varr., L. L. 6, 57, *adlocutum mulieres ire aiunt, cum eunt ad aliquam locutum consolandi causa*) ; *allocūtiō* ; *circumloquor* ; *conloquor* (*coll-*) : s'entretenir avec ; *colloquium* ; *collocūtiō* ; *interloquor* : interrompre pour parler ; *interlocūtiō* : interpellation ; *obloquor* : couper la parole et parler contre, injurier ; *praeloquor* : parler le premier, faire un préambule ; *praelocūtiō* : préambule, exorde ; *prōloquor* : 1° parler ouvertement, déclarer ; 2° dire d'avance ; *prōloquium* : 1° proposition (= πρότασις) ; 2° préface (sans doute latinisation de *prōlogus*, *prōlogium*) ; *trāloquor* : dire d'un bout à l'autre.

Cf. aussi *blandi-*, *docti-*, *dulci-*, *falsi-*, *flexi-*, *magniloquus*, composés de la langue littéraire ; *paucīloquium* ; *multiloquium* (Plt., Merc. 31 ; Ital.) ; cf. πολυλογία (Platon, etc.).

Loquor, après avoir éliminé *for*, a été remplacé à son tour par un mot dérivé du grec introduit par la langue de l'Église, *parabolāre*, en italien, français, provençal, et le mot provençal a été emprunté par les langues hispaniques, qui ont aussi un représentant de *fābulāre*. — Étymologie populaire dans Varr., L. L. 6, 56 : *loqui ab loco dictum*.

Aucun rapprochement évident. On a rapproché irl. *-tluchur* dans v. irl. *atluchur* « je remercie », *duttluchur* « je prie » ; v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I 43 et II 650.

lōra, lōrea, -ae f. : piquette. Technique (Caton, Varr., Pline). L'*ō* semble confirmé par l'ital. *loja* et le germanique : v. h. a. *lūra*, *lūrra* « Lauer » ; cf. M. L. 5125. Étymologie dans Varr., R. R. 1, 54 fin. : *expressi acinorum folliculi in dolium coniciuntur, eoque aqua additur ; ea uocatur lora quod lota acina...*

lorandrum, -ī (Isid.) n. : déformation populaire de *rhododendrum*. M. L. 7290. V. *rosa*.

***lordus** : *cloppus*. Emprunt tardif au gr. λορδός CGL II 17, 27 ; III 330, 35, etc.

lōrīca, -ae f. : cuirasse corselet, cotte de mailles ; *l. lintea* « jaquette de toile flottante ». Par extension, tout ce qui sert de rempart ou de défense : revêtement en ciment, parapet, etc. Cf. Rich, s. u. Ancien, technique, usuel. M. L. 5126. Celtique : irl. *lurech*, britt. *llurig*.

Dérivés et composés : *lōrīcula* ; *lōrīcātus*, et secondairement *lōrīcō*, *-ās* ; *lōrīcātiō*, *-cārius* ; *lōrīcifer* = θωραχοφόρος (Gloss.).

Correspond pour le sens exactement à gr. θώραξ. Souvent rapproché de *lōrum*, depuis Varr., L. L. 5, 116, *lorica quod e loris de corio crudo pectoralia faciebant* ; cf. *lectīca*, en face de *lectus*. Mais il peut s'agir d'un emprunt technique à une langue inconnue. Le mot grec est lui-même sans explication. Sur *-āx-* en grec, v. Nehring, Glotta, 14, 185. Même formation dans *formīca*.

lōrum, -ī n. : courroie, lanière de cuir ; d'où « rênes, laisse, fouet, ceinture », etc. Ancien (Plt.), technique. M. L. 5127. Passé en gr. λοῦρον, λουρίον.

Dérivés et composés : *lōreus* (cf. *lōria*, M. L. 5125 b) ; *lōrārius* « esclave chargé de donner le fouet » ; *lōrātus* ; **lōrāmen*, M. L. 5123, et *lōrāmentum*, M. L. 5124 ; *lōripes* (= ἱμαντόπους).

On rapproche hom. εὐλῆρα, dor. αὔλῆρα « rênes » et arm. *lar* « corde » ; la différence de vocalisme indique que *ē-* et *ā-* seraient prothétiques dans εὔλῆρα et αὔλῆρα ; du reste, Hésychius a ἄλῆρα · ἡνία, qui indique un *Fλ-* initial.

lōtium, -ī : v. *lauō*. M. L. 5129.

***lotta, -ae** f. : lotte. Très tardif ; sans doute gaulois.

Lua, -ae f. : *Lua Sāturnī*, déesse italique ancienne, de caractère expiatoire, à laquelle on consacrait les armes prises à l'ennemi. Étrusque, comme *Sāturnus*? V. *luēs*.

lubet (puis **libet**), **lubitum est** et **libuit, lubēre** : avoir envie de. Ancien impersonnel : *mihi libet* « j'ai envie de, il me plaît de », d'où le parfait *libitum* est ; cf. la forme d'impersonnel osque *loufir* conservée dans le sens d'une conjonction « uel ». L'usage s'est, du reste, maintenu longtemps de n'employer le verbe qu'à la 3e personne du singulier, quoique le pluriel soit déjà dans Plaute, e. g. Au. 491. *Libet*, qui exprime le désir, est opposé souvent à *licet*, avec lequel il allitère ; cf. Cic., Att. 14, 9, 4 ; Quinct. 30, 94. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés : *lubīdō*, *libīdō*, *-inis* f. (cf. *cupīdō*) : désir, envie, et particulièrement désir sensuel ou érotique, sens qui a passé dans les dérivés *libīdinor*, *-āris* (Mart.) ; *libīdinōsus* ; *libīdinārius* (Pseud.-Aug.) ; *lubidinitās* (d'après *cupiditās*, Laber.). De *lubēns*, *libēns* « qui agit de son plein gré » ; *lubentia* (archaïque, cf. *licentia*) : désir, plaisir ; *libenter* (et *perlibēns*, *perlibenter*) ; *libentiōse*, tardif, d'après *licentiōsē*. Cf. encore *libitus*, *-ūs* ; *adlubēscō*, *-is* (Plt., Mi. 1004) ; *collubet* (ou plutôt peut-être *collubēscit*, le verbe n'étant guère attesté qu'au parfait) « il me prend envie », dans lequel le préfixe marque l'aspect déterminé ; *prōlubium* (archaïque ; cf. Non. 64, 5 sqq., cf. *prōpudium*) ; *Lubia* (Serv. in Aen. 1, 720). Pour *Libitīna*, v. ce mot.

Libet, comme *uīs*, a servi de second terme à des indéfinis : *quīlibet*, *quantus-*, *quālis-*, *uter-*, *quam-*, *quot-*, *quō-*, *quā-*, *ut-libet*, etc. ; cf. M. L. 5014 b (douteux).

Racine indo-européenne de caractère sans doute populaire, ce qui rend compte de l'emploi de osq. *loufir* « uel » (différent de pél. *loufir* « līber ») et lat. *-libet* ; elle n'est pas connue de l'iranien et n'est pas proprement védique ; elle apparaît dans l'Inde avec *l*, c'est-à-dire sous forme empruntée à la langue parlée : skr. *lúbhyati* « il désire » (cf. *paueō*, *pauiō*). Il y a un adjectif à vocalisme radical *e*, ancien, dans v. sl. *ljubŭ* (d'où *ljubiti* « aimer »), got. *liufs* « cher » ; le germanique a aussi got. *ga-laubjan* « croire », *lubains* « espérance », v. h. a. *lob* « louange ».

lūbricus, -a, -um : glissant, d'où « qui s'échappe, mal assuré, qui cause la chute de, où l'on tombe », et par suite « dangereux » ; cf. Hor., C. 1, 19, 8, *uoltus nimium lubricus adspici*. A basse époque, « lascif, lubrique » : *oculine peccent lubrici*, Prud., Cath. 2, 193. Substantif *lūbricum* : endroit glissant (propre et figuré). Ancien, usuel.

Dérivés : *lūbricitās* (Cassiod.) ; *lūbricō*, *-ās* (époque impériale) : rendre glissant, ou être glissant, M. L. 5132 ; *lūbricōsus*, *-cātiō* (Ital.).

La prosodie plautinienne, où les groupes comme *-br-* n'allongent pas la syllabe, indique un *ŭ*, Mi. 852 (sén. iambique), *sed in cella erat paulum nimi' loculi lubrici*, témoignage confirmé par la prose métrique, cf. Havet, *Man.*, § 322, et par la poésie classique. Toutefois, des dérivés français semblent supposer un *ū* ; cf. A. Thomas, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 292 sqq. ; M. L. 2979, *excōllūbricāre* ; v. fr. *escolorgier*.

Cf. got. *sliupan* « glisser ». La notion de « glisser » est indiquée par des mots de ce genre, à **sl-* initial dans : v. isl. *sleipr* « glissant », v. h. a. *slīfan* « glisser » et v. angl. *slīdan* « glisser », lit. *slīdùs* « glissant ». Type de mots expressifs, sans unité.

Lūca bōs : *apud Naeuium* (frg. poét. 63, W. Morel) « *atque prius pariet lucusta[m] lucam bouem* ». *Luca bos elephans ab ea quod nostri, cum maximam quadripedem quam ipsi haberent uocarent bouem, et in Lucanis Pyrr⟨h⟩i bello primum uidissent apud hostis elephantos... Lucanam bouem quod putabant, Lucam bouem appellasse*, Varr., L. L. 7, 39. D'après K. Meister, *Lat. Eigenn.* I 42, *Lūca bōs* serait issu de **Lūcān(u)s bōs* ; *Lūca(n)s* serait un nominatif osque comparable au *Campans* de Plaute, Tri. 545.

lūcāna, -ae f. (*lūcānica*, *-cum*) : sorte de saucisse, ainsi appelée de la Lucanie, où on la fabriquait ; cf. Varr., L. L. 5, 111. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5134 ; en basque *lukainka* et en grec moderne.

Lūcerēs : nom d'une des trois anciennes tribus romaines (*L.*, *Ramnes*, *Tities*). Sans doute étrusque *luχre*.

lucerna : v. *lūx*, *lūceō*.

***lucinus** : lanterne ; emprunt tardif et populaire au gr. λύχνος ; cf. *lucinārе*, M. L. 5142 ; *licinicon* = λυχνικόν, Per. Aeth. Différent de *lūcinium* ; v. *ellychnium*.

lūcius, -ī m. : brochet (Aus.). M. L. 5143. Certains voient dans ce nom d'animal le surnom romain *Lūcius* donné par plaisanterie au poisson (?) (cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*5, p. 193) ; mais les anciens rattachent *Lūcius* à *lūx*, v. plus bas, p. 372. En faveur de *Lūcius* cognomen = brochet (comme *Gaius* = geai), v. M. Niedermann, Vox romanica, 1940, p. 185. Objections dans Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u. Diminutif : *lūciolus* (Gl.). Mots tardifs, sans étymologie.

lŭcrum, -ī n. : gain, profit (souvent opposé à *damnum*) = gr. κέρδος. Souvent avec une nuance péjorative, conservée dans les représentants des langues hispaniques. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 5146.

Dérivés et composés : *lucrius* : *dī Lucriī*, ap. Arn. 4, 132 ; *lucriō*, *-ōnis* : κέρδων (Pétr., Sat. 60, 8 ; Gloss.) ; *lucror*, *-āris* : gagner, cf. M. L. 5145, *lucrārе* ; d'où *lucrātor*, *-tiō* (tardif) ; *lucrātīuus* (classique) ; *lucrōsus* (époque impériale) ; *lucellum* : petit gain.

Composés en *lucri-* : *lucrificiō* « gagner, faire un gain » ; *lucrifiō* « être gagné » ; *lucrificus* « qui porte pro-

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

fit », d'où *lucrificō* (Tert.), *lucrificābilis* (Plt.) ; *lucrifer* ; *lucrifuga* (Plt.), *lucripeta* (id.), *lucripetes* pl. (Cassiod.), *turpilucricupidus* (id.).

La brévité de l'*u*, bien attestée (cf., du reste, *lucellum*), interdit de joindre à ce groupe l'adjectif *lūculentus* (v. *lux*, 6). Les anciens y rattachent *Lucrīnus*, sans doute par étymologie populaire ; cf. P. F. 108, 24, *Lacus Lucrinus in uectigalibus publicis primus locatur eruendus ominis boni gratia, ut in dilectu censuue primi nominantur Valerius, Saluius, Statorius.*

L'alternance vocalique de *lūcrum* avec irl. *lóg*, *luag* « salaire », v. isl. *laun* « salaire », gr. ἀπο-λαύω n'est pas normale (quoique non sans exemple ; v. *auris* et *aurōra*) ; il faut admettre que l'α de gr. λαύω serait du type « populaire ».

luctor, -āris, -ātus sum, -ārī (et *luctō*, *-ās* chez les archaïques) : lutter. Sens propre et figuré. Appartient d'abord à la langue de la gymnastique ; cf. Plt., Bacch. 428, *ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila/saliendo sese exercebant.* — *Lucta*, qui n'apparaît qu'à basse époque (Aus.), est formé sur *luctor*, comme *pugna* sur *pugnō*. Les substantifs de *luctor* sont *luctātiō* (classique), *luctātus*, *luctāmen* (d'après *certāmen*), *luctāmentum* (tardif), *luctātōrium* : « palaestra » (Gloss.). Les langues romanes ont conservé *luctāre* et *lucta* (panromans), M. L. 5148, 5147. Sur *luctantes* « étais », *quod erecti inuicem se teneant more luctantium*, v. Isid. 19, 19, 6.

Autres dérivés et composés : *luctātor* ; *alluctor* : lutter contre (Apul.) ; *colluctor* : lutter avec ou contre ; *colluctātiō* ; *ēluctor* : lutter pour se dégager, se dégager ; d'où *ēluctābilis* (Sén.) et *inēluctābilis* (déjà dans Vg. = ἀκαταμάχητος) ; *il-*, *ob-*, *re-luctor*, tous d'époque impériale. Celtique : irl. *luchtaire* « lanista ».

Sans doute fréquentatif ; sur la racine on ne peut proposer que des hypothèses peu consistantes. Souvent rapproché de λυγίζω « infléchir, assouplir les membres » ; ç'aurait été d'abord un terme du gymnase.

lūcubrō, lūculentus, -a, -um : v. *lux*, *lūceō*, 7°.

lucumō, -ōnis m. : chef suprême de chacune des douze confédérations étrusques. Désignation étrusque, qui a été prise par les Romains pour un nom propre ; cf. T.-L. 1, 34, 1 sqq. Cf. *Tellūmō* ?

lucūna : v. *lacuna*.

lucūns, -tis m. : *-tem genus operis pistorii*, P. F. 106, 27 ; cf. Non. 131, 19, qui cite deux exemples de Varron et un exemple de diminutif *lucuentulus* dans Afranius (forme sans doute corrompue, cf. le Nonius de Lindsay, I. l., qui semble devoir être corrigée, avec les gloses en *lucunculus*, τηγανίτης, qui rappelle *sangunculus* ; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.) ; *luculentāster* (Titin.), avec influence de *lūculentus*. La finale rappelle celle de mots étrusques ou passés en latin par un intermédiaire étrusque : *Arrūns*, *Ac(c)herūns*, *-tis*. Ancien terme du rituel ?

lūcus (ancien *loucos*, dans CIL I² 366), **-ī** m. : bois ; spécialisé dans la langue religieuse, avec le sens de « bois sacré » ; cf. Serv., in Ae. 1, 310, *lucus est arborum multitudo cum religione, nemus uero composita multitudo arborum, silua, diffusa et inculta.* Terme noble (comme *nemus*). Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 5152.

Dérivés : *lūcāris* : relatif au bois sacré ; *l. pecūnia*, *Lūcāria festa* ; subst. n. *lūcar* : *appellatur aes quod ex lucis captatur.* Dialectalement, *lūcar* désigne aussi le bois sacré ; cf. inscription archaïque de Lucérie, CIL I² 401, *in hoce loucarid* = *in hōc lucō* (cf. osq. *casnar*, en face de *cānus*, et *Caesar*, en face de *Caesō*). Les langues romanes supposent aussi **lūcarīnus* « tarin », M. L. 5135 ; *lūculus* (Suét.).

De *lūcus* a dû exister aussi un dénominatif **lūcō*, *-ās* (à moins que **lūcō* ne soit un intensif-duratif en *-ā-*, du type *dūcō*, *-ās*, dont *lūcus* serait le substantif verbal ?) qui figure dans les composés *collūcāre*, *interlūcāre*, *sublūcāre*, termes techniques de la langue des forestiers, dont le sens est « tailler les arbres, éclaircir (un bois) ». L'étymologie est indiquée par les textes : *conlucare dicebant cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini*, P. F. 33, 21 ; *sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti subtus lucem mittere ; conlucare autem, succisis arboribus lucum* (*locum*, Lindsay) *implere luce*, Fest. 474, 28 ; cf. l'emploi de *interlūcāre* dans Pline 17, 94. — Enfin, il est possible que l'épithète de Junon, *Lūcīna*, doive se rattacher à *lūcus* (cf. *uīcīnus/uīcus*), mais les Latins n'établissaient aucun rapport entre les deux mots et dérivaient *Lūcīna* de *lūx*, *lūceō* ; cf. Varr., L. L. 5, 69. Voir Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*⁵, p. 224.

Le mot italique **loukos* (osq. lúvkei « in lūcō ») signifiait étymologiquement « clairière » ; on en a le correspondant exact dans v. angl. *léah* « prairie », v. h. a. *lōh* « clairière avec des arbustes » ; lit. *laũkas* « champ » (« espace libre », par opposition à la « maison » avec son enclos), skr. *lokáḥ* « espace libre » et *ulokáḥ*, sans doute simplification du composé **uru-lokaḥ* « large espace ». Ce mot indo-européen désignait l'espace libre et clair, par opposition à ce qui est boisé — le bois, le couvert, étant le grand obstacle à l'activité de l'homme. Cf. le groupe de *lūx*.

lūdō, -is, -sī, -sum, -ere : jouer. Usité de tout temps. A peine représenté en roman. M. L. 5153 a.

lūdus, -ī m. : jeu.

L'*ū* représente une ancienne diphtongue *oi*, attestée par les formes épigraphiques *loidos*, *loedos*, CIL I² 364, 675, 677, 678. *Lūdus* désigne surtout le jeu en actes, par opposition à *iocus* « le jeu en paroles, la plaisanterie », et le pluriel, *lūdī*, sert à dénommer « les jeux » de caractère officiel ou religieux, notamment les jeux donnés en l'honneur des morts, d'origine étrusque ; cf. Tite-Live 7, 2. Toutefois, la distinction entre *iocus* et *lūdus* s'est peu à peu effacée ; ainsi, dans Hor., S. 1, 1, 27, *amoto quaeramus seria ludo.* Quand elle fut abolie, il n'y avait plus de raison pour que les deux mots se maintinssent, et c'est *iocus*, *iocāre* qui a subsisté dans les langues romanes ; la disparition de *lūdus* a dû coïncider avec celle des jeux publics qu'il désignait.

Lūdus, sans doute par une litote ou une antiphrase comparable à celle du gr. σχολή, a désigné « l'école » ; de là *lūdī magister* « le maître d'école ». Dans *lūdō*, sur le sens de « jouer » s'est greffé celui de « imiter par jeu », *ciuem bonum ludit*, Cael. ap. Cic., Fa. 8, 9, 1, d'où « se jouer de, se faire un jeu de », sens qui s'est développé dans *lūdibrium* : moquerie, dérision et objet de moquerie (formé sans doute sur *opprobrium*, avec lequel il forme un couple sémantique) ; *lūdificō* ; *lūdificō*, *-ās* ; *lūdificor* : se jouer de, et ses dérivés.

Dérivés : *lūdius* et *lūdiō* m. ; *lūdia* f. « joueur (joueuse) » professionnel qui figurait dans les jeux publics ; cf. T.-L. 7, 2, 4, qui les fait venir d'Étrurie, peut-être par confusion avec *Lȳdus* et parce que beaucoup de termes relatifs aux jeux sont étrusques (cf. *persōna*, *lanista*, *histriō*, *subulō*, etc.), v. Muller ap. Nehring, Gl. 14, 256 ; *lūdicer*, *-cra*, *-crum* « qui a rapport au jeu », substantivé dans *lūdicrum* ; *lūdimentum* : παίγνιον ; *lūditor* : διαπαίζω (Gloss. Philox.) ; *Lūdor*, *-ōris* (Schol. Iuv. 6, 105) ; *lūdārius* (Gl.) ; *lūdiārius* (Scr. Hist. Aug.). De *lūsum* : *lūsor*, *-ōris* m. ; *lūsiō* ; *lūsōrius* ; *lūsitō*, *-ās* (cf. **lūsicāre*, M. L. 5182).

Composés : *allūdō* : effleurer comme en jouant, badiner, plaisanter ; toucher à en plaisantant, faire allusion ; *collūdō* : jouer ensemble, être de jeu. A dû se dire de deux gladiateurs qui s'entendaient avant de combattre, etc., et s'est spécialisé ainsi dans la langue du droit au sens de « user de collusion, être de connivence » ; d'où *collūsiō*, *collūdium* (rare et tardif), *collūsor* ; *dēlūdō* : se jouer de, tromper, quelquefois synonyme du suivant ; *dīlūdium* : repos des gladiateurs entre les jeux, répit (Hor.) ; *ēlūdō* : *-ere proprie gladiatorum est cum uicerint, et eludere est finem ludo imponere*, Don., Eun. 55. Autres sens : « enlever en jouant ; parer un coup, esquiver, éluder ; se moquer, se jouer de » ; *illūdō* : ἐμπαίζω, se jouer (de), railler, outrager, léser ; *illūsiō*, qui dans la langue de la rhétorique correspond à gr. εἰρωνεία, χλευασμός ; *oblūdō* : jouer contre, se jouer de (Plt., Tru. 106 ?, Prud.) ; *praelūdō* (époque impériale) : préluder ; *praelūsiō* (Plin.) ; *prōlūdō* : s'essayer à, préluder ; *prōlūdium* ; *relūdō* : renvoyer la balle, riposter (rare, époque impériale).

Cf. aussi *allūdiō*, *-ās*, *oblūdiō* (Plt.), *illūdiō* (Gell.).

Il n'y a guère de termes indo-européens connus pour cette notion ; et il peut s'agir d'un terme emprunté avec l'institution, sans doute religieuse, qu'il désignait ; l'origine étrusque est des plus probables. Toutefois, le vocalisme radical *o* du présent **loidō* peut indiquer un ancien présent athématique dont le grec aurait un autre dérivé : λίζει « παίζει », λίζουσι « παίζουσι » (Hes.) ; cf. peut-être λίνδεσθαι. ἁμιλλᾶσθαι ; λοίδορος « injurieux ». Racine commune au grec et à l'étrusque ?

luēs (*luis* tardif), **-is** f. : proprement « dissolution, pourriture », sens voisin de *tābēs* : *lues tabida*, dit Vg., Ae. 3, 139. Rapproché avec raison de λύω par les Latins : P. F. 107, 6, *lues est diluens usque ad nihil, tractum a Graeco* λύειν. Figure dans le *Carmen fratr. Aru.*, joint à *ruēs*, de *ruō*, où il désigne une maladie des céréales qui « fait couler » le grain. Terme technique, conservé par la poésie. Peut-être faut-il voir dans *lua* que cite Varr., L. L. 8, 56, dans l'expression *Saturni lua*, un doublet de *luēs* ; mais le sens en est obscur ; cf. Goetz-Schoell, ad l.

Dérivé : *luēcula* (Gl., cf. *labēcula*). Conservé en logoudorien. M. L. 5156.

V. *luō* et *soluō*. Sans rapport avec un verbe **luō* « souiller » auquel on rattache *lustrum* « bauge », *polluō*, *lutum* « boue », gr. λῦμα.

lūgeō, -ēs, -xī, -ctum, -ēre (formes tardives *lūgiō*, comme *doliō*, et *lūgō*, Inscr.) : être en deuil, porter le deuil. *Quid luget abstinere debet a conuiuiis, ornamentis, et alba ueste*, Paul. Sent. 1, 21, 14 ; *annum feminis ad lugendum constituere maiores*, Sén., Ep. 63, 13 ; cf. ad Helu. Cons. 16. Puis, d'une manière plus générale, « pleurer quelqu'un » et « pleurer sur ». Ancien (Enn.), usuel ; non roman.

Dérivés et composés : *lūgubris* (*lūgūbris*, Lucr. 4, 548) : de deuil, d'où *lūgubria* « vêtements de deuil » (sans doute dérivé d'un thème en *-s-*, cf. *fūnebris*) ; *lūctus*, *-ūs* m. : deuil, M. L. 5149 ; *ēlūgeō* « ualdē lūgeō » ; *prōlūgeō* : *-ere dicuntur qui solito diutius lugent*, P. F. 253, 11 ; *lūctifer*, *-ficus*, *-ficābilis*, *-sonus*, *-uagus*, tous poétiques. A basse époque, *lūgium* (d'après *gaudium* ; cf. *dolium*).

Comme gr. λυγρός, λευγαλέος « triste, digne de pitié », appartient sans doute à une racine signifiant « briser » ; ces mots font allusion aux violentes manifestations rituelles de deuil. Cf. skr. *rujáti*, lit. *láužiu* « je brise » et *lúžtu* « je me brise », v. h. a. *liohhan* « arracher », irl. *lucht* « partie, portion ». V. *luxus*.

***luma** (*ū* ?), **-ae** f. : *genus herbae uel potius spinae*, P. F. 107, 22 ; βοτάνη ὁμοία ἡδυόσμῳ, ἣν τινες ποταμογείτονα καλοῦσιν, ἄλλοι καλαμίνθην, CGL II 125, 5 ; cf. Varr., L. L. 5, 137, LUMARIAE *sunt quibus secant* LUMECTA, *i. e. cum in agris serpunt spinae ; quas quod ab terra agricolae soluunt, i. e. luunt, lumecta* (?). Non attesté en dehors de ces passages. *Lumecta* semble une corruption de *dumecta*, P. F. 59, 6, qui doit être lui-même analogique de *salicta*. V. André, *Lex.*, s. u.

***luma** : *sagum quadrum*, CGL Scal. V 602, 70 ; Isid., Or. 19, 23, 3. Cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Forme peu sûre ; peut-être faut-il lire *linna*. V. Sofer, p. 75.

lumbrīcus, -ī m. (et, tardifs, *lumbricis*, *-ca*, *lumbrix*) : ver intestinal, ou ver de terre. Attesté depuis Plt. et Cat. M. L. 5158 et 5157, **lumbrīcula*.

Dérivé : *lumbrīcōsus* (Diosc.).

Cf. gall. *llyngyr* « vers intestinaux » ? La forme initiale du mot latin serait **long*ᵘ*hr-*. Ce rapprochement, contesté, est sans valeur.

lumbus, -ī ; lumbī, -ōrum (*ŭ* ; le singulier est rare) m. : 1° rein(s), râble (en tant que bas du dos), par extension organes sexuels (de l'homme), *in lumbis patris esse* ; 2° souche de la vigne. Attesté depuis Plt. M. L. 5160 ; les formes des dialectes suditaliques remontent à un type osque **lunfu*, non attesté.

Dérivés et composés : *lumbulus*, M. L. 5159, v. h. a. *lumbal* « Lummel » ; *lumbellus* (surtout termes de cuisine, cf. *cerebellum*) ; *lumbāgō* « *uitium et debilitas lumborum* », P. F. 107, 23 ; *lumbāre* : ceinture, caleçon (n. d'un adj. *lumbāris*) ; *lumbōnēs*, *cingula circa lumbos* (Gloss.) ; *lumbātōrium*, *coxāle* (ibid.) ; *lumbifragium* (Plt.) ; *dēlumbis* et *ēlumbis*, *-e* (*-bus*) : sans forces, éreinté, cf. *dēpūgis* ; *dēlumbō*, *-ās* ; *praelumbō*.

Cf. v. isl. *lend*, v. h. a. *lentī* et, avec un autre vocalisme, pol. *lędźwie* (même sens) ; v. sl. *lędvĭje* « lumbī », d'où « ψυχή » (sens dérivé).

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

***lumemulia** : *luma molita*? (Acta f. Arual.). Non expliqué.

lūmen, lūna : v. *lūx, lūceō*, 3° et 4°.

lumpa : v. *lympha*.

lunchus, -ī m. : lance. (Tert.). Emprunt tardif au gr. λόγχος. Cf. *lancea*.

lunter, puis **linter, -tris** m. (féminin dans César) : 1° barque à faible tirant d'eau, faite d'un tronc d'arbre creusé ; 2° auge à raisin. Ancien (Liv. Andr., Cat.), classique. La forme *lunter*, qui semble la plus ancienne (cf. Bücheler, *Kl. Schrift.* I 50), est aussi celle qui est demeurée en roman. M. L. 5071.

Dérivés : *luntriculus* (*lin-*) ; *lintrārius* « batelier ».

Pas d'étymologie claire. Le rapprochement de norv. *lūðr* « tronc d'arbre creusé » se heurte à des difficultés phonétiques.

luō, -is : v. *lauō*.

luō, -is, lūī (Varr., puis *luī, luitūrus*, Claud.), **-ere** : payer, s'acquitter de ; expier. Terme de droit dont le sens propre est « dégager » et qui s'oppose à *obligāre* ; cf. Dig. 35, 1, 78, 6, *luere fundum a testatore obligatum*, et l'expression *luere poenam, poenās*. On trouve dans Festus 64, 26 ; 352, 4, les composés *dēluere* (*diluere*?)... *a Graeco* διαλύειν, et *reluere*, glosé *resoluere, repignerāre*, et *luella* (lire *luēla*?) « expiation » dans Lucrèce.

Luō, bien qu'ancien (Cat.) et classique, est d'un emploi plus rare et a été remplacé par son composé *soluō*, qui indique le procès parvenu à son terme (v. ce mot). Conservé en sarde et en aragonais. M. L. 5155.

Cf. got. *luna* « λύτρον » et gr. λύτρον « rançon », à côté de gr. λύω « je délie, je dissous, j'affranchis », et *luēs*. — Avec forme désidérative, cf. got. *fra-liusan* « perdre », *fra-lusnan* « périr », v. h. a. *lōs* « libre, dégagé ». Cf. *luxus*.

lupa, -ae f. : louve, prostituée. Déjà dans Plaute. Pour les Latins, l'identité de *lupa* « louve » et « prostituée » est certaine ; Messaline, dans ses débauches, prend le surnom grec de *Lycisca* « la (Chienne-)Louve », cf. Juv. 6, 123, comme Lucien appelle une courtisane Λυκαίνη, Dial. Mer. 12, 1 ; cf. l'emploi figuré de *canis*. *Lyciscus* se trouve dans Hor., Epod. 11, 24, comme nom propre, et nom commun dans Ven. Fort., Isid. ; *Lycisca* est un nom de chienne dans Vg., B. 3, 18.

Dérivés : *lupor, -āris* ; Non. 133, 11, *lupari est scortari uel prostitui. Atta Aquis Caldis* (3) : *cum meretricie | nostro ornatu per uias lupantur* ; *lupānus* (Commod., *-ae feminae*) et *lupāna* subst. (Cypr.) ; *lupānāris* (Apul.), d'où *lupānar* n. (formé comme *Bacchānal*, cf. M. Niedermann, KZ 45, 349) ; *lupānārium* (Dig.) ; *lupula* (Apul.) ; *lupatria*, Pétr. 37, sans doute formé avec le suffixe grec des synonymes πορνεύτρια, ἑταιρίστρια ; v. E. Thomas, *St. z. lat. u. gr. Sprachgesch.*, 89 sqq. ; Ortmayer, Wien. St. 28 (1908), 169 ; Perrochat, *Festin de Trimalcion*, ad l.

Il est à noter que l'emploi de *lupa* « prostituée » est attesté avant celui de *lupa* « louve ». Dans ce dernier sens, les Latins disaient, à l'origine, *lupus fēmina*. Mais, la lubricité ayant été attribuée à la louve (et non au loup ; l'emploi de λύκος pour désigner des débauchés, Anthol. 12, 250, peut être un reflet du sens de *lupa*), il a été créé un féminin spécial pour le mot considéré sous cet aspect. *Lupus fēmina* ne pouvait s'employer dans ce sens.

Lupercus, -ī m. ; **Luperca, -ae** f. ; souvent au pluriel **Lupercī, -ōrum** : proprement « le dieu (ou l'homme) Loup », « la déesse Louve » (qui allaita Rémus et Romulus dans la grotte dite *Lupercal* ; cf. Arn. 4, 3, d'après Varr.) ; le pluriel désigne le collège des prêtres chargés de célébrer le culte du dieu, dans les *Lupercālia*, et qui, pour s'assimiler à lui, couvraient leur nudité d'une peau, d'abord de loup, puis de bouc (cf. Justin 43, 1, 7 ; et Frazer, dans son édition des Fastes d'Ovide II 267).

Lupercus correspond au Ζεὺς Λυκαῖος des Arcadiens et se range parmi les dieux thériomorphes. Étymologie contestée : les uns en font un composé de *lupus* et *arceō* comme gr. λυκοῦργος ; d'autres un juxtaposé de *lupus* et *hircus* (cf. Carcopino, Bull. Ass. G. Budé, 6, p. 17), mais l'*e* intérieur fait difficulté ; d'autres, un dérivé comparable à *Māmercus* (de *Māmers*, *Mars*), mais *Māmercus* est issu de **Māmerticus* ; d'autres, enfin — et c'est le plus vraisemblable — voient dans *lupercus* une formation comparable à celle de *nouerca* ; v. Frazer, o. c., t. II, p. 337 sqq., et Böhmer, éd. des Fastes, t. II, p. 100. La présence de « prêtres-loups » en louwi est en faveur de cette dernière explication.

lupīnus, -ī m. (*lupīnum*) : lupin. De *lupus* « l'herbe aux loups » (Wolfsbohne). M. L. 5170 ; v. h. a. *luppina*. Cf. M. L. 5171, **lupulus* ; 5172, *lŭpŭrīca* « houblon ».

Dérivés : *lupīllus* ; *lupīnārius* ; *lupīnāceus* ; hybride *lupīnipōlus* (Inscr.).

lupiō, -īs : crier (du milan), Suét. Onomatopée.

lupus, -ī m. (et f. dans *lupus fēmina*), **lupa, -ae** f. : 1° loup, louve ; 2° loup, poisson vorace ; cf. *lupellus* ; *spatangītus* (= σπαταγγίτης et σπατάγγιος), Gloss. Le loup ayant une forte mâchoire, *lupus, lupātus* ont désigné des objets en forme de dents de loup, grappin, scie, et spécialement un mors très dur : *lupus, frēnum lupātum, lupātī* (sc. *frēnī*). Ancien, usuel ; joue un grand rôle dans les croyances et les proverbes populaires. Panroman. M. L. 5163 ; B. W. s. u.

Dérivés : *lupa* (v. ce mot) ; *lupīnus* « de loup » (id.) (*-a ūua = strychnos*, sorte de morelle à fruits noirs) ; *lupārius* : louvier, louvetier, M. L. 5168 ; *lupāria herba, unde lupi moriuntur* (= λυκοκτόνον), Gloss. ; *lupĭcīnus* (conservé seulement comme nom propre, cf. M. L. 5169) ; *lupicuda, fellenis* (nom d'une plante : *cauda lupī*?, gl. *parietāria* ; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.) ; **allupātus*, M. L. 373. Cf. aussi *Lupercus*.

Cf. skr. *vṛkaḥ*, av. *vəhrkō*, v. sl. *vlŭkŭ*, lit. *vilkas*, etc. « loup » ; la forme germanique, got. *wulfs*, etc., offre un traitement de i.-e. **kʷ* qu'on attribue à une assimilation au *w* initial. Le gr. λύκος réfléchit non **ϝλ̥ʲkʷ-o-*, mais une forme indo-européenne du type **ϝlᵘkʷo-* sur laquelle repose aussi lat. *lupus*. Le *p* latin représente la labio-vélaire indo-européenne, la forme venant sans doute de parlers osco-ombriens. Comme *bōs*, ce serait un de ces mots sabins qui se sont introduits dans la langue de Rome. A Paris, on sait que la forme *loup* n'est pas non plus phonétique (c'est *leu* qu'on attend, comme dans *Saint-Leu*). La forme de féminin en *-a, lupa*, est récente ; la sanskrit a *vṛkī*. Toutefois, comme le nom samnite du loup est *hirpus*, il n'est pas exclu que *lupus* soit issu, comme l'enseignent MM. Benveniste et Pisani, du croisement de deux formes **ϝlʲkʷo-*, **lukʷo-*, skr. *vṛkaḥ*, gr. λύκος et de **ϝlʲp-*, lat. *uolpēs*, germ. *wulfs*, les deux animaux ayant des traits communs qui tendaient à les réunir. Cf. Bonfante, Lat. *Vlpius* et le nom ancien du loup, Latomus 3, 79 sqq.

lūra, -ae f. : *os cullei uel etiam utris*, P. F. 107, 26 ; désigne aussi une outre de peau (Aus., Perioch. Od. 10). Technique, populaire. M. L. 5174 (avec *ŭ*).

lurcō, -ās et **lurcor, -āris** : manger voracement, bâfrer. De là : *lurcō, -ōnis* : *-es capacis gulae homines et bonorum suorum consumptores*, P. F. 107, 26 ; *lurcinābundus* (Caton) ; *collurcinātiō* (Apul.). Mot populaire évité par la langue classique. *Lurcō* semble supposer un adjectif **lurcus* de même formation que *spurcus, mancus, broccus*, etc. ; le substantif *lurcō* sert de surnom, d'où *Lurciō, Lurcōniānus*, M. L. 9691.

Cf. peut-être m. h. a. *slurc* « gosier », *slurken* « avaler ».

Le rattachement à *lūra* proposé par Festus est en l'air.

lūror, -ōris m. : teint blême ou jaunâtre.

Dérivés : *lūridus* : *luridi supra modum pallidi*, P. F. 108, 3 ; *lūridātus* (Tert.).

Lūror, lūridus se disent de la bile ; *lūridus* est glosé ἰκτερικός et aussi ὠχρός, ὠχροπελιός ; *maculae lūridae* sont les taches de jaunisse. Il n'y a pas de verbe **lūreō* ; mais Varron a employé *ēlūrēscō*, cf. Non. 101, 31. *Lūror* n'est pas attesté avant Lucrèce et se retrouve après lui dans Apulée et Claudien ; mais *lūridus* est dans Plt., Cap. 595. Les langues romanes ont conservé *lūridus*, M. L. 5176, dans des sens, du reste, tout à fait divergents (v. B. W. *lourd*), et *lūridātus*, M. L. 5175.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *līuor, līuidus*.

luscinia, -ae f. (*luscinius* m. à l'époque impériale ; *luscinus, luscina, roscinia*, Gloss.) : rossignol, oiseau dont le chant est proverbial.

Dérivé : *lusciniola* (déjà dans Plt., et **lusciniolus* supposé par les formes romanes), même sens. Forme affective qui a subsisté dans les langues romanes. M. L. 5179, 5180. V. B. W. sous *rossignol*.

Dérivé de *luscus*, avec influence des composés en *-cen, -cinus* (*tibicen, -cina*, etc.), et ainsi nommé parce que le rossignol chante dans l'obscurité de la nuit? Cf. le jeu de mots de Commode (Lampride 10) : *monopodios et luscinios eos quibus aut singulos tulisset oculos, aut singulos pedes fregisset appellabat*.

On ne peut faire sur l'étymologie que des hypothèses arbitraires.

luscus, -a, -um : borgne. C'est le seul sens attesté de l'adjectif, mais les dérivés signifient aussi « qui a la vue courte » et « qui voit mal le soir » ; cf. Non. 135, 9, *lusciosi qui ad lucernam non uident et* μύωπες *uocantur a Graecis. Varro Disciplinarum lib. VIII* « *uesperi non uidere, quos appellant lusciosos* », *idem Andabatis* (29) « *edepol idem caecus, non lusciosus est* » ; et P. F. 107, 24, *luscitio* (lire *-tia*?) : *uitium oculorum, quod clarius uesperi quam meridie cernit* ; d'où *luscitiōsus*. Le sens de *lusca* « cae⟨ci⟩lia, ἀσπίς », CGL III 433, 9, est sans autre exemple.

Autres dérivés : *luscinus*, Plin. 11, 150 : *qui altero lumine orbi nascerentur, Coclites uocabantur ; qui paruis utrisque, Ocellae ; Luscini iniuriae cognomen habuere* ; *ēluscō, -ās* « ἐκτυφλῶ » (Dig.), d'où *ēluscātiō*.

Luscus, luscitiōsus sont déjà dans Plaute. Festus, 176, 15, a aussi des formes avec *n* initial, peut-être influencées par un rapprochement avec *nox* : *nuscitiosum Ateius Philologus ait appellari solitum qui propter uitium oculorum parum uideret. At Opillus Aurelius nuscitiones esse caecitudines nocturnas ; Aelius Stilo, qui plus uideret uesperi quam meridie, nec cognosceret nisi quod usque ad oculos admouisset.*

Les langues romanes ont partiellement conservé *luscus* moins avec le sens de « borgne » (v. esp. *lusco*, v. prov. *losc*) qu'avec celui de « à la vue faible, myope » ou de « louche » ; cf. M. L. 5181 et 1128, **bisluscus* ; B. W. sous *louche* I ; l'emprunt irl. *losc* signifie « louche » et « aveugle ».

Mot populaire, d'origine inconnue. Pour le suffixe, cf. *caecus*.

***lussus, -ī** (?) : frère du mari (Gl.). Roensch, Fleck. Jahrb. CXVII 798, rapproche *glōs*?

lūstrāgō, -inis f. : verveine (Ps.-Ap.). Ainsi appelée parce que c'était une plante lustrale (cf. *lūstrum*). L'autre nom latin est *uerbēnāca*, le nom grec ἱεροβοτάνη.

lustrum, -ī (avec *ŭ*) n. : bauge et « endroit mal famé, bouge ». *Lustra significat lacunas lutosas, quae sunt in siluis aprorum cubilia. Qua similitudine hi, qui in locis abditis et sordidis uentri et desidiae operam dant, dicuntur in lustris uitam agere. Et cum eiusdem uocabuli prima syllaba producitur, significat nunc tempus quinquennale, nunc populi lustrationem*, P. F. 107, 2. Ancien, classique. De là : *lustror, -āris* (archaïque) : se vautrer (sens physique et moral), M. L. 5183 ; *lustrō, -ōnis* (Naevius) ; *lustrāmentum* : Dig. 48, 8, *si quis lustramenti causa dederit cantharides* ; *lustriuagus* (Anth.).

Sans doute de **lut-trom* ou de **lu-strom*, comme *mōnstrum*? Cf. *lutum*.

lustrum : v. plus loin sous *lūc-/lŭc-*. M. L. 5184.

lūstrum, -ī (avec *ū*, cf. P. F. 107, 2, cité sous s. u. *lŭstrum*) n. : sacrifice expiatoire ; cérémonie purificatrice ; en particulier, purification accomplie par les censeurs tous les cinq ans. Vieux terme rituel ; cf. T.-L. 1, 44, *censu perfecto edixit ut omnes ciues Romani in campo prima luce adessent. Ibi exercitum omnem suouetaurilibus lustrauit, idque conditum lustrum appellauit*. Par extension, *lūstrum* a désigné une période de cinq ans ou « lustre ». Comme la cérémonie de purification s'accompagnait d'une revue de l'armée (d'abord sans doute une procession circulaire, cf. *circumēō, circumferō*), *lūstrō* (*lustror*, Liv. Andr. ap. Non. 335, 30) a le double sens de « purifier » et « passer en revue »), puis simplement de « parcourir », « parcourir des yeux », d'où *dē-, per-lūstrō* (classique).

Dérivés et composés : *lūstrālis* (*-bilis*, glosé περιβλεπτος) ; *lūstrātiō, -tor* ; *lūstrāmen, -mentum* ; *lūstricus* : *lustrici dies infantium appellantur, puellarum octauus, puerorum nonus, quia his lustrantur atque eis*

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

nomina imponuntur, P. F. 107, 28 ; *lūstrificus* (Val. Flacc.) ; *collūstrium* : confrérie qui présidait à la purification des champs (CIL V 5005), cf. *collēgium* ; *armi-*, *tubi-lūstrium*. Il semble que *illūstris*, *illūstrō* doivent se rattacher à *lūx*.

Comme on ignore la cause, le but et les rites du *lūstrum*, il est difficile de donner une étymologie du mot. Deubner, Arch. f. Religionswiss. 16, 127-136, traduit *lustrum condere* par « den Unrat verbergen », Hartmann, Gl. 4, 164, rapproche *luō* « délier », λύω, λυμαίνω et compare Il. A. 314, εἰς ἅλα λύματ' ἔβαλλον. — D'après Servius, Ae. 6, 229, *lustratio a circumlatione dicta est uel taedae uel sulfuris*, ce qui pourrait suggérer une parenté avec *lūx*, *luceō*, etc. (cf. Otto, Rh. M. 1916, 17, 40) ; mais le sens de *lustrō* « éclairer » peut être secondaire et provenir d'expressions comme *lustrāre flammīs* (Vg., Ae. 4, 607) ; *l. lūmine* (Lucr. 5, 693, 1437) ; un croisement de sens et une influence de *lūx*, *luceō* ont pu et ont dû se produire, et, dans un composé comme *collustrō*, le doute sur l'origine est possible. On peut songer à un rapprochement avec *lauō*, **lou-s-tro-m*, mais la présence de l'*s* devant le suffixe fait difficulté. Cf., toutefois, *mōnstrum*.

lūtor : v. *lauō*.

lutra, -ae *f.* : loutre (Varr., Plin.), M. L. 5187. Certaines formes romanes supposent aussi **lutria*, **enitria* (du gr. ἔνυδρις) et **ontra* ; cf. M. L. s. u., et Corominas, Vox Rom., XII, 1954, p. 371.

Cf. skr. *udráḥ*, av. *udra-*, gr. ἔν-υδρις, v. isl. *otr*, v. h. a. *ottar* « loutre ». Le *t* est comme dans *uter* « outre », qui a été rapproché du groupe de gr. ὕδωρ, mais sans qu'on voie comment. Quant à *l*, cf. le fait que l'arménien a *leard* « foie », en regard de skr. *yákṛt*, et *luc* « joug », en face de skr. *yugám*. Tout ceci hypothétique. On a envisagé une contamination de **udrā* « loutre » et de *lutum* « boue », à cause de l'habitat de l'animal.

lŭtum, -ī n. (*lutus* m., Claud. Quadrig. ap. Non. 212, 7) : boue ; argile de potier. S'emploie aussi au sens moral, avec valeur injurieuse. Ancien (Plt.), classique. M. L. 5189.

Dérivés : *lutō*, *-ās* : construire en boue ou en terre pétrie, salir de boue, M. L. 5185 ; *luteus* : fait de boue, ou couleur de boue, M. L. 9694 ; *lutēnsis* : qui vit dans la boue ; *lutārius*, même sens (Plin.) ; *lutōsus* : boueux, M. L. 5186 ; *lutulentus*, M. L. 5188, d'où *lutulentassit* : *lutulentum fecerit*, CGL Plac. V 30, 19 ; *collutulentō* (Plt.) ; *lutāmentum* : aire de terre pétrie (Cat.) ; *lutēscō*, *-is* ; *lutīnae* : πηλώματα (Char.). Cf. aussi *lustrum* et *polluō*.

Cf. irl. *loth* « boue » (gén. sing. *loithe*), hom. λύθρον « souillure, sang souillé de poussière » (et gr. λύμη « souillure, dommage »).

lūtum, -ī n. : gaude, plante qui sert à teindre en jaune ; d'où « couleur jaune » (Vg., Plin.).

Dérivés : *lūteus*, *lūteolus* : de couleur jaune ; *sublūteus*.

Sans étymologie claire.

***lūc-/lŭc-**. La racine signifiant « être lumineux, éclairer » a fourni au latin une famille nombreuse :

1° un nom racine de genre animé **lūx, lūcis** *f.* : « lumière » (considérée comme une activité, une force agissante et divinisée), et spécialement « lumière du jour », de là des expressions comme *ante lūcem*, *sub lūcem* (d'où les adjectifs *antelūcānus*, *sublūcānus*), *prīmā lūce*, etc., avec l'ancienne forme de locatif en *-ī* et le genre masculin sans doute sous l'influence de *diēs*, *lūcī clārō*. Lūx en est même venu à prendre le sens de *diēs* ; cf. Cic., Mil. 35, 28, *centesima lux est ab interitu P. Clodii*. Lūx est un terme plus général que *lūmen*, et leurs emplois ne se recouvrent pas ; cf. *lūmen*. Usité de tout temps, M. L. 5190. A *lūx* on peut rattacher *Lūcius* (*Lou-*, osq. Lúvkís), *Lūcia* (M. L. 5138) « *prīmā lūce nātus* » (opposé à *Crepuscus*), cf. Varr., L. L. 1, 5 (v., toutefois, *lūcius* « brochet ») et *lūceus* cité par Serv., Ae. 6, 725 (si, toutefois, il ne faut pas lire *lucens*) ; *luceus est quod aliunde illuminatur*, *lucibile quod per se patet* (Gloss.) ; d'où *antelūciō*, adverbe (Apul.) ; *Lūcānus* « matinal » (usité comme nom propre, M. L. 5133) et *antelūcānus*, *sublūcānus* (Plin.) (cf. *antemeridiānus*) ; *Loucīna*, *Lūcīna* épithète de Junon, peut-être originairement dérivée, comme on l'a vu, de *lūcus*, mais rattachée par les Latins à *lūx* et expliquée par eux comme signifiant « qui met les enfants au jour », Junon Lucine étant la déesse des accouchements. Sur *Lūcīna* ont été refaits à basse époque *lūcīnus* (*lūcīna hora*, Prud., adu. Symm. 2, 222), *lūcīnōsus*.

Lūx figure comme premier terme de composé dans : *lūcifer* (= φωσφόρος), substantivé dans *Lūcifer* « l'étoile du matin », M. L. 5141 ; *lūcificus* et *lūcificō* = φωτίζω ; d'où *ēlūcificō* « priver de lumière » (Labérius) ; *lūcifluus* ; *lūcifugus* (*-fuga*, *-fugāx*), *lūciparēns*, *lūcipeta*, *lūcisator*, tous rares et poétiques.

Cf., enfin, *lucinium* : *stuppa lucernae*, CGL V 464, 2, déformation de *lychinium* (λυχνίον) sous l'influence de *lūx*. Une autre forme de glossaire *lucinium* « cicindèle » est ambiguë, la quantité de la voyelle initiale étant inconnue. Certains dialectes italiens supposent une forme **lūcĭnare*, dont l'*ŭ* doit sans doute son origine à l'influence de *lucinus*, q. u. M. L. 5142.

2° un verbe marquant l'état : **lūceō, -ēs, -xī, lūcēre** : être lumineux, luire, briller. Usité de tout temps. Panroman, sous la forme *lūcēre* ou **lūcīre* ; cf. M. L. 5136, *Einf.*[3], p. 192.

Dérivés : *lūcidus* : lumineux, brillant, M. L. 5140 (conservé dans les langues hispaniques), et *lūcidāre*, M. L. 5139 ; *lūcibilis* (v. plus haut) ; *lūcēscō*, *-is* : commencer à briller. Le substantif *lūcor* apparaît très tardivement (traduction latine d'Oribase) et est passé dans les langues romanes : fr. *lueur*, etc. ; cf. M. L. 5144 ; B. W. s. u.

Il a dû aussi exister un adjectif **lūcētus* dont dérivent *Lūcētius* (ancien *Leucetios*), *Lūcētiā*, épithètes de Jupiter et de Junon ; cf. P. F. 102, 4, *Lucetium Iouem appellabant quod eum lucis esse causam credebant* (pour la formation, cf. *facētus*, *facētia* ; *uegeō*/*uegetus*).

Il n'y a pas de verbe transitif **lūcāre*, correspondant à *lūcēre*, pour dire « éclairer, illuminer », sans doute à cause de l'existence de **lūcāre*, dérivé de *lūcus* (cf. toutefois *antelūcāre* dans Querol., p. 36, 21) ; sur les traces de composés de *lūcāre* dans les langues romanes, v. G. Tilander, *Dérivés méconnus du latin « lux, lucem » en français et en provençal*, Göteborgs Högskolas Arsskr., 1925, III 153-164). La langue a recouru à

d'autres dérivés, tels que (*il*)*lustrō*, *illūminō*. Par contre, *lūceō*, *lūcēscō*, *lūcidus* ont fourni de nombreux composés : *ad-* (rare), M. L. 370 ; *circum-*, *col-*, *dī-lūceō* (et sès : *dīlūcēscō*), d'où *dīlūculum* : point du jour ; *dīlūculāre*, sur lequel ont été faits *crepusculum* et *antelūculō* (Apul.) ; *dīlūcidus*, calque du gr. διαφανής (d'où *dīlūcidē*, *-dātiō*) ; *ēlūceō* ; *ēlūcēscō* (= παρεκφαίνω, langue de l'Église) ; *ēlūcidō* (Vulg.) ; *in-*, *inter-lūceō* (*-lūcēscō*) et *illūculāscō* (Fronton) ; *per-* et *pellūcidus* (*perlūcidulus*, Cat.) ; *praelūcidus* ; *re-lūceō* ; *relūcēscō* ; *sub-* (*sublūcidus*) ; *trāns-lūceō* (*-lūcidus*, comme *dīlūcidus*).

A la même racine se rattachent en outre :

3° **lūmen, -inis** n. (de **leuk-s-men* > **louksmen* > **lousmen* > *lūmen*) : lumière. Diffère de *lūx* en ce qu'il a dû désigner d'abord un moyen d'éclairage, une « lumière », avec le sens concret que donnait à la formation le suffixe *-men-*. Ainsi *lūmen* s'emploie au pluriel, mais rarement *lūx*, et seulement en poésie (Lucr. 5, 681 ; 5, 688) ; au contraire, la lumière du jour se dit *lūx* (opposé à *nox*) ; de là *sub lūcem*, *lūcī clārō*, expressions pour lesquelles jamais *lūmen* ne se substitue à *lūx*. *Lūmen* s'emploie dans des acceptions techniques, comme nos mots « lumière, jour, regard ». Il s'emploie aussi, de même que *lūx*, comme terme d'éloge, à l'imitation du gr. φάος. En tant que les yeux nous servent à percevoir la lumière et, en quelque sorte, à nous éclairer, ils peuvent se dire *lūmina* (surtout en poésie et peut-être à l'imitation du gr. φῶς). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 5161.

Dérivés et composés : *lūminōsus* ; *lūmināre*, usité surtout au pluriel *lūmināria* « flambeau(x) », etc., M. L. 5162 ; B. W. sous *lumière* ; *lūminō*, *-ās* (époque impériale), auquel la langue classique préfère le composé *illūminō* (comme *illustrō*), avec ses dérivés *illūminātiō*, etc., M. L. 4271, et **allūminō*, 372 ; *ēlūminātiō* : φωτισμός (Gloss. Philox.) ; *ēlūminātus* : privé de lumière (Sid.), sans doute d'après le composé grec tardif ἀφώτιστος ; *praelūminō* (Tert.) = *praelūceō*.

4° **lūna, -ae** *f.* : lune. Proprement « la Lumineuse », *lūna* est l'ancien féminin d'un adjectif en *-no-* (**leuk-s-nā* > **louksnā*, cf. prénestin *losna* ; pour la forme, cf. *arēna*, *cēna*, *penna*). L'épithète, qui, comme gr. σελήνη, s'applique à une puissance active, de genre féminin, une « mère », a remplacé l'ancien nom masculin de la lune qu'on retrouve dans le nom du mois ; v. *mēnsis*. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 5163. La lune était divinisée et avait sur l'Aventin un temple qui fut brûlé sous Néron (une divinité mâle, *Lūnus*, était adorée à Carrae). Un jour lui a été consacré dans la semaine, *lūnae diēs* et *lūnis*, d'après *illūnis* ou d'après *martis d.*? CIL V 2,8603 ; IX 6192. M. L. 5164 ; B. W. *lundi*. Emprunté en irl. *luan*, *lugna*, *lun*, en gall. *llun* et en m. h. a. *lūne* « Laune ».

Dérivés et composés : *lūnātus* : en forme de lune, et *lūnō*, *-ās* (Ov., Prop.) ; *lūnula* *f.* : *-ae ornamenta mulierum in similitudinem lunae*, *bullae aureae dependentes*, Isid., Or. 19, 31, 17 ; M. L. 5167 ; *lūnāris* ; *lūnāticus* (cf. *fānāticus*) = σεληνιακός, σεληνόπληκτος, M. L. 5165 ; *illūnis* ; *illūnius* : sans lune (époque impériale, calque de ἀσέληνος, Thuc.) ; *interlūnium* n. (*-lūnis*, Amm.) : intervalle entre deux lunaisons ; temps où la lune ne paraît pas ; *medilūnius* ; *plēnilūnium*.

5° **lustrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre** : éclairer, illuminer. Terme poétique (Lucr., Vg.). Semble le dénominatif de **lustrum* « lumière », de **leuk-s-tro-m* (ou *lŭk-s-tr-om*, cf. M. L. 5184, *lŭstrum* « éclat »), de même sens que *lūmen*, avec suffixe d'instrument différent. La prose — sans doute pour éviter la confusion avec *lustrō* « purifier » — emploie le composé *illustrō*, *-ās*, avec ses dérivés *illustrātiō* (ce dernier passé dans la langue de la rhétorique au sens de « hypotypose »), *illustrāmentum* « ornement », etc. A **lustrum* correspond aussi un adjectif *illustris* « lumineux », employé au sens propre et figuré (classique, usuel). On trouve aussi *sublustris*, *-e* (époque impériale) « qui répand quelque lumière, où règne un demi-jour » (cf. gr. ὑπολαμπής), M. L. 8378. Cf. encore *lustrābilis*, glosé περίβλεπτος (Gloss. Philox.).

Il y a des traces de *illustrāre* dans quelques dialectes italiens. M. L. 4272.

6° **lūculentus, -a, -um** : la quantité longue de l'*ū* exclut l'étymologie qui tire *luculentus* de **lucrulentus* ; du reste, la chute de *r* serait inexplicable, et le cas de *lucellum*, issu de **lucrolom* > **lucrlom* > **lucerlom*, n'est pas comparable. D'autre part, *lūculentus* ne veut pas dire « abondant en gain ». L'adjectif s'apparente à *lūx* ; et le développement de sens « lumineux, brillant », puis « magnifique », est le même que celui de *splendidus*. Il est glosé correctement φωτεινός, CGL II 474, 29 ; *splendidus*, *luce plenus*, IV 110, 39 et 256, 3. Le rapprochement de *lucrum* et de *opulentus* a pu jouer un rôle dans la formation et dans la spécialisation de sens. Le terme appartenait peut-être d'abord à la langue augurale ; cf. Non. 63, 11, *luculentum*, *pulchrum et bonum et perspicuum*, *dictum a luce*. *Macer Annali lib. I* (6) : *auspicia pulchra et luculenta commemorat*. *Plautus Cornicula* (65) : *pulchrum et luculentum hoc nobis hodie euenit proelium*. Cf. *lūculentus diēs*, e. g. Plt., Ep. 341, *pro di immortales*, *mihi hunc diem dedistis luculentum*.

Adjectif surtout employé à l'époque républicaine et tombé en désuétude sous l'Empire ; repris par un archaïsant comme Apulée, Met. 2, 4.

Dérivés (rares) : *lūculentitās* (Labér., Caec.) ; *lūculentia* (Arn., Oros.), d'après *opulentia* ; *lūculentās* (Mart. Cap.).

7° **lūcubrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre** (*ū* dans Mart. 4, 90, 9, et Phèdre, App. 13, 14 ; les formes romanes supposent *lŭcŭbrāre*, d'après M. L. 5150) : travailler à la lumière de la lampe, exécuter la nuit. Attesté depuis Varron.

Dérivés et composés : *lūcubrātiō* « veillée à la lumière de la lampe, travail fait à la veillée » ; *lūcubrātiuncula* ; *ēlūcubrō* (*-bror*, Cic., Att. 7, 19) « composer à force de veilles », et ses dérivés ; *illūcubrātus* : non travaillé (Sulp. Sév.).

Lūcubrō est sans doute le dénominatif de *lūcubrum*, attesté et défini par Isid., Or. 20, 10, 8, *lucubrum* : *uocatum quod luceat in umbra* (étymologie populaire). *Est enim modicus ignis qui solet ex tenui stuppa ceraque formari*. Cf. M. L. 5151. Pour la formation, cf. *lābrum*, etc. V. Sofer, *op. laud.*, p. 140.

8° **lūcus** : v. l'article spécial.

9° **lūcerna, -ae** (avec *u* bref) *f.* : 1° lampe à brûler

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)

de l'huile, par opposition à *candēla*, gr. λύχνος ; 2° poisson lumineux (? Plin. 9, 82). Dérivés : *lucernula* ; *lucernāris*, *-rius*, *-tus* ; *lucernifer*. Les formes romanes supposent **lūcerna* avec *ū*, d'après *lūceō*, M. L. 5137. Passé en germanique : got. *lukarn*, etc., et en celtique : v. irl. *lōcharn*, gall. *lugorn*. *Lucerna*, *lanterna* vont ensemble ; aussi sont-ils souvent confondus ; il est difficile de dire si l'*ŭ* de *lucerna* représente le degré zéro de la racine, qui n'existe pas ailleurs ; et *lŭcerna* représente peut-être une adaptation de λύχνος d'après *lanterna*. Pour la forme, cf. *nassiterna*, *cauerna*, *taberna*.

La racine indo-européenne **leuk-* « briller » semble n'avoir fourni aucun présent radical. Mais il y avait un thème nominal radical que représentent véd. *rucé* (datif) « pour briller » et lat. *lūx*. Got. *liuhaþ* « lumière », v. isl. *loðe* « flamme », arm. *loys* (génitif *lusoy*) « lumière », v. sl. *lučĭ* « lumière », *luča* « rayon » en sont les dérivés ; cf. aussi irl. *lóche* « éclair », gaul. *Leucetios* (épithète du dieu de la guerre). lat. et osq. *Lūcētius*. L'adjectif, sûrement ancien, skr. *rokáḥ*, gr. λευκός « blanc », irl. *luach* et gall. *-llug* « brillant », et lit. *laũkas* (dit d'animaux qui ont une tache blanche sur le front), n'est pas représenté en latin. Pour la forme, lat. *lūna*, prén. *losna* répondent à av. *raoxšna-* « brillant », tokh. A *lukśanu*, v. pruss. *lauxnos* « Gestirne » ; même mot dans irl. *luan* et v. sl. *luna* ; pour le sens, cf. skr. *candrámas* « lune » (v. *mēnsis*) et gr. σελήνη (litt. « brillante », de σέλας « éclat »), tous mots féminins ; autre formation dans arm. *lusin* « lune » ; ces dénominations de même type proviennent de l'usage d'éviter le nom propre de la « lune » (v. sous *mēnsis*), astre dont l'action est puissante et dangereuse, en le remplaçant par une épithète se rapportant à une force interne de l'astre. A en juger par *lūxī*, le présent *lūceō* n'est pas dénominatif ; le sanskrit a *rocáyati*, l'Avesta *raočayeiti* « il éclaire ». Le substantif *lūmen*, de **leuksmen*, rappelle la forme (différente) de v. sax. *liomo* « éclat ». — V. aussi *lūcus*.

luxus, -a, -um : luxé, disloqué, déboîté. *Luxa membra a suis locis mota et soluta, a quo luxuriosus : in re familiari solutus*, P. F. 106, 25. Ancien (Caton) ; technique. Substantif : *luxus*, *-ūs* : luxation. Dénominatif : *luxō*, *-ās* et ses dérivés de basse époque *luxātiō*, *luxātūra* ; **exluxāre*, M. L. 3021.

Comme *fluxus*, *laxus*, adjectif tiré d'un type désidératif. La racine est une forme élargie de celle de gr. λύω, lat. *luō*. On a ainsi arm. *lucanem* « je délie, je détruis » ; v. BSL 36, p. 4. V. aussi *lūgeō*.

luxus, -ūs m. : excès ; et spécialement « excès dans la façon de vivre ; luxe, faste, débauche ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *luxor*, *-āris*, cf. Plt., Ps. 1107, *luxantur*, *lustrantur*, *comedunt quod habent*, glosé par P. F. 107, 21 : *luxantur a luxu dictum, i. e. luxuriantur* ; *luxuria* (souvent écrit *luxoria*) ; *luxuriēs* f. : surabondance, excès, luxe ; d'où *luxurior*, *-āris* (*luxuriō*) : être en excès, être luxuriant, se livrer aux excès ; *luxuriōsus*, *luxuriātor* (S^{t} Aug., comme *scortātor*).

Luxus est peut-être le substantif correspondant à l'adjectif *luxus* « luxé, mis de travers ». Le premier sens du substantif a dû être « fait de pousser de travers » et, par suite, « fait de pousser avec excès ». Si *luxus* n'a plus que le sens de « excès » en général, le sens technique est bien conservé dans *luxuria* et ses dérivés. C'est un terme qui s'est appliqué d'abord à la végétation ; cf. Vg., G. 1, 112, *luxuriem segetum tenera depascit in herba* et *luxuria foliorum*, ibid. 191 ; Col. 5, 6, 36, *uitis ualida et luxuriosa* ; Plin. 17, 181, *si uitis luxuria se consumpserit* ; Col., Arb. 11, *cacumina uirgarum ne luxurientur*. Il s'est dit ensuite des animaux : *luxurians equus*, dit Vg., Ae. 11, 497, où le participe doit sans doute se traduire par « faisant des écarts » : *tandem liber equus campoque potitus aperto | ... | emicat, arrectisque fremit ceruicibus alte | luxurians, luduntque iubae per colla, per armos*.

Luxuriāns s'est enfin appliqué aux hommes. *Luxuriēs* (*-ia*) est de même type que *ēsuriēs* ; c'est une formation désidérative.

lympha, -ae f. : synonyme poétique de *aqua*, surtout employé au pluriel (cf. l'emploi de *aquae*, *undae*). Personnifié et divinisé. *Lympha*, *Lymphae* : déesse(s) des eaux. Cf. P. F. 107, 17, *lymphae dictae sunt a nymphis. Vulgo autem memoriae proditum est, quicumque speciem quandam e fonte, i. e. effigiem nymphae uiderint, furendi non fecisse finem ; quos Graeci* νυμφολήπτους *uocant, Latini lymphaticos appellant*.

Lympha peut être l'hellénisation d'une forme ancienne *lumpa* (et *limpa*, cf. Wackernagel, ALLG 15, 218) conservée dans la glose *lumpae* : *aquae uel undae*, CGL IV 362, 20 (cf. CIL IV 815), sans doute d'origine dialectale (cf. osq. Diumpais « Lymphīs » et peut-être *limpidus*), et qui a été rapprochée de gr. νύμφη par les poètes ; cf. *Lumphieis* Νύμφαις, CIL I^{2} 1624, et l'emploi indifférent de *Nympha* et *Lymfa*, CIL III 1395 et XIV 3911. On peut admettre aussi que *lumpa* est un ancien emprunt populaire et représente une forme de νύμφη avec dissimilation de la nasale initiale ; cf. les formes populaires *leptis*, *molimentum* pour *neptis*, *monimentum*. Les dérivés *lymphātus*, *lymphaticus* sont des adaptations du gr. νυμφόληπτος ; le verbe *lymphor*, *-āris* semble refait sur *lymphātus*. Sur *lymphātus* ont été créés des dérivés tardifs : *lymphātus*, *-ūs* (Plin.), *lymphātiō* (id.), *lymphāceus* « crystallinus » (Mart. Cap., ou *lymphaseus*, d'après *carbaseus*, selon J. B. Hofmann), et un actif *lymphō*, *-ās* « mouiller avec de l'eau » (Cael. Aur.). Non. 212, 4 cite, en outre, un substantif *lymphor*, de Lucilius, fait sur *liquor* ; un composé *lymphiger* est dans Corippus.

lynx, -cis f. : lynx. Emprunt poétique (Vg., Hor.) au gr. λύγξ. Dérivé populaire **luncea*, passé dans quelques langues romanes (it. *lonza*, fr. *once* de **lonce*). M. L. 5192. De *lyncem* provient le v. h. a. *link*.

ma : onomatopée ; cf. *mu*.

maccis, -idis f. : fleur de muscade? Plt., Pseud. 832. Mot de sens contesté, qu'on a supposé forgé par Plaute ; cf. J. B. Hofmann, Festschr. Kretschmer, p. 70 ; le latin tardif *macis*, issu sans doute d'une mélecture de *macir*, transcription du gr. μάκιρ (cf. Pline, HN 12, 32), semble sans rapport avec le mot plautinien. V. B. W. ; André, *Lex.*, et Du Cange, s. u.

maccus, -ī m. : sans doute adjectif osque ; *in Atellana Oscae personae inducuntur, ut Maccus*, Diom., GLK I 490, 20. Joint à *buccō* par Apulée, Mag., p. 325, 30, ce qui incline à le rapprocher de *māla* ; *maccus* serait l'homme aux grosses mâchoires. Même formation expressive que dans *lippus*, *broccus*, etc., qui désignent des difformités physiques. Mais on peut songer aussi à un emprunt venu par la Sicile à un mot grec apparenté à μακκαάω « être idiot », Μακκώ (cf. Schol. Arist. Equ. 62).

Dérivé : *Maccius*, osq. Makkiis.

Le sarde logoudorien a *makku* « fou », M. L. 5197. Sur la glose *maccum*, κοκκολάχανον, v. Graur, *Mél. ling.*, 20.

macellum, -ī (*macellus*, Mart. 10, 96, 9) n. : marché, halle ; spécialement « marché aux viandes, boucherie », et même « abattoir » ; cf. les gloses *macellum* : κρεοπωλεῖον ; — *ubi occiduntur animalia, carnificina*, et *macellare, i. e. occidere*. Ancien, usuel.

Dérivés : *macellārius* ; *-a taberna* ; *macellārius* m. : marchand de comestibles ; κρεοπώλης, *lanista qui carnes ferro laniat* ; *macellēnsis* « qui habite autour du macellum » (Inscr., Gloss.) ; *Macellīnus*, sobriquet de l'empereur *Opilius Macrinus*. Le groupe est demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 5201, 5200 ; 5199, *macellāre* (dont l'astérisque est à supprimer, le verbe étant attesté dans les gloses). Cf. aussi les emprunts germaniques m. h. a. *Metzler*, all. *Metzel*, *Metzger* (toutefois, ce dernier peut provenir du latin médiéval : *matiārius*). Étymologie populaire dans P. F. 112, 14 : — *dictum a Macello quodam, qui exercebat in Vrbe latrocinium ; quo damnato censores Aemilius et Fuluius statuerunt ut in domo eius obsonia uenderentur*. Varron, L. L. 5, 146, indique que le mot était usité à Lacédémone et en Ionie : ... *antiquum macellum, ubi olerum copia ; ea loca etiamnunc Lacedaemonii uocant macellum, sed Iones [h]ostia ⟨h⟩ortorum † macellctas ⟨h⟩ortorum et castelli † macelli* ; cf. Goetz-Schoell et Collart, ad loc.

Emprunt ancien au grec. Hésychius donne μακέλα· πράγματα, δρύφακτοι ; μάκελος· δρύφακτος et μάκελλον (-λος) est attesté épigraphiquement. Le mot grec est lui-même emprunté au sémitique.

macer, -cra (*-cera*, Ital.), **-crum** : maigre. Ancien, usuel. Sert aussi de cognōmen ; de même *Macrīnus*. Panroman (et germanique?). M. L. 5202.

Dérivés : *maceō*, *-ēs* « maciē infestārī » (Plt. ; rare) ; *macor*, *-ōris* m. (Pacŭvius) ; *maciēs* (classique), *macilentus* (archaïque et postclassique), sans doute d'après *gracilentus* ; *maciō*, *-ās* (tardif), qui semble postérieur à *ēmaciō* (Col., Plin.) ; *macellus* (Lucil.) ; *macritūdō* (Plt.) ; *macritās* (Vitr.) ; *permacer*, *permaceō* (Enn.) ; *macēscō*, *ēmacēscō* (formé sur *maceō*) et *macrēscō*, *-is* (Hor., formé sur *macer*), M. L. 5210 ; *ēmacrēscō* (Celse) ; *macefaciō* (Évagr.).

Il n'y a pas d'adjectif *macidus* ; *macor* est à peine attesté, de même le diminutif *macellus* ; le substantif usité est *maciēs*, qui a triomphé, peut-être grâce à l'appui de *tābēs*, de sens voisin. Les Latins établissaient une parenté entre *mācer* et *mācerō*, comme on le voit par les gloses : *macer*, λεπτός et *mācerō*, λεπτύνω (à côté de μαραίνω). La parenté n'existe pas plus qu'elle n'existe entre *cārus* et *cāreō*.

Cf. hitt. *maklant* « mince » (v. Benveniste, BSL XXXIII, p. 140) ; gr. μακρός « long », où l'α représente i.-e. *ə*, comme on le voit par le substantif dor. μᾶκος, ion.-att. μῆκος « longueur » ; pour le sens, cf. μακεδνός « long, svelte, élevé ». L'adjectif germanique v. isl. *magr*, v. h. a. *magar* concorde si exactement avec lat. *macer* qu'on le suspecte d'être un emprunt.

mācerō (sur *măcerō* dans Symm., v. Havet, *Man.*, § 265), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : attendrir par macération ; *brassicam in aquam*, Cat., Agr. 156, 5 ; *grana in oleo*, Plin. 25, 135 ; faire macérer, détremper ; et par suite « énerver, affaiblir, épuiser, mortifier », e. g. Plt., Cap. 928, *et cura sati'me et lacrumis maceraui* ; 133, *tŭo maerore mācĕror | mācesco consenesco et tabesco miser*, ici rapproché intentionnellement de *mācēscō*. Ancien, usuel ; toutefois n'est ni dans Cicéron ni dans César. M. L. 5203.

Dérivés : *māceriēs*, *-ei* (et *māceria*, Afran. ap. Non. 138, 10) f. : affliction. Un seul exemple. N'a pas subsisté dans ce sens parce que *māceria*, *māceriēs* avait un sens technique, celui de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé et de torchis (c'est-à-dire de terre détrempée ; cf. Don. ad Ter. Ad. 908, *maceries dicitur paries non altus de ⟨materia⟩ macerata*), puis de toute espèce de matériaux ; cf. Varr., R. R. 1, 14, 4, ... *maceria : huius fere species quattuor : quod fiunt e lapide, ut in agro Tusculano, quod e lateribus coctilibus, ut in agro Gallico, quod e lateribus crudis, ut in agro Sabino, quod ex terra et lapillis compositis in formis, ut in Hispania et agro Tarentino*. Cf. M. L. 5204 ; irl. *macre* ; gall. *magwyr* « mur », bret. *macoer* « uallum ». Dérivés : *māceriātus* : clos de murs ; *māceriātiō* : θρίγκωσις (Gloss. Philox.) ; *māceriola* (Inscr.).

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:03 UTC)